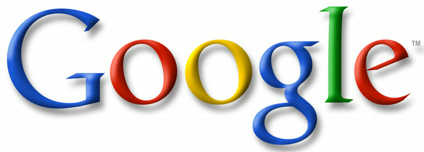
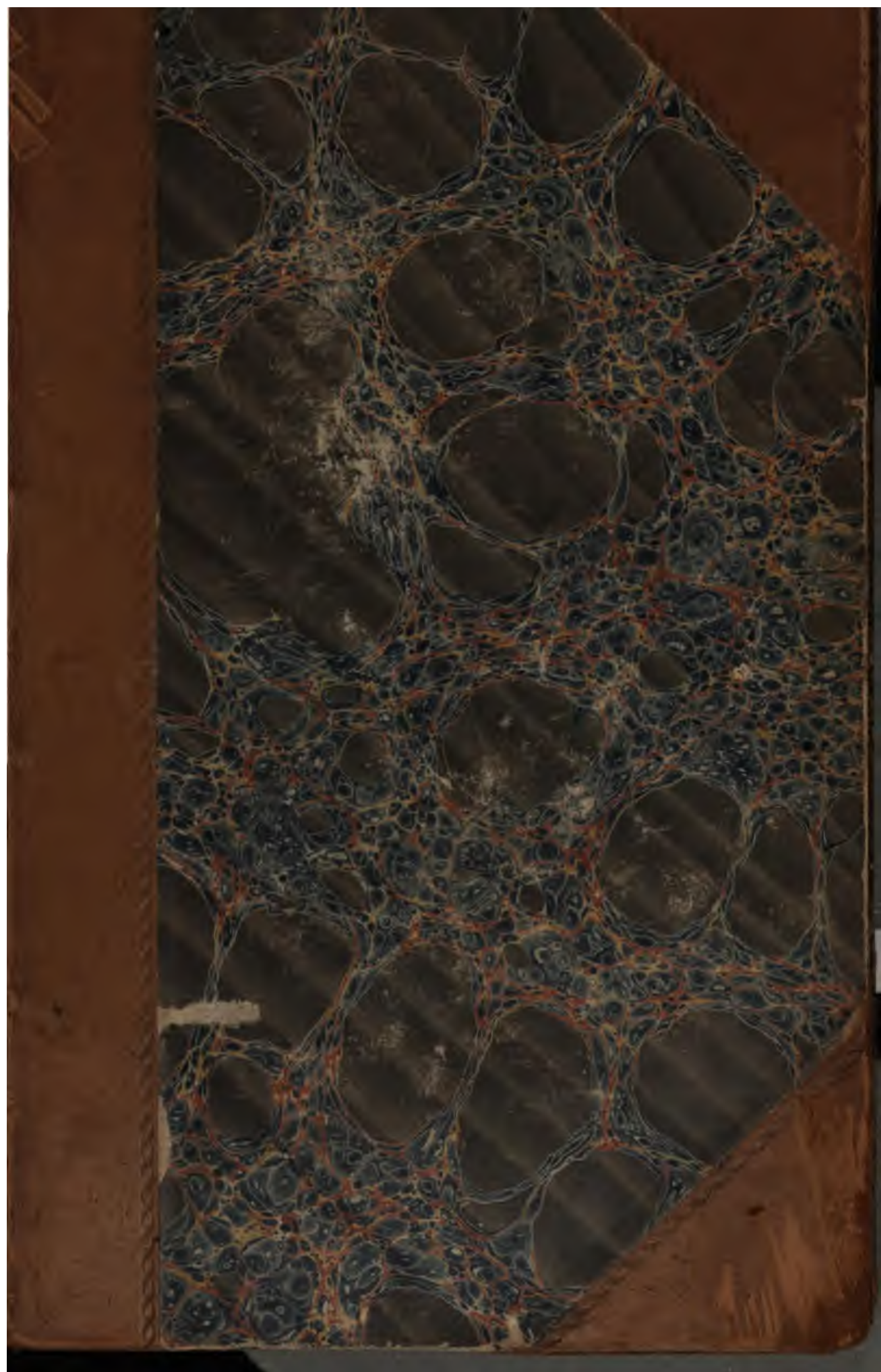





600005635P





HISTOIRE

DE L'ABBAYE ROYALE

DE JUMIÉGES.

HISTOIRE

DE L'ABBAYE ROYALE

DE JUMIÉGES.

SE TROUVE

CHEZ LES LIBRAIRES SUIVANTS :

A ROUEN,	Ed. FRÈRE, sur le Port, n°. 45 ; E. LE GRAND, rue Ganterie, n°. 26. JULIEN, cour Saint-Martin.
A PARIS,	PÉLICIER, place du Palais-Royal ; Alex. MESNIER, place de la Bourse.
A CAEN,	MANCEL, rue Saint-Jean.
AU HAVRE,	HUE, rue des Drapiers.
A DIEPPE,	MARAIS fils, Libraire de S. A. R. MADAME, Duchesse de Berry.



Mlle Espérance Langlois Del.   E. H. Langlois Sc.

Vue orientale des ruines de l'abbaye de Jumièges (1).

HISTOIRE

DE L'ABBAYE ROYALE

DE JUMIÉGES,

PAR C.-A. DESHAYES.



ROUEN,

F. BAUDRY, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DES CARMES, N°. 20.

1829.



SON ALTESSE ROYALE

Madame,

DUCHESSE DE BERRY.

Madame,

VOTRE ALTESSE ROYALE *a daigné permettre que l'Histoire de l'Abbaye royale de Jumiéges parût sous ses Auspices : il ne reste maintenant à l'auteur qu'à vous exprimer sa vive et respectueuse reconnaissance. Puisse son Ouvrage inspirer à*

VOTRE ALTESSE ROYALE *quelqu'intérêt, en lui rappelant des lieux que vous honorâtes de votre présence, et dans lesquels votre souvenir sera toujours aussi cher que révéré.*

Je suis,

Madame,

Avec le plus profond respect,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble, très-obéissant,

très-soumis et dévoué

serviteur,



C.-A DESHAYES.

PRÉFACE.

L'HISTOIRE de l'abbaye royale de Jumiéges ne se compose point seulement, comme on pourrait le penser par le titre, des fastes particuliers d'une corporation religieuse ; mais encore elle comprend dans son étendue une foule de faits historiques, presque tous inédits, dont le célèbre monastère de ce nom fut le théâtre. Cependant j'ai jugé qu'il était absolument de l'essence de mon livre d'y insérer aussi tout ce qui pourrait présenter de l'intérêt sur la vie, les coutumes et les mœurs claustrales, tant sous le point de vue général que sous les rapports particuliers dépendant de mon sujet.

La fondation de ce monastère remonte en quelque sorte au berceau de notre monarchie, époque qui fut celle d'un grand nombre d'établissements du même genre. Ils s'augmentèrent

considérablement sous le gouvernement de nos ducs, et à certaines époques les solitaires, renfermés dans leurs murs, exercèrent une influence d'autant plus puissante sur les affaires politiques, que pour ainsi dire ils étaient seuls, dans les siècles de barbarie, dépositaires des sciences et des arts. Tels furent les ressorts par lesquels ils devinrent en quelque sorte nos législateurs en répandant parmi nous les germes de la civilisation. C'eut été manquer de reconnaissance que de ne pas signaler pour ma part les auteurs de ces bienfaits.

L'histoire monastique, considérée sous ses rapports généraux, ne devait pas toujours cependant offrir des phases aussi brillantes. Il est peu de siècles qui n'ait amené des variations notables dans les mœurs des moines. On les verra passer successivement dans mon livre d'une vie utile et pieuse au relâchement, au désordre même, et malheureusement rester souvent et trop long-temps stationnaires dans ce dernier état.

Cependant, fidèle à la vérité, j'ai cru devoir la dévoiler tout entière.

Dans ce dessein, j'ai publié toutes les notions propres à faire connaître le régime intérieur et les actes particuliers des hommes qui, pendant douze siècles, peuplèrent tour à tour le célèbre monastère, objet de mon travail; mais je me suis particulièrement attaché à l'histoire de chacun des abbés qui les gouvernèrent: ces derniers devant être considérés comme les premiers moteurs et les types de la corporation. On verra que plusieurs se sont fait remarquer soit par leurs talents, soit par leurs vertus ou par leurs vices. J'en ai passé quelques-uns sous silence, leurs faits obscurs ne méritant pas de fixer l'attention; cependant, leur nom sera révélé dans la chronologie qui termine cet ouvrage, pour servir d'époque à l'histoire.

Peut-être m'accusera-t-on d'être tombé dans quelques répétitions et d'avoir donné une teinte trop locale à mes tableaux, mais il m'était trop difficile d'obvier à cet inconvénient. Vertu et

vice était ce que j'avais à dépeindre : l'une et l'autre eurent de nombreux retours. En en remarquant les vicissitudes, j'ai pu manquer de variété dans mon style ; mais est-il bien aisé de reproduire des faits presque semblables aux antécédents, sans employer à peu près les mêmes expressions ?

Les cérémonies religieuses devaient-elles être conformes dans tous les monastères ? Je l'ignore ; mais il s'en célébrait à Jumiéges qui n'avaient rien d'analogue avec ce qui se pratiquait ailleurs. J'ai fait connaître les principales, surtout celles qui n'étaient plus usitées à l'époque de la révolution.

Jumiéges, par ses seules annales purement monastiques, aurait pu réclamer des droits à la célébrité ; mais il a, comme je l'ai annoncé plus haut, d'autres titres à la renommée européenne dont il jouit. Asile des sciences et des arts, il a renfermé dans son enceinte des savants distingués et des historiens illustres. Le nom de Guillaume de Jumiéges surtout est depuis

long-temps transmis à la postérité. D. A. Langlois, D. Garet, auteur de *la Vie de Cassiodore de Sicile;* plusieurs autres auteurs qui, par un excès d'humilité nous ont caché leurs noms, ont aussi habité cette pieuse enceinte : non seulement le génie y trouva asile, secours, protection et encouragement, mais encore elle servit souvent de refuge à des princes malheureux. Si Tassillon et Théodon son fils n'y rencontrèrent point le repos et l'oubli de leur trahison et de leur infortune, au moins Edouard-le-Confesseur, roi d'Angleterre, y reçut-il cette éducation chrétienne qui lui mérita les honneurs de la canonisation.

Combien d'autres faits historiques auxquels cette antique abbaye doit son illustration ! Théâtre de combats, et plusieurs fois réduite en cendres, toujours elle se releva du sein de ses ruines, et telle fut pour elle l'affection de nos ducs, qu'ils en firent souvent leur séjour. Parmi ces derniers, j'ai parlé du vaillant Guillaume-Longue-Épée qui voulut se faire moine

à Jumiéges, après avoir rétabli le monastère. Plus tard, on verra Guillaume-le-Conquérant y recevoir d'Harald un serment que ce fier saxon devait violer un jour.

Enfin ce fut là, dit un auteur moderne, que Charles VII, dans des temps de trouble, vint chercher un asile, et Agnès Sorel un tombeau.

Telle est la nature des autres renseignements que j'ai puisés comme la plupart des précédents dans des manuscrits échappés aux Omar de 1793, et dont l'authenticité ne peut, j'ose l'assurer, être contestée.

Je ne dirai rien de la deuxième partie de mon travail; c'est purement un ouvrage local, mais que j'ai tâché de rédiger de manière à ce que les étrangers n'y trouvassent pas moins d'intérêt que les habitants même du pays.

HISTOIRE

DE L'ABBAYE ROYALE

DE JUMIÉGES.

PREMIÈRE PARTIE.

FAITS HISTORIQUES.

DANS le département de la Seine-Inférieure, entre Rouen et Caudebec, la rivière de Seine, dans une de ses nombreuses sinuosités, forme sur sa rive droite une péninsule qui peut avoir six kilomètres (une lieue et demie) de long du septentrion au midi, et deux kilomètres (une demi-lieue) de large de l'orient à l'occident.

Ce territoire se nommait jadis la Terre-Gémétique, nom auquel on a accordé diverses étymologies. Quelques auteurs prétendent qu'il dérive du mot latin *gemitus* ou *gemere*, comme

désignant un lieu de douleur et de gémissement, parce que les religieux y gémissaient continuellement.

Dans les temps anciens, les moines établis dans ces lieux ont prétendu qu'il dérivait de *gemma*, pierre précieuse, et ils l'écrivaient *Gemmeticum*. Il provenait, selon eux, de ce que leur monastère était considéré comme un diamant brillant, ou autrement comme la perle des monastères, ou plutôt parce que les moines qui l'habitaient brillaient comme autant de pierres précieuses. D'autres ont appellé *Gemeias*, Gimiéges, ou *Gemellorum*, Gemiéges, et enfin Jumiéges.

Il existe diverses autres étymologies qui ne méritent peut-être pas mieux d'être citées que celles dont nous venons de parler. Sans s'étendre davantage sur un sujet aussi futile qu'il est peut-être difficile d'éclaircir, surtout en cherchant son origine dans la langue latine, puisque, d'après l'opinion de savants distingués, le mot dont il s'agit est absolument celtique, on dira seulement que l'auteur, dans un précédent ouvrage, crut devoir adopter *gemitus*, qui lui parut alors être l'étymologie la mieux fondée, mais que de nouveaux renseignements lui ont démontré n'être pas mieux

prouvée que les autres, puisque toutes sont étayées sur des autorités respectables. Cependant, si cette dernière était adoptée, elle devrait cette préférence à son identité, qui ne peut être contestée, avec la nature du sol qu'elle indiquait. Car c'était jadis, à n'en pas douter, un pays de tristesse et de désolation, plus propre à servir de refuge aux bêtes fauves que de séjour à l'homme. Cependant quelques écrivains nous l'ont dépeint comme un lieu de délices où tout se trouvait en abondance ; mais un plus grand nombre nous en ont laissé des descriptions dans lesquelles ils l'ont désigné comme un endroit affreux, tout couvert de marais infects et de forêts épaisses. Nous ne pouvons accuser ces derniers d'exagération dans leurs tableaux, puisque, malgré les améliorations que l'industrie, le progrès des arts et plusieurs siècles ont dû lui faire subir, une grande partie n'a jamais été livrée à la culture, et que la forêt et les marais très-étendus qui s'y trouvent encore, ne peuvent nous en laisser d'autre idée que celle qu'ils nous ont transmise.

Ce sol compose maintenant trois communes.

La principale, qui tire son nom de celui que portait jadis toute la péninsule, dont

on a fait d'abord *Gemiéges*, et finalement *Jumiéges*, doit son illustration à l'antique et célèbre abbaye de Bénédictins qu'elle a possédée, où se sont passés plusieurs événements mémorables.

Les deux autres se nomment le Mesnil et Yainville, mais ne sont, pour ainsi dire, considérées que comme des dépendances de Jumiéges. Cependant le Mesnil a été le théâtre d'un événement qui, depuis long-temps, a fait consigner son nom dans l'histoire.

Le fondateur de l'abbaye à laquelle Jumiéges est redevable de sa principale illustration, fut saint Filibert. Ce saint homme, que plusieurs titres recommandent particulièrement à la vénération des habitants de Jumiéges, était fils de Filibaud, premier magistrat de Vic, qui depuis en fut évêque. Filibert naquit à Eauxe, en Guyenne, en 617 ou 618. Quand il eut terminé ses études, son père le fit entrer à la cour de Dagobert, où il obtint la confiance de saint Ouen, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. Ces deux saints personnages s'étaient attiré, par leurs vertus, l'estime de toutes les personnes de la cour, malgré la sévérité avec laquelle le premier censurait les mœurs dissolues qui y régnaient.

Dagobert voulut s'attacher Filibert en lui offrant des emplois; mais celui-ci ne voulut en accepter aucuns. La vocation qu'il avait toujours eue pour la vie monastique, et que ses fréquents entretiens avec saint Ouen ne firent que fortifier, le déterminèrent à quitter le monde et la cour, pour se retirer dans un cloître.

Il choisit le monastère de Resbais, fondé par saint Ouen, pour y faire profession. Il était âgé d'environ vingt ans. Sa ferveur et l'étendue de ses connaissances l'en firent élire abbé, à la mort de saint Agile, qu'il avait trouvé revêtu de cette charge en entrant. Il se conduisit avec beaucoup de zèle dans son gouvernement. Ses frères, jaloux de ses perfections, se soulevèrent contre lui, en prétendant qu'il affectait une fausse dévotion, pour les tyranniser; ils en vinrent au point de vouloir le chasser de son église : mais deux des perturbateurs ayant terminé leurs jours d'une manière tragique (ils furent frappés par la foudre), les autres, persuadés que leur mort était l'effet de la vengeance divine, se calmèrent. Cependant le pieux abbé, croyant que Dieu ne le trouvait pas digne de gouverner cette communauté, et se reprochant lui-même, sans en être cause, la mort des deux frères,

prit la résolution de quitter le monastère. Les religieux eurent beau le prier, il ne voulut rien entendre. En les quittant il alla d'abord à Luxen et à Bobbio[1]; ensuite il visita les monastères les plus célèbres de France et d'Italie, pour y puiser des connaissances propres à perfectionner la vie monastique.

Quand il fut de retour, il forma le projet de fonder un nouveau monastère, pour y mettre en pratique les principes d'austérité qu'il avait puisés dans ses voyages; et ce fut Jumiéges qu'il choisit pour exécuter son dessein.

A cette époque, il existait dans cet endroit, au bord de la Seine, un château-fort, alors démantelé, qui remontait à une très-haute antiquité, et que l'on présume avoir servi de poste militaire aux Romains, pour défendre le cours supérieur de la Seine des ravages des Saxons, et où les rois de France avaient depuis entretenu des garnisons, pour protéger leur royaume contre les incursions des peuples de la Grande-Bretagne, qui plusieurs fois y avaient pénétré par cette contrée.

Ce fut sur les ruines de ce château que

1. Bobbio, petite ville d'Italie, dans les Apennins, où il y avait un monastère de l'ordre de saint Benoît, qui fut fondé par saint Colomban, également fondateur de la ville.

saint Filibert obtint de Clovis II et de sainte Bathilde la permission de jeter les fondements de l'abbaye de Jumiéges, en 654[1].

Il y fit bâtir, en peu de temps, trois églises de différentes grandeurs : la première, en forme de croix, sous le vocable de la Vierge, ayant un autel enrichi d'or, d'argent et de pierres précieuses, qu'il tenait de la munificence de la reine Bathilde. Chaque aile eut aussi son autel, l'un dédié à saint Jean-Baptiste, et l'autre à saint Colomban. La seconde, au septentrion de la première, sous le vocable

1. Il existe parmi les historiens un nombre infini d'opinions relatives à cette fondation. Les uns en fixent l'époque en 638 et 640; les autres, et le plus grand nombre, en 654. L'auteur avait d'abord adopté l'époque de 640 dans un opuscule intitulé : *La Terre Gémétique*, sur la foi d'anciennes chroniques dont la véracité, d'après des autorités plus respectables, semble suspecte. Il paraît que ce sont les moines du moyen âge qui, voulant illustrer leur maison, en ont reculé la fondation le plus possible. Sans entrer dans l'énumération de tous les historiens qui en ont parlé et qui, pour la plupart, varient entr'eux, l'opinion la plus probable est celle d'un religieux qui a écrit la vie de saint Filibert vingt à vingt-cinq ans après la mort de ce premier abbé, par les ordres de l'abbé Cochin, qui la fixe en 654. Dans la vie de sainte Bathilde, un auteur contemporain dit qu'elle donna à saint Filibert plusieurs sommes d'argent avec des bois et des prairies, pour bâtir ce monastère ; ce qui doit nécessairement détruire les assertions qu'il fut fondé en 638 ou 640, époque où régnait Dagobert.

de saint Denis et de saint Germain, n'avait qu'un autel; et la troisième fut dédiée à saint Pierre : elle avait du côté du midi, vis-à-vis l'enceinte du chœur, une petite chapelle en l'honneur de saint Martin, sur laquelle le saint fondateur avait fait pratiquer une chambre pour lui, afin d'être plus à portée de remplir ses devoirs pieux pendant la nuit.

Il fit élever au midi deux dortoirs de chacun 290 pieds de long sur 50 de large, et fit ceindre un espace très-considérable de terrain vers le midi par des murs flanqués de distance en distance de petites tourelles [1].

Tous ces travaux terminés, saint Filibert fit venir à Jumiéges soixante-dix religieux qu'il tira des abbayes qu'il avait visitées; il leur fit embrasser la règle de saint Benoît, qu'ils suivirent avec beaucoup de zèle et dont il leur donnait le précepte et l'exemple.

La plupart des habitants de la Neustrie, notamment ceux de Jumiéges et des environs, vivaient dans l'ignorance des vérités évangéliques : notre saint abbé et ses religieux les catéchisèrent et en convertirent un grand nombre.

1. Il ne reste maintenant aucune trace de ces premiers travaux, sauf quelques parties de l'église de saint Pierre, qui paraissent appartenir à cette première époque.

La vie de ces pieux cénobites était tellement édifiante, nous disent les vieilles légendes, que beaucoup de grands quittaient le monde pour venir se consacrer à Dieu sous la direction du saint abbé, après avoir fait don de leurs biens à son monastère ; ce qui fut cause qu'en peu de temps il se trouva peuplé et enrichi d'une manière très-considérable. Il est également affirmé qu'au bout de dix ans de sa fondation, il renfermait huit cents religieux.

Leur manière de vivre, malgré leurs richesses, était on ne peut plus austère. Leur nourriture ne se composait que de fruits, de légumes et de poissons. Parmi ces derniers, ils en pêchaient d'une taille gigantesque [1]; ils en mangeaient la chair, et en brûlaient l'huile pour l'entretien de leurs lampes.

Ils ne tardèrent pas à récolter dans l'enceinte de leur monastère des fruits et des légumes

1. Divers auteurs modernes prétendent, d'après la longueur extraordinaire donnée à ces poissons par les anciens écrivains qui en ont parlé, et notamment Surius (*Gesta S. Filiberti*), qu'il y a erreur dans leur texte. Les uns ont prétendu qu'ils avaient 150 pieds de long ; d'autres 50 pieds. M. Noël, dans ses *Essais sur le département de la Seine-Inférieure*, les a réduits à 5 pieds. Malgré ces contradictions, il n'est pas incroyable que la rivière, alors peu fréquentée, pût servir de refuge à d'énormes cétacées, et l'on sait que c'est dans cette classe que se trouvent les poissons les plus volumineux.

excellents; ils y cultivaient la vigne, et le vin qui en provenait passait alors pour être délicieux[1].

Saint Filibert ne borna pas ses soins, pendant qu'il fut abbé de Jumiéges, à travailler au salut des habitants de la Neustrie : il se montra en outre le protecteur des opprimés et le bienfaiteur de l'humanité, en procurant des secours aux pauvres et en rachetant les Chrétiens tombés au pouvoir des infidèles.

Le P. Mabillon (*Annales bénédictines*) prétend qu'il envoyait ses religieux outre-mer tantôt sur des vaisseaux marchands, et tantôt sur d'autres, qu'il faisait équiper à ses frais, et leur fournissait de l'or et de l'argent pour le rachat des captifs.

C'est sous le gouvernement de ce saint abbé que plusieurs auteurs ont placé l'existence d'un fait inventé par les moines du moyen âge pour illustrer leur maison. Ils ont prétendu que deux enfants de France sont venus terminer leurs jours dans ce monastère.

Voici comme le rapporte un écrivain anonyme, qui doit être le même que celui de

1. Il est certain qu'il y a eu des vignobles à Jumiéges, comme dans plusieurs autres endroits de la Normandie. L'enclos où était l'abbaye porte encore le nom de la Vigne.

l'apologie de cette histoire, attribuée à dom Adrien Langlois, premier prieur après la réforme de Saint-Maur, puisque ces deux ouvrages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, ne paraissent en former qu'un[1].

On a cru devoir rapporter ce passage textuellement, par rapport à sa naïveté, et surtout dans la crainte de l'altérer.

« C'est (dit-il) en ce sainct lieu (Jumiéges) » où les deux fils aisnez de Clouis, second » du nom, et de Saincte Baltilde[2], furent » destinez du ciel pour faire leur pénitence. » L'histoire manuscripte rapporte comme » ce Clouis ayant succédé fort ieune à la » couronne de France, après le décez de son » père Dagobert, espousa une estrangère, » saxonne de nation, nommée Bauldour ou » Baltilde, que l'église a canonizée au nombre » des saincts, de laquelle Clouis eut cinq » fils, encore qu'aucuns chroniqueurs ayent » teu les deux premiers nez, à cause de leur

1. Il existe entre les mains d'un habitant de Jumiéges un exemplaire de cet ouvrage.

2. Ecrit Bathilde, Balthilde, Baltilde, Bautes ou Baudour, indifféremment par divers auteurs; mais c'est Bathilde qu'il faut écrire, d'après les ouvrages les plus renommés.

» forfait, qu'ils ont jugez indignes d'estre
» revelez à la postérité pour enfants de roy.
» Quelques historiens rapportent qu'iceluy,
» meu de piété et dévotion d'aller visiter le
» saint-sépulchre de N. S. et autres lieux
» en la Terre-Saincte, laissa la régence du
» royaume à saincte Baltilde, son épouse, par
» le conseil et advis de ses princes et seigneurs.
» Mais aussitost qu'il eut entrepris son voyage,
» accompaigné de la plus grande partie de
» sa noblesse qu'il avoit choisie pour l'assister,
» plusieurs seigneurs indignez et malcontents
» de ce que le roy les avoit laissés derrière,
» commencèrent à conspirer contre la royne,
» et en excitèrent plusieurs à sédition et révolte,
» disants qu'il n'appartenoit pas qu'une femme
» et icelle estrangère commandast en France,
» voire mesme trouvèrent moyen de divertir
» et enlever ses deux fils aisnez de son obéis-
» sance; la Royne, advertie de la conspiration,
» en donna soudain advis au roy son mari;
» lequel, ouie ceste nouvelle, tourna bride
» en toute diligence, ce qu'ayant entendu, les
» conspirateurs firent amas de grandes armées
» soubs l'authorité de ses deux fils, pour lui
» empêcher son retour et prendre le gouver-
» nement du royaume, et de fait se présen-

» tèrent au champ de bataille contre lui ; mais
» Clouis, assisté de ses fidèles serviteurs et
» se confiant en l'aide du Tout-Puissant, qui
» ne délaisse jamais les siens, mit en déroute
» cette multitude de rebelles, une grande
» partie demeurez sur la place, les autres
» prenants la fuite, et les deux fils avec les
» principaux conspirateurs pris prisonniers et
» amenez à Paris, où le roy estant arrivé,
» fait assembler tout son conseil, princes et
» seigneurs, pour donner judgement contre
» tous ces rebelles, lesquels furent condamnez
» à divers genres de mort, selon le démérite
» et qualité d'un chacun ; mais pour le judge-
» ment de leurs princes, supplièrent Sa Majesté
» les en vouloir excuser, disants qu'il n'appar-
» tenoit qu'au roy et à la royne de chastier
» leurs enfants ; que s'il ne lui plaisoit les con-
» damner lui-mesme, qu'il en donnast le judge-
» ment à la royne leur mère ; ce que le roy
» eut pour agréable. Alors la royne Baltilde,
» inspirée par l'esprit de Dieu, qui ne pouvoit
» laisser un tel excez impuni, aimant mieux
» que ses enfants fussent punis en leurs corps
» que d'estre réservez aux supplices éternels,
» par une sévérité pitoyable et pour satisfaire
» aucunement à la justice divine, les déclara

» inhabiles à succéder à la couronne, et » d'autant que la force et puissance corpo- » relle qui leur avoit servi pour s'eslever contre » leur père consiste aux nerfs, ordonna qu'ils » leur seroient coupez aux bras, et ainsi rendus » impotents, les feit mettre dans une petite » nacelle ou bateau, avec vivres, sur la rivière » de Seine, sans gouvernail ou aviron, assistez » seulement d'un serviteur pour leur admi- » nistrer leurs nécessitez; remettant le tout à » la providence et miséricorde de Dieu, soubs » la conduite duquel ce bateau devalla tant » sur la rivière de Seine, qu'il parvint en » Neustrie (aujourd'hui Normandie), et » s'arresta au rivage d'un monastère appellé » des anciens Gemieges, commencé à fonder » par le roy Dagobert, dont saint *Philbert*[1], » (qui en fut le premier abbé) en estant » adverti, les alla trouver accompaigné de ses » religieux, seut quels ils estaient, la cause de » un tel événement, et, admirant leur con- » tenance et maintien tout auguste, les reçut » gracieusement et les mena en son monastère, » où par ses prières recouvrèrent leur santé,

1. C'est encore ainsi que saint Filibert est nommé par les habitants de Jumiéges.

» et furent instruits à la discipline monastique
» et vie spirituelle. Cependant, le roy et
» la royne, advertis de cet heureux succez,
» vindrent en toute diligence au monastère
» de Jumiéges, où ils reçurent une grande
» consolation et contentement, et rendants
» actions de grace à Dieu, consentirent que
» le sainct propos et volonté de leurs enfants fust
» accompli, croyants fermement que Notre-
» Seigneur les avoit destinez pour vivre et
» mourir dans ce sainct lieu, où leur grand-
» père Dagobert avoit déjà consacré son cœur
» et affection. Et dès-lors le roy et la royne
» ayant été ainsi présents à la vesture de leurs
» enfants, voyants que leur delict étoit suffi-
» samment satisfait et effacé par leur entrée
» en la religion, qui est comme un second
» baptesme, advisèrent à ne les priver du tout
» de leur héritage et patrimoine, selon la
» rigueur de leur sentence; mais au lieu de leur
» droict et succession, donnèrent à ce monas-
» tère de grands priviléges et possessions pour
» amplifier le bien et l'augmenter de religieux.
» Et ainsi finirent ces deux enfants de France
» heureusement leurs jours en ce monastère,
» qui, à leur occasion, est appelé en la chro-
» nique de France l'*Abbaye des Enervez.* »

Les moines, pour faire regarder ce fait comme réel, avaient fait ériger plusieurs monuments qui semblaient le constater. Le plus important était un tombeau placé dans l'église de Saint-Pierre, sur lequel ces prétendus princes étaient représentés vêtus de longs manteaux retenus par des agrafes et parsemés de fleurs-de-lis [1], et leur front était orné d'un diadême enrichi de pierreries. Ce monument était en pierre, d'un assez bon travail, et ces quatre vers étaient gravés autour :

Hic in honore Dei requiescit stirps Clodovei
Patris, bellica gens bella salutis agens :
Ad votum matris Bathildis pœnituere
Pro proprio scelere proque labore patris. [2]

Outre une fresque peinte sur les murs du cloître, il y avait encore, dans la grande église dédiée à la Vierge, deux statues, l'une représentant Clovis et l'autre sainte Bathilde. Sur la corniche du piédestal de celle de Clovis,

1. Les fleurs-de-lis n'étaient pas encore un des attributs des armes de France ; elles ne furent employées que plus de cinq siècles après.

2. En voici l'imitation :

En l'honneur du Très-Haut, reposent en ces lieux
Du valeureux Clovis les enfants belliqueux,
Venus, selon le vœu de Bathilde leur mère,
Se repentir ici d'avoir trahi leur père.

un bas-relief représentait une barque sans rames flottant au gré des eaux, dans laquelle il y avait deux adolescents accompagnés d'un domestique; un religieux s'avançait sur la rive pour les recevoir. Sur la corniche du piédestal de celle de sainte Bathilde, on voyait les mêmes enfants, aussi sculptés en relief, recevant l'habit monastique des mains d'un abbé, en présence du roi, de la reine et d'autres personnages qui s'y trouvaient représentés.

Les moines prétendaient que Clovis II et sainte Bathilde, par rapport à leurs enfants, avaient aumôné le monastère de la quatrième partie du revenu de la couronne, jusqu'à ce qu'il eût assez de possessions pour entretenir un grand nombre de religieux. Ils célébraient chaque année, le 18 Mai, l'anniversaire des Énervés. L'abbé était tenu d'officier lui-même. Pendant l'office, le tombeau était couvert du drap mortuaire, et on devait sonner toutes les cloches.

Dans d'anciennes pancartes de l'abbaye, où il en était parlé, il était dit : « *Pro filiis* » *regis Francorum pater abbas celebrabit* » *anniversarium.* »

Dans le cloître qui fut reconstruit avant la destruction de Jumiéges, en 1562, on

voyait plusieurs fresques d'une époque fort antérieure, représentant l'histoire de ces enfants. Chaque tableau portait une inscription qui en donnait l'explication.

Sur la porte du cloître on lisait ces deux vers latins :

> Gemegia, ex natis Clodouej dicta gemellis,
> Aucta refulgebat nongentis fratribus olim.

Pierre Ronsard, abbé de Bellozane, s'est emparé de ce sujet, et en a fait un épisode de son poëme de la *Franciade* [1].

Mais l'opinion la plus plausible, et qui d'ailleurs est étayée de l'autorité du P. Ma-

1. « Puis retourné pour quelque trouble en France,
» De ses enfants punira l'arrogance,
» Qui, par flatteurs, par ieunes gens deceus,
» Vers celle ingrats qui les avoit conceus,
» De tout honneur dégraderont leur mere,
» Et donneront la bataille à leur pere.
» Leur mere adonc, ah ! mere sans mercy !
» Fera bouillir leurs iambes, et ainsy
» Tous meshaignez les doit ietter en Seine.
» Sans guide iront où le fleuve les meine,
» A l'abandon des vagues et des vents :
» Grave supplice, afin que les enfants,
» Par tel exemple, apprennent à ne faire
» Chose qui soit à leurs parents contraire. »

(*Franciade*, IVe. chant.)

billon, est que le tombeau qui a donné lieu à toute cette légende était celui de Tassillon, duc de Bavière, et de Théodon son fils, sur lequel les moines auraient depuis fait mettre des fleurs-de-lis et graver les vers que nous avons cités.

Plusieurs auteurs ont cherché à éclaircir ce point d'histoire, mais ils ne sont pas d'accord entr'eux. L'un d'eux (le P. Toussaint Duplessis) pense que ce pouvaient bien être les fils de Carloman, fils aîné de Charles-Martel et frère de Pepin-le-Bref.

Carloman, après ses revers, abdiqua la puissance souveraine pour embrasser la vie monastique. On sait qu'il eut plusieurs enfants qui furent tondus.

Le P. Duplessis est obligé, pour donner quelque vraisemblance à son opinion, de supposer gratuitement deux faits, savoir : d'abord qu'ils ont trempé dans la révolte de Gripon leur oncle ; et ensuite qu'ils ont été enfermés à Jumiéges. Mais ce ne sont que de vaines hypothèses, puisque rien n'indique qu'ils soient morts à Jumiéges, au lieu qu'il est regardé comme à peu près certain que Tassillon et son fils y sont venus terminer leurs jours. Quoi qu'il en soit, les prétendus

Énervés ne pouvaient être fils de Clovis II, puisqu'il est constant que ce roi n'est jamais sorti du royaume, qu'il s'est marié en 649, qu'il est mort en 656, âgé de vingt-deux ans, et n'a eu que trois enfants, qui tous trois ont régné, et qu'il n'a pu en avoir d'un âge assez avancé pour se révolter contre lui.

On a cru devoir s'étendre aussi longuement sur ce fait, par rapport aux discussions dont il a été l'objet depuis long-temps parmi les historiens.

On a également cru devoir citer en note les autorités les plus connues qui sont pour ou contre ce fait [1].

1. Belleforest, dans sa *Cosmographie*, le prétend de toute fausseté; *Brief recveil des antiquitez et fundations de Jumiéges*, où Belleforest est réfuté dans cet ouvrage apologétique attribué à Adrien Langlois, religieux bénédictin; Yepez, *Chronique*, t. 2, pag. 784 et suiv.; Mabillon, *Ann. benedict.*, t. 11, p. 313; *Guillaume de Jumiéges*, liv. 4, chap. 3, pag. 240; Duchesne, *Historiens français*, t. 11, p. 214 et 215; *Chronique de Fontenelle*; la *Chronique de G. Dupréau*; la *Chronique de l'ordre de Saint-Benoît*; la *Description de la Haute-Normandie* par T. Duplessis; Mézeray, *Chronologie de l'Histoire de France*; le *Gallia Christiana*; l'*Histoire générale de Normandie* par G. Dumoulin, etc.

M. E.-H. Langlois, du Pont-de-l'Arche, membre de la société des Antiquaires de France, etc., dans une notice très-étendue, publiée en 1824, et insérée dans les mémoires de la société libre d'Émulation de Rouen, même année, paraît avoir épuisé tout ce qui peut être dit à ce sujet.

La plupart des captifs que saint Filibert faisait racheter s'attachaient, par reconnaissance, à leurs pieux libérateurs : les uns embrassaient la vie monastique, et les autres s'unissaient à eux pour les aider dans leurs travaux. Ils augmentèrent considérablement le nombre des religieux et la population du monastère, qui finit par s'élever jusqu'à neuf cents moines et quinze cents frères convers.

L'un de ces captifs, nommé Saëns (*Sydonius*), racheté en Irlande, fut amené à Jumiéges, où il se fit remarquer par sa science et son zèle. Saint Ouen, qui visitait souvent ce monastère, ayant eu occasion de connaître sa capacité et ses vertus, l'établit abbé dans un monastère de son diocèse, bâti par le roi de France Thierry III, en 689, où ce religieux mourut en odeur de sainteté : l'endroit a depuis porté son nom.

Les pieux cénobites de Jumiéges, tout en consacrant la plupart de leurs moments à des exercices de piété ou au soulagement des infortunés, n'en cultivaient pas moins les sciences et les arts, et se livraient surtout à l'étude des langues, pour se mettre à portée de connaître les idiomes des peuples lointains où ils allaient racheter des captifs. Les lettres leur étaient en

outre indispensables pour les prédications auxquelles ils se livraient journellement.

Jumiéges et Fontenelle[1], au VIIe. siècle, étaient, pour ainsi dire, les seuls endroits de la Neustrie où les sciences et les lettres florissaient. Aussi, d'après l'utilité reconnue de ces établissements, les rois et les princes secondaient leurs entreprises. Sainte Bathilde, après la mort de Clovis, étant régente du royaume pendant la minorité de Clotaire III, n'oublia pas Jumiéges[2] dans ses générosités en faveur des monastères, dont elle fonda plusieurs.

Parmi les biens donnés à Jumiéges lors de la fondation de l'abbaye, se trouvait une partie de la forêt de la péninsule; l'autre avait été donnée précédemment à l'abbaye de Fontenelle. Ce fut saint Ouen, chancelier de France, alors archevêque de Rouen, ami de saint Filibert, qui en fit le partage; mais n'ayant pu le faire

1. Fontenelle, ou Saint-Wandrille, monastère près de Caudebec. On croit que ce fut là que Théodoric, fils de Childéric, dernier roi de France de la dynastie Mérovingienne, vint terminer ses jours.

2. Sainte Bathilde fit don d'une terre nommée Génesville, avec les maisons, moulins et leurs dépendances, et d'une propriété dans le Beauvoisis, nommée Montaterre.

de manière qu'aucune des parties n'eût à se plaindre de l'inégalité, sur une nouvelle vérification, pour les mettre d'accord, il fit donner la partie en litige à l'abbaye de Duclair [1].

Saint Filibert, dont les principaux soins étaient de propager les vertus monastiques, ayant formé le dessein de fonder un monastère de filles à Pavilly [2], en jeta les fondements sur un terrain qui lui fut cédé en 662. Il y mit pour supérieure sainte Austreberthe, prieure de l'abbaye de Port-sur-Somme [3].

Peu de temps après la fondation du monastère de Pavilly, saint Filibert fut arraché à ses frères de Jumiéges, qu'il ne cessait d'éclairer par ses connaissances et d'édifier par ses vertus.

Ebroin, maire du palais, homme cruel et vindicatif, ayant été mis en prison à l'avénement de Childéric II à la couronne, rendu quatre ans après à la liberté, et réintégré dans sa première dignité, sous Thierry, chercha à

1. Duclair, bourg sur le bord de la Seine, à 6 kilomètres (une lieue et demie) au septentrion de Jumiéges. Son abbaye n'est connue que par cette discussion. M. Noël, dans ses *Essais sur le département de la Seine-Inférieure*, suppose qu'elle fut détruite par les Danois, lors de leurs premières invasions.

2. Pavilly, bourg à 16 kilomètres (4 lieues) environ de Rouen, dans le pays de Caux, et à pareille distance de Jumiéges.

3. Le P. Mabillon, *Annales bénédictines*.

se venger de ceux qu'il croyait avoir été les auteurs de sa disgrâce. Saint Leger, évêque d'Autun, fut une des principales victimes de sa vindication. Saint Filibert, révolté de l'injustice du tyran, alla le trouver, et lui fit des représentations à ce sujet. Ebroin, outré de ce procédé, dissimula son ressentiment, mais conçut le projet de perdre saint Filibert ; il se servit, pour exécuter son perfide dessein, de quelques clercs de Rouen, qu'il gagna par des présents. Ils commencèrent par noircir le saint abbé aux yeux de l'archevêque ; ils furent ensuite chargés d'une lettre supposée écrite par lui au roi Thierry, dans laquelle saint Ouen était accusé de trahir ce prince, et Filibert demandait à être mis à sa place au siége épiscopal, offrant de donner une somme considérable, qu'il disait tenir de la générosité de plusieurs seigneurs. Cette lettre fut remise à saint Ouen, qui, malgré l'amitié qu'il avait pour saint Filibert, le fit arrêter et mettre dans la tour d'Alvarède[1]. On ignore la durée de sa captivité. Quelques auteurs pensent que saint Ouen ayant reconnu son innocence, se repentit de l'avoir persécuté. Cependant l'auteur anonyme de sa vie, écrite

1. La tour d'Alvarède faisait partie des remparts de Rouen ; elle était placée à l'endroit où est maintenant la rue de la Poterne.

environ vingt ans après sa mort, dit que quand il eut recouvré sa liberté, il fut envoyé dans l'Aquitaine, sans qu'il lui fût permis de revoir Jumiéges, ni l'abbesse de Pavilly, avec laquelle il avait été accusé d'avoir eu des liaisons scandaleuses ; que bientôt après il présida à la construction d'un monastère dans l'île de Her ou Herio, vers l'embouchure de la Loire, dans le golfe de Gascogne, connue depuis sous le nom de Nermoutier ou Noirmoutier, dont il fit le lieu de son exil.

Saint Ouen, toujours prévenu contre lui, voulut lui nommer un successeur à Jumiéges: mais ses religieux s'y refusèrent.

On pense que ce fut pendant ces contestations que saint Filibert envoya saint Aicadre [1] pour remplir sa place, et que saint Ouen refusa de le recevoir.

Le prieur claustral resta chargé de l'administration jusqu'à la mort d'Ébroin [2], époque où saint Filibert revint à Jumiéges, par l'ordre même de saint Ouen, qu'il était parvenu depuis long-temps à détromper sur son compte,

1. Écrit indifféremment *Aicadre* ou *Aychadre* par divers auteurs.

2. Assassiné en 681 par Hermanfrède, seigneur français, qu'il menaçait de mort, après l'avoir dépouillé de ses biens.

mais qui ne l'avait pas rappelé, pour ne point déplaire au vindicatif Ébroin.

Il resta peu de temps à Jumiéges. Waraton, successeur d'Ébroin, lui donna la terre de Villiers, dans le pays de Caux, pour y bâtir un monastère, connu depuis sous le nom de Montivilliers.

Après avoir fait terminer cette construction, il retourna dans le Poitou, et mourut à Noirmoutier, le 20 Août 684, âgé d'environ soixante-huit ans.

Avant de quitter Jumiéges, il nomma saint Aicadre pour être son successeur. Celui-ci, issu d'une famille distinguée de Poitiers, avait fait profession dans un monastère nommé Auxion, où bientôt il se fit remarquer par son zèle; de là il se rendit à l'abbaye de Quinçai, à laquelle il avait donné ses biens. Saint Filibert l'en fit nommer abbé. Ayant été ensuite désigné par le même pour être son successeur à Jumiéges, il vint administrer ce monastère, et fut constamment entouré de la vénération des religieux soumis à son autorité.

Sa vie fut écrite à diverses époques, et les auteurs varient entr'eux sur un grand nombre de faits merveilleux qui demandent trop de crédulité pour être crus.

Pour en donner une idée, on va citer le plus remarquable, sur lequel existent plusieurs versions qui sont loin de s'accorder.

« Saint Aychadre étant fort âgé et chargé
» d'un grand nombre de religieux, pria Dieu
» très-instamment de les conserver, s'offrit
» de vivre encore si sa vie leur étoit néces-
» saire » (il avait été prévenu quelques jours auparavant, par une révélation mystique, qu'il devait mourir incessamment). « Ayant fait sa
» prière, tous les religieux retirés et lui cou-
» ché par terre sur un cilice, il vit un ange
» brillant comme le soleil et tenant en main
» une verge ; de l'autre côté il vit le diable,
» d'une figure épouvantable, qui disputoit avec
» le bon ange et se vantoit de sa puissance
» sur les hommes et de la commission qu'il
» avoit de tenter les plus parfaits : sur quoi
» le bon ange le reprit de ce qu'il étoit venu
» dans ce monastère rempli de très-bons re-
» ligieux, lui défendit de leur nuire, et lui
» commanda de n'en point sortir, afin que
» les religieux mourants, l'horreur de sa vue
» et la terreur de sa présence leur servît de
» purgatoire. Après avoir ainsi parlé au diable,
» il parla à saint Aychadre et lui dit : Ne crai-
» gnez point, Dieu veut appeller à soi tous

» vos religieux en l'état de sa grâce; après
» quoi il en frappa quelques-uns de sa verge.
» Le saint abbé ne fut pas plustôt au lendemain,
» qu'il déclara sa vision à tous ses religieux,
» et les exhorta à se disposer à la mort; ils
» jeûnèrent trois jours entiers et ne cessèrent
» de pleurer leurs péchés; et le quatrième
» jour venu, ils reçurent les sacrements,
» s'embrassèrent les uns les autres, se mirent
» en oraison, et s'étant endormis, de neuf
» cents religieux qu'ils étoient, il en mourut
» la moitié, et lui-même peu de jours après,
» couché sur son cilice, rendit son ame à
» Dieu, environ l'an 680[1]. »

1. En voici une autre version non moins curieuse :

« Les historiens rapportent dans la vie de saint Aychadre,
» qui fut le second abbé de ce monastère, qu'estant fort
» caduc et aagé, ayant eu révélation de sa fin et craignant
» que ce grand nombre de religieux qu'il cognoissoit estre
» en grace, ne feit naufrage après son décès, feit sa prière
» à Notre-Seigneur d'y pourvoir. Et la nuict ensuivante, veid
» un ange se pourmenant dans la salle ou dortoir où ils repo-
» soyent tous, qui en toucha de sa verge quatre cents d'entr'eux,
» l'asseurant que dans quatre jours, le ciel qui les envioit à
» la terre les y enleveroit, et qu'il étoit l'ange gardien de cette
» maison, qui la conserveroit jusques à la fin. De quoy ce
» sainct abbé les ayant advertis et eux s'estant préparés à cet
» heureux voyage et pris en l'église, tous sains et allègres, le
» sainct viatique du sainct sacrement, ils s'en allèrent tenir
» chapitre avec leur sainct prélat, qui les feit seoir chacun

En réduisant ce miracle à de simples probabilités, il paraîtrait que les moines furent attaqués de la peste, et qu'il en mourut quatre cent quarante-deux en trois jours, en l'an 684, et que long-temps après on a voulu faire passer cet événement pour un miracle. Saint Aicadre leur survécut de trois années, et fit la demande d'être enterré au milieu d'eux. Ils furent tous mis dans des cercueils de pierre, et inhumés dans le cimetière de l'abbaye.

» d'eux au milieu de deux autres des frères pour honorer et
» soulager leur tant glorieux trépas. Ces sacrés confesseurs,
» chantant les divins cantiques avec leurs confrères, commen-
» cèrent à prendre le teinct et la lueur d'une face angélique,
» et se tenant en leurs siéges d'un maintien tout céleste,
» sans y chanceler, ni faire le moindre signe d'aucune douleur,
» passèrent tous de cette vie en l'autre en un mesme jour,
» le premier cent à l'heure de tierce, le second à sexte, le
» troisième à none, et le dernier cent à vespres. »

(*Brief recueil des antiquitez*, etc.)

On peut trouver ce fait, avec d'autres circonstances, dans Surius, t. 6; dans les *Annales de Flandre*, par Mayer, en parlant d'Haspres, où fut porté le corps de saint Aicadre, en 841; dans la *Vie des saints de l'ordre de saint Benoît*, par Mabillon; et dans beaucoup d'autres ouvrages. Les moines de Jumiéges avaient beaucoup de vénération pour saint Aicadre, qu'ils regardaient comme un des plus grands saints qu'eût possédés leur monastère; et ils célébraient sa fête avec beaucoup de pompe. Cependant, dans les derniers temps, ils avaient dégradé eux-mêmes un bas-relief en pierre placé dans l'abbaye, qui représentait ce fait. Une fresque, qui en rappelait le souvenir, existait encore dans le cloître à l'époque de la révolution.

Cochin, religieux de Jumiéges, lui succéda. Les lettres et les arts continuèrent sous lui à faire partie des occupations des religieux. Cet abbé chargea l'un d'eux d'écrire la vie de saint Filibert, la seule qui soit narrée avec simplicité et dépouillée d'une partie du merveilleux qui se trouve dans les autres vies des saints de Jumiéges, composées postérieurement, ce qui les rend fort suspectes. A la fin de son gouvernement, malgré la mort des quatre cent quarante-deux religieux sous saint Aicadre, il y avait encore neuf cents moines dans le monastère.

Saint Hugues fut le quatrième abbé de Jumiéges. Par son mérite et sa naissance, il obtint la confiance de Charles-Martel, maire du palais. Il fut pourvu en même temps de l'évêché de Paris, de celui de Bayeux, de l'archevêché de Rouen, de l'abbaye de Saint-Wandrille et de celle de Jumiéges. Il administra ses trois évêchés et ses deux abbayes, de manière à mériter des éloges. Il était fils de Dreux ou Drogon, comte de Champagne, et d'Austrude, fille de Waraton, maire du palais. Il mourut le 9 Avril 730, à Jumiéges, où il s'était retiré pour vivre dans la retraite,

après avoir enrichi le monastère [1]. Il fut enterré dans la grande église, où les religieux lui érigèrent un magnifique mausolée, sur lequel ils suspendirent une couronne composée de divers métaux précieux, en reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient reçus de lui.

Un de ses successeurs, Drogtegand, s'acquit par son mérite la confiance du roi Pepin, chef de la dynastie Carlovingienne, qui le chargea de deux missions importantes auprès des papes Étienne III et Paul Ier., son successeur, qui tous deux avaient demandé des secours à Pepin pour s'opposer aux excès des Lombards.

Ce fut sous l'abbé Landric, successeur immédiat de Drogtegand, que Tassillon, duc de Bavière, vint, en 794, achever, dans la pénitence et l'obscurité du cloître, les restes d'une vie déshonorée par la lâcheté et la perfidie. Tombé au pouvoir de Charlemagne, son parent et son bienfaiteur, qu'il avait souvent trahi, il fut condamné à mort : mais Charlemagne, en considération de sa parenté, lui fit grâce de la vie. Cependant, pour le punir de sa félonie, il

1. N'étant encore que laïc, il donna des terres considérables aux abbayes de Jumiéges et de Saint-Wandrille.

(Le P. Pommeraye, *Histoire des archevêques de Rouen.*)

le fit tondre et enfermer d'abord dans le monastère de Saint-Goar, ensuite dans celui de Saint-Nazaire-de-Lauresheim, d'où, quelques années après, il fut transféré dans l'abbaye de Jumiéges, ainsi que son fils aîné Théodon : tous deux, dit-on, moururent dans ce dernier monastère, où ils furent enterrés dans la salle du Chapitre.

Ce fut probablement ce qui fit croire que le prétendu tombeau des Énervés, que l'on voyait, comme nous l'avons dit plus haut, dans l'église de Saint-Pierre, était celui de ces deux illustres personnages[1].

On a déjà passé sous silence le nom de plusieurs abbés dont l'administration n'offre rien d'intéressant. Mais nous ne croyons pas devoir oublier de faire mention de l'abbé Hélisacar, homme de lettres distingué, dont les talents lui méritèrent la confiance de Louis-le-Débonnaire, qui le fit son chancelier, n'étant encore que roi d'Aquitaine, et qui le continua dans cette charge à son avénement à l'empire. Ce fut d'après ses conseils qu'en 822, dans un parlement qui se tint à Attigny, Louis se

1. *Gallia Christiania* et autres, cités dans la note relative aux Énervés.

réconcilia avec ses trois jeunes frères, Drogon, Hugues et Thierry, qu'il avait fait tondre en 818 et renfermer dans des monastères. Il finit cependant par perdre cette confiance, et mourut à Saint-Maximin-de-Trèves, dont il était également abbé.

Ce savant avait instruit Fréculfe, évêque de Lisieux; ce qui a fait dire à quelques historiens que Fréculfe avait été moine à Jumiéges. Fréculfe lui dédia la première partie de sa chronique, après l'avoir chargé d'en vérifier l'exactitude avant de la livrer au public. Il concourut également à la confection de divers autres ouvrages.

En 830, Foulques, étant abbé de Jumiéges, fut investi par l'empereur de la charge d'archichapelain ou grand-aumônier de France. Ce fut de son temps qu'un moine de Jumiéges écrivit la vie de saint Aicadre. On croit que c'est la plus ancienne et la plus véridique. Cependant le merveilleux dont elle est remplie n'est pas fait pour inspirer beaucoup de confiance, et dénote de la part de l'auteur trop de crédulité dans des traditions erronées. Un siècle auparavant, un autre moine de Jumiéges avait écrit, avec aussi peu de critique, la vie de sainte Austreberthe, abbesse de Pavilly.

A cette époque, l'abbaye de Jumiéges avait

subi de grandes diminutions dans ses revenus, par la distraction de plusieurs terres que les religieux avaient été contraints de céder pour subvenir aux besoins de l'état.

La restitution en fut obtenue de Pepin, roi d'Aquitaine, sous l'abbatiat d'Héribert ; ce qui résulte d'une charte du 23 Avril 838.

Rodolfe, fils de Guelfe ou Welpon, comte de Revensberg, frère de l'impératrice Judith et oncle de Charles-le-Chauve, obtint cette abbaye.

Ayant accompagné en France sa sœur, que Louis-le-Débonnaire avait épousée à Francfort, en 819, le crédit qu'il obtint auprès de l'empereur excita la jalousie des trois enfants de ce prince, qui, déjà mécontents du mariage de leur père avec Judith, se révoltèrent. Dans cette révolte, Rodolfe fut relégué en Aquitaine, sous la garde de Pepin, qui le fit tondre et renfermer dans un monastère, ainsi que son frère Conrard. Louis ayant recouvré son autorité, les retira des mains de son fils, et rétablit Rodolfe, qui était son premier ministre, dans la charge et les faveurs dont il jouissait précédemment à sa cour. Mais Rodolfe embrassa la vie monastique, et après avoir eu l'abbaye de Saint-Requier, il obtint également l'abbatiat

de Jumiéges. Ne pouvant se fixer dans ce dernier monastère, il en partagea les revenus avec ses religieux. Ce partage donne une idée des grands biens que possédait alors cette abbaye [1].

C'est le premier partage dont l'histoire fasse mention qui ait eu lieu à Jumiéges, où il paraît que jusqu'alors il n'avait été fait aucune distinction (comme dans d'autres monastères où ce partage existait déjà) entre la mense abbatiale et la mense conventuelle.

En 840, Hasting [2], à la tête d'une armée

1. On trouve ce renseignement dans les mémoires du monastère, que les moines eurent pour leur lot trente-sept seigneuries et terres, pour subvenir à leurs besoins. Ce partage fut approuvé par Charles-le-Chauve. La charte est du 22 Février 849.

2. Hasting (*Hastingus*) était un champenois qui, s'étant joint aux Normands, fit, à leur tête, des ravages incroyables. Charles-le-Chauve, pour obtenir la paix et son amitié, lui céda le comté de Chartres. Ce fut lui qui, à la tête des Normands, prit et saccagea la ville de Lune (aujourd'hui Porto-Venere, sur les côtes de Gênes) par un stratagème singulier. Arrivé devant la ville, qu'il croyait être Rome, il envoya quelques-uns de ses gens pour demander à l'évêque la permission d'y loger pour se reposer des fatigues qu'ils avaient éprouvées sur mer, en ajoutant que leur chef, accablé d'années, demandait le baptême; le prélat leur accorda cette dernière demande. Hasting se fit apporter par ses troupes, comme un homme que ses infirmités empêchaient de marcher, et se fit baptiser avec beaucoup de pompe. Retourné sur ses vaisseaux, il fit publier, peu de jours après, la nouvelle de sa mort; et quelques-uns de ses officiers vinrent demander à l'évêque de lui accorder la sépulture que méritait un prince

de Danois, dont la ruse autant que la valeur l'avaient fait élire chef, vint avec une flotte considérable envahir les bords septentrionaux de la France. Il gagna plusieurs batailles et prit plusieurs villes maritimes. Le bruit de son invasion et des excès de ses soldats se répandit bientôt dans l'intérieur du royaume et des provinces; la terreur précédait ses armes; chacun fuyait à son approche. Il dirigea sa flotte vers l'embouchure de la Seine, pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Les bourgs, les villes et les villages furent pillés et saccagés; les églises et les monastères étaient principalement les objets de sa convoitise et de celle de ses soldats, parce que c'est là qu'ils trouvaient le plus de butin. Cependant les religieux de Fontenelle sauvèrent leur couvent du pillage, moyennant

chrétien; ils ajoutèrent qu'avant d'expirer, il avait légué des sommes considérables à son église. On accueillit leur demande. On apporta Hasting tout armé dans un cercueil, accompagné de ses troupes en armes. L'évêque officiait lui-même. Au milieu de la cérémonie, Hasting sortit du cercueil, et ayant donné le signal convenu avec ses gens, ils firent un massacre horrible, et d'autant plus aisément, que la curiosité avait attiré là tout le peuple. Le pillage fut immense, et tous ceux qu'épargna l'épée du traître, furent conduits en esclavage. Cet homme, après avoir erré un grand nombre d'années à la tête d'une armée de Danois, et semé partout où il porta ses pas la terreur et la dévastation, vécut paisiblement dans le comté de Chartres, où il devint l'ami et l'allié des Français.

une forte somme d'argent [1]. Quelques moines de Jumiéges prirent la fuite en enlevant ce qu'ils purent des objets les plus précieux, après avoir caché le surplus [2]; mais la plupart prirent la résolution de rester pour s'opposer à leurs ennemis, que leurs excès, et surtout la destruction des églises et des monastères, faisaient nommer les *fléaux de Dieu*. Ces pieux reclus, auxquels l'art de la guerre était étranger, s'armèrent et se barricadèrent dans l'enceinte de leur monastère. Mais à peine furent-ils en état de défense, que les Danois, avides de pillage, se présentèrent sous leurs murs, après avoir mis en fuite quelques villageois mal aguerris qui avaient tenté d'empêcher le débarquement. Les religieux voulurent également se défendre; mais leur résistance ne fit qu'irriter leurs ennemis, qui en peu de temps se firent jour à travers les murs et défoncèrent les portes. Alors furieux ils s'élancèrent en masse dans l'intérieur du monastère, où ils massacrèrent impitoyablement tous les religieux; ils en firent même

1. Quelque temps après, leur monastère eut le même sort que celui de Jumiéges.

2. Par la suite, en faisant des fouilles dans les églises, on a trouvé plusieurs châsses d'un très-grand prix, qu'on croit avoir été cachées dans terre à cette époque.

mourir plusieurs dans des tourments affreux, pour découvrir où pouvaient être cachées leurs richesses. Ils dépouillèrent les églises et les dortoirs de tout ce qu'ils purent enlever, mirent le feu aux édifices, en sapèrent les fondements, et n'abandonnèrent ces lieux qu'après avoir vu les églises et toutes les autres constructions s'écrouler au milieu des flammes. Dans cette destruction, il ne resta (dit Mabillon) que les principaux murs de l'église de Saint-Pierre [1].

Les religieux qui s'étaient sauvés à l'approche des Danois et qui, d'après la commune opinion, furent les seuls qui survécurent à ce désastre, se retirèrent les uns à Saint-Denis, et les autres à Haspres, dans le Cambrésis, à une prévôté que Pepin, duc de Brabant, avait fondée, en reconnaissance de la victoire qu'il avait remportée sur le roi Théodoric. Ce fut là qu'ils portèrent les objets les plus précieux qu'ils avaient sauvés du pillage des Danois, tels que leurs vases sacrés, des reliques, entr'autres les corps de saint Aicadre et de saint Hugues, leurs titres, et des manuscrits sur les événements qui s'étaient passés dans ces lieux et sur l'histoire du temps ; ce

1. Il paraît que les tours de la grande église étaient également restées, puisque dans la suite Raoul Tourte, comme on le verra plus tard, voulut les faire démolir.

qui fut cause que par la suite les Flamands se trouvèrent en possession de ces objets, et eurent connaissance d'un grand nombre de faits qui s'étaient passés à Jumiéges et que les auteurs de ce pays ont rapportés dans leurs écrits [1]; de sorte que dans les temps modernes, quand les moines de Jumiéges ont voulu donner des notions sur l'histoire de leur monastère [2], ils ont été contraints de puiser des renseignements dans les anciennes chroniques de Flandre, pour ne pas être contredits.

Quelques écrivains prétendent qu'après cette destruction, Rodolfe se démit de son abbatiat, et mourut à Saint-Requier, le 29 Janvier 866. D'autres disent qu'il fut massacré avec les religieux, lors de la destruction.

Quelque temps après, Rollon [3] ayant re-

1. V. Meyer, *Annales de Flandre.*

2. *Brief recveil*, etc.

3. Rollon, Rhou ou Raoul, ainsi nommé par divers historiens, était fils de Guyon, souverain d'une partie du Bas-Danemarck. On prétend qu'il naquit en 843. Contraint de quitter sa patrie, il partit avec une armée considérable de Normands, que la trop grande population de leur pays forçait de s'expatrier, débarqua en Angleterre, vint après sur le Rhin, conquit la Neustrie, assiégea plusieurs fois Paris, et finit par faire la paix avec Charles-le-Simple, roi de France, qui lui donna sa fille Giselle en mariage et lui laissa la possession paisible de la Neustrie, qui prit le nom de Normandie et dont il fut le premier duc.

monté la Seine avec une flotte nombreuse, descendit à Jumiéges, le 18 Décembre 877 (d'après l'histoire de ce duc, imprimée dans les mémoires de l'Académie de Caen, année 1754). Mais, soit qu'il fût frappé de respect à la vue des vestiges de tant de grandeur et de piété, ou plutôt, comme le supposent quelques historiens, qu'il eût déjà voulu gagner l'affection des habitants de la Neustrie, il passa outre sans commettre aucune exaction dans le pays, remonta la Seine de plusieurs lieues, et descendit à un endroit nommé Emandreville [1], où, quoique païen, il déposa sur l'autel d'une chapelle dédiée à saint Waast la châsse de sainte Hermantrude [2].

A cette époque, Jumiéges, ainsi que les autres lieux sur les rives de la Seine, furent les plus exposés aux ravages des Normands, qui ne

La fille de Charles-le-Simple mourut sans lui laisser de postérité; il épousa la belle Pope, fille de Beranger, comte du Bessin, qu'il avait enlevée et mise au nombre de ses concubines, et dont il avait eu plusieurs enfants, entr'autres Guillaume, qu'il fit reconnaître pour son légitime héritier. Rollon fut le premier prince normand qui parvînt à fonder un établissement solide en France. Il mourut après avoir fait la guerre pendant près de quarante ans, dont trente en France.

1. Ce doit être Bonne-Nouvelle près Rouen, où Rollon campa avant d'entrer dans cette ville.

2. Gab. Dumoulin, *Histoire générale de Normandie.*

cessèrent que quand ils devinrent paisibles possesseurs de la Neustrie, et que Rollon se fut allié au roi de France en épousant sa fille Giselle.

Alors deux religieux qui, dans leur jeunesse, avaient échappé au massacre des Danois en se retirant à la prévôté d'Haspres, Baudouin et Gondouin (dont Guillaume de Jumiéges nous a conservé les noms), quoiqu'ils fussent alors dans la décrépitude, revinrent à Jumiéges. Ils trouvèrent les ruines de leur ancien monastère cachées sous les ronces; en pénétrant dans ces décombres, ils découvrirent un autel qu'ils ombragèrent avec des rameaux, et, secondés par quelques bons villageois qui s'intéressaient à leur rétablissement, ils construisirent une petite cabane pour se loger. Il ne restait de parfaitement entier que les principaux murs de l'église de Saint-Pierre, qu'il n'était pas en leur pouvoir de restaurer.

Fils et successeur de Rollon, Guillaume-Longue-Épée [1] releva ce monastère de ses ruines.

1. Gabriel Dumoulin, en parlant de l'avénement de ce duc au gouvernement de la Normandie, dit « qu'il prit de la main de » l'archevêque le cercle ducal, le manteau et l'espée qui, bien » plus longue que les autres, lui apporta le surnom de *Longue-*

Les moines de Jumiéges furent redevables de ce bienfait à la circonstance suivante :

Le duc Guillaume étant venu chasser dans les bois de Jumiéges, vint visiter les décombres de l'abbaye, où il trouva les deux religieux occupés à extirper des buissons poussés sur les restes des anciens édifices : il leur demanda qui pouvait, dans un âge aussi avancé, les attirer dans ces lieux qui paraissaient déserts ? Les bons pères lui firent le récit des désastres qu'ils avaient éprouvés, et lui firent connaître la détresse dans laquelle ils se trouvaient ; néanmoins ils offrirent au duc des aliments ; mais comme ils n'avaient à lui offrir que du pain d'orge noir qu'ils faisaient eux-mêmes pour leur nourriture, et de l'eau, le duc les refusa dédaigneusement. Il quitta les deux religieux pour

» *Espée* ». Guillaume réunissait aux avantages extérieurs les plus rares qualités : accessible à tous ses sujets, il rendait justice à chacun ; il était l'ami des bons et la terreur des méchants ; il fit plusieurs fois preuve de beaucoup de valeur, notamment dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les comtes de Bretagne, qui voulurent revendiquer cette dernière province, en se servant du prétexte qu'elle avait été concédée à Rollon, et que cette concession ne regardait pas ses héritiers. Ce duc, plein de loyauté et trop confiant envers ses ennemis, mourut victime de la plus lâche trahison. Arnould, comte de Flandre, l'attira dans une île de la Somme, nommée *Pecquigny*, sous prétexte de traiter avec lui, et le fit assassiner. Cet événement eut lieu le 18 Décembre 942.

continuer sa chasse ; mais à peine fut-il dans la forêt, qu'un énorme sanglier vint se jeter sur lui : il voulut le percer avec son épieu, mais le bois ayant rompu, l'animal le renversa par terre sans connaissance, et ne lui fit pas de blessure dangereuse[1]. Quand il eut repris ses sens, il pensa que ce qu'il venait d'éprouver était une punition de Dieu, pour l'offense qu'il avait faite aux bons pères en refusant la nourriture qu'ils lui avaient offerte ; pour la réparer, il revint de suite les trouver, collationna avec eux, et leur promit de faire rétablir leur monastère. A peine de retour à Rouen, il requit des ouvriers pour aller à Jumiéges, en leur enjoignant de suivre le plan que leur donneraient les religieux, et il leur fit distribuer de l'argent pour acheter des matériaux et se payer de leur salaire.

On commença par réédifier la petite église et les dortoirs. Les travaux furent exécutés avec beaucoup de promptitude, et en peu de temps l'abbaye fut en état d'être habitée ; mais ces nouvelles constructions étaient loin d'égaler les anciennes.

1. Dans le pays, on prétend que cet événement arriva dans un lieu de la forêt connu sous le nom de Saussemare.

La dédicace de l'église fut faite le 20 Février 930, en présence du duc Guillaume, et elle fut mise de nouveau sous le vocable du prince des apôtres.

Le duc fit venir de Poitiers un abbé nommé Martin et douze religieux, pour recommencer, dit Dumoulin, *la sainte peuplade de Jumiéges.*

Cet historien prétend qu'à partir de ce moment, le pieux duc n'eut d'autre désir que de se faire religieux, mais que l'abbé Martin le détourna de ce projet, et se contenta de lui donner un froc, un scapulaire et une discipline, que le duc enferma dans une cassette dont il portait toujours la clef sur lui.

Il racheta les biens de l'abbaye, qu'il donna aux religieux à perpétuité [1]. Aussi, peu de temps après, ces lieux redevinrent florissants ; mais à peine commençaient-ils à reprendre leur splendeur, que sous l'abbé Annon, suc-

1. Parmi les dons faits par ce prince, on comptait Jumiéges avec ses dépendances, prés, vignes, bois, eaux, pêches; Yainville et le manoir du Trait-d'Avilette, aujourd'hui le hameau de Saint-Paul; Duclair, avec toutes ses dépendances, églises, terres, cours d'eau, pêches, etc.; le moulin de Caudebec, les seigneurie et terre de Norville, le port de Touit, Quillebeuf, Wambourg avec les églises, port, péages, et tous autres droits relevant des domaines. Il donna aussi les terres de Joui et de Ganciel avec le patronage des églises, les dîmes et coutumes de ces lieux.

cesseur de Martin, la mort du duc, leur bienfaiteur, vint jeter la consternation parmi les religieux.

Louis-d'Outremer, voulant s'emparer de la Normandie, crut devoir profiter de la jeunesse de Richard Ier., fils de Guillaume, qu'il fit enlever, sous prétexte de soigner son éducation. Il donna le gouvernement de la province à Raoul-Tourte, surintendant de ses finances, qui détruisit plusieurs églises pour faire bâtir des forteresses de leurs débris ; il fit retirer jusqu'aux fondements des murailles de la grande église de Jumiéges, et il aurait démoli les tours [1] pour en employer les débris à restaurer les fortifications de Rouen, sans un clerc nommé Clément, qui les racheta de ses deniers, en 946 [2].

L'abbé Annon était un religieux plein de zèle ; il aimait les lettres : il fit copier plusieurs bons livres dont les copies existaient encore à l'abbaye avant la révolution. C'est sous lui que fut composé un poëme latin, de deux cents vers, sur l'origine, la destruction et la restauration du monastère, qui fut gravé par fragments sur des lames de cuivre que les moines

1. Gabriel Dumoulin, *Histoire générale de Normandie.*
2. *Ibid.*

firent sceller par la suite dans les murailles de leur cloître [1].

Après l'administration de l'abbé Annon, le désordre s'introduisit tellement parmi les religieux, qu'une réforme devenait indispensable. Saint Guillaume, évêque de Dijon, vint à Jumiéges à ce sujet : quelques exhortations suffirent pour faire rentrer les moines dans le devoir. Ce fut sous l'abbé Robert Ier., mort vers l'an 1014, qu'eut lieu cette visite de saint Guillaume.

Sous Thierry, son successeur, que saint Guillaume avait amené de Dijon et qui appartenait à la maison de Montgommery, l'ordre le plus austère régna parmi les moines ; ce qui lui valut le titre de Restaurateur de la vie monastique.

Les sciences et les arts continuaient d'être cultivés à Jumiéges, où il existait plusieurs écoles ; il y en avait d'intérieures pour les moines, et d'extérieures pour les séculiers, qu'on admettait sans distinction des riches ou des pauvres, et même souvent ces derniers étaient nourris aux dépens du monastère.

1. Ce poëme est parvenu jusqu'à nous : il existe à la suite du *Brief recueil des antiquitez de Jumiéges*, dont nous avons parlé plus haut.

Ce fut pendant son gouvernement que Richard II, dit le Bon, quatrième duc de Normandie, donna au monastère des biens considérables[1]. Il faisait ordinairement chaque année deux ou trois voyages à Jumiéges. Ce fut dans un de ces voyages qu'étant allé faire sa prière dans l'église, au lieu d'un marc d'or ou d'argent qu'il donnait ordinairement, il mit dans le plat aux oblations un petit morceau d'écorce ou taillure de bois. Cette ridicule offrande répandit l'étonnement parmi les assistants; mais le duc le fit cesser avant de sortir, en déclarant qu'il entendait par là donner à l'abbaye le bois et le manoir de Vimoutiers, afin que les moines fussent plus attentifs à prier Dieu pour lui et sa postérité.

Depuis quelque temps on avait commencé la restauration de la grande église : mais la mort de divers abbés l'avait interrompue. L'abbé Robert II, dit Champart, fit reprendre les

1. Les moines de Jumiéges prétendaient être redevables à ce duc des biens qu'ils possédaient au Pont-de-l'Arche, aux Damps, à Saint-Pierre-d'Autilz, à Saint-Marcel, à Saint-Just, à Tourville, aux Authieux, à Gruchet, à Rouen, à Lillebonne, à Trouville, à Norville, à Goui, à Vimoutiers, à Saint-Pierre-du-Manoir, à Bayeux, à Trun, à Honfleur, à Brocheville, à Dives, et enfin à Vieux-Fumé.

travaux en 1040; ils furent continués jusqu'au mois d'Avril 1043, époque où Édouard-le-Confesseur, roi d'Angleterre, appela l'abbé Robert auprès de lui.

Ce prince, qui vécut long-temps à la cour des ducs de Normandie, avait en quelque sorte été élevé dans le monastère de Jumiéges; on prétend même qu'il y avait fait vœu de chasteté; et c'est sans doute là qu'il avait puisé les principes d'austérité auxquels il se soumit, en menant au milieu de sa cour une vie à peu près monastique, n'ayant d'autre désir que d'être mis un jour au rang des plus grands saints. Il appela l'abbé Robert à sa cour pour le guider par ses conseils.

Il y avait à peine un an que Robert était en Angleterre, quand le comte Goodwin accusa la reine Emme, mère d'Édouard, d'un commerce scandaleux avec Alwin, évêque de Winchester. La reine prétendit démontrer son innocence par l'épreuve du feu. Pour ce sujet on s'assembla dans l'église de Winchester, où la reine, dépouillée de son manteau royal et les yeux bandés, marcha, dit-on, sur douze socs de charrue rougis, sans éprouver la moindre douleur, au grand étonnement du Roi, des évêques et d'une multitude de spec-

tateurs. La reine fut donc ainsi justifiée (sans doute par quelque supercherie). Édouard lui demanda alors pardon, et reçut la discipline de sa main et de celle de l'évêque injustement accusé. Goodwin fit retomber l'odieux de cette accusation sur l'abbé Robert, qui fut contraint de quitter momentanément l'Angleterre, où il retourna peu de temps après, et fut nommé évêque de Londres.

Son successeur à Jumiéges fut Godefroy. Il avait un goût décidé pour les lettres et les arts; il entreprit de continuer les travaux de la restauration de la grande église, mais il mourut avant d'en voir la fin (14 Mai 1048).

Il enrichit la bibliothèque d'un grand nombre de bons livres, et fonda un service qui devait avoir lieu à perpétuité, tous les premiers lundis de carême, pour le repos de l'ame des auteurs, des copistes et de ceux qui donneraient des livres.

L'abbé Robert-Champart, évêque de Londres, nommé archevêque de Cantorbéry, en 1050, ne cessa, pendant qu'il fut à Londres, d'envoyer tous les ans à Jumiéges le fruit de ses épargnes. Étant archevêque de Cantorbéry, il fut de nouveau persécuté par Goodwin, et

banni d'Angleterre par les états - généraux assemblés. Il vint terminer ses jours à Jumiéges, où il mourut le 26 Mai 1056. Sa mort priva les religieux d'un bienfaiteur dont le secours leur était nécessaire pour les aider à achever l'église de la Vierge, qui n'avait encore ni vitraux ni nef. Cependant, par les générosités de quelques seigneurs, le travail fut terminé en Novembre 1066. Mais la dédicace n'en fut faite qu'au mois de Juillet de l'année suivante, par Maurille, archevêque de Rouen, en présence de Guillaume - le - Conquérant, duc de Normandie, de plusieurs seigneurs de la cour, des évêques et des abbés de la province, et mise de nouveau sous le vocable de la Vierge, un mois avant la mort de Maurille.

Les lettres continuaient toujours d'être cultivées à Jumiéges. Depuis plus de cinquante ans, des écoles gratuites étaient ouvertes dans le monastère, et les abbés eux - mêmes ne dédaignaient pas d'y donner des leçons.

C'était à cette époque que vivait l'historien Guillaume de Jumiéges, moine de ce monastère et professeur, connu des savants par son ouvrage intitulé : *De ducibus Normanniæ*, qui contient des renseignements précieux sur l'histoire des premiers ducs de Normandie.

Il dédia cet ouvrage à Guillaume-le-Conquérant [1].

En 1078, le siége abbatial fut rempli par un religieux de Fontenelle nommé Gonthard, originaire de Sotteville. Sa piété et ses vertus ont fait inscrire son nom au catalogue des saints. Ce fut de son temps que Jumiéges fut principalement qualifié du titre d'*Aumônier* que lui avait acquis depuis long-temps la générosité des religieux.

Guillaume-le-Conquérant, à l'exemple de ses prédécesseurs, affectionnait beaucoup ce monastère, et plusieurs fois les moines ressentirent l'effet de ses largesses. Il avait donné, sous Robert III, l'île d'Helling, située dans la partie méridionale du comté de Norfolk, que les religieux érigèrent en prieuré, qui leur rapportait annuellement 1,100 écus d'or. Il venait souvent visiter cette retraite, et se lia particulièrement avec l'abbé Gonthard, à qui les connaissances profondes qu'il possédait en médecine valurent l'honneur d'être son premier médecin.

Si l'on en croit quelques historiens, entr'au-

1. Le manuscrit de cet ouvrage, qui était à la bibliothèque de Jumiéges, est maintenant à la bibliothèque publique de Rouen. Il contient une vignette représentant Guillaume-l'Historien offrant son ouvrage au Conquérant.

tres G. Dumoulin, ce fut dans les environs de Jumiéges (à Sainte-Marguerite-lez-Jumiéges), et selon d'autres à Jumiéges même, que Harald ou Harold, grand-sénéchal d'Angleterre, renouvela, de la part d'Édouard-le-Confesseur, la promesse qu'il avait faite au père de Guillaume, de donner au fils la couronne d'Angleterre; promesse désavouée par quelques historiens, mais que l'affirmation donnée par d'autres rend au moins probable. G. Dumoulin, qui cite ce fait, rapporte que Harald prêta ce serment sur les reliques de saint Cande et sur un missel couvert d'un drap d'or[1].

Un auteur moderne (anonyme)[2] affirme que ce serment fut prêté à Jumiéges, et qu'il eut

1. Voici la formule de ce serment, suivant Gab. Dumoulin, *Hist. gén. de Normandie :*

« Que pendant le reste des jours d'Edouard, il (Harald) se » porteroit et nommeroit lieutenant du duc de Normandie, » dans le royaume d'Angleterre ;

» Qu'après la mort dudit Edouard, il employeroit sa vie et ses » biens pour assurer et garder la couronne au duc Guillaume ; » qu'attendant ce temps, si le duc vouloit envoyer des garni- » sons en Angleterre, il les mettroit dans le château de Douvres, » qu'il avoit fortifié et garni à ses dépens, et dans plusieurs autres » places ;

» Qu'il fourniroit lesdites garnisons de munitions de bouche » et de guerre ; qu'il prendroit à femme Adelie, fille du duc, » sitôt qu'elle seroit capable du lit marital. »

2. *Nouvelle Histoire de Normandie*. A Versailles, 1814.

lieu sur plusieurs reliquaires apportés exprès de la cathédrale et de Saint-Ouen de Rouen.

Malgré des promesses si solemnellement faites, après la mort d'Edouard, Harald se montra le compétiteur de Guillaume, et fut tué à la bataille d'Hastings, où la victoire incertaine ne se déclara en faveur des Normands que par la mort de Harald.

Après la conquête, plusieurs religieux furent appelés en Angleterre par le conquérant pour y remplir les principales charges ecclésiastiques, entr'autres le moine Renauld, auquel il donna l'abbaye d'Abbendon. Ce religieux fit présent à Jumiéges d'un magnifique texte couvert de lames d'or et enrichi de pierres précieuses.

Le conquérant ayant fait une chute de cheval à Mantes, se fit apporter à Rouen, au prieuré de Saint-Gervais, pour se faire traiter. Ce fut Guilbert, évêque de Lisieux, et l'abbé Gonthard, les deux plus célèbres médecins de leur temps, qui furent chargés de ce soin. Gonthard ayant prévu que la maladie du duc le conduirait au tombeau, ne voulut pas quitter ce prince un moment pendant tout le temps que dura sa maladie. Après sa mort, qui arriva le 9 Septembre 1087, tous ses courtisans et ses domestiques abandonnèrent son corps,

et il ne fut inhumé que par les soins de Gonthard et de l'archevêque de Rouen, qui le firent transporter à Caen, où il avait choisi le lieu de sa sépulture.

A cette époque, c'était un usage reçu parmi les gens de qualité de prendre l'habit religieux avant la mort. Cet usage avait souvent lieu à Jumiéges; il était toujours précédé de donations en faveur du monastère. Sous l'abbé Gonthard, on vit un sieur Guillaume de Sacherville s'y soumettre, après avoir donné aux religieux le tiers des dîmes de Trouville. Cet usage avait également lieu pour les femmes. Si les malades se rétablissaient, les hommes étaient obligés de venir habiter le monastère et d'en suivre la règle. Quant aux femmes, elles devaient venir habiter le bourg et être soumises aux supérieurs; elles recevaient chacune, journellement, la même pitance qu'un moine qui mangeait au réfectoire : par là elles acquéraient la qualification de *moinesses*.

L'abbé Gonthard mourut le 26 Novembre 1095.

Parmi les propriétés des moines de Jumiéges, ils possédaient à Rouen la tour d'Alvarède, qui faisait partie des remparts. Elle leur avait été donnée comme étant le lieu où saint Filibert

avait été enfermé, lors de la fausse accusation portée contre lui [1]. Par une condescendance d'un abbé de Jumiéges nommé Urson, elle servit à faire triompher un parti dans une révolte qui s'éleva dans la ville. Cette difficulté, d'abord peu importante, finit par devenir sérieuse. Plusieurs familles y prirent part; bientôt il se forma deux partis qui élurent des chefs. L'un se nommait Pilate et l'autre Decaux, d'où leurs partisans furent appelés les Pilatiens et les Cauchois. Un nommé Declaire, qui était du parti pilatien et ami de l'abbé de Jumiéges, lui demanda la tour dont il s'agit, qui était alors une des plus fortes places de la ville, ainsi que les maisons voisines également très-fortifiées. Il obtint sa demande, et le parti pilatien se rendit redoutable au parti cauchois. Ces troubles durèrent au moins cinq ans, par le manque d'énergie de Robert, comte Heuze, et ne cessèrent qu'au moment où la Normandie changea de maître. Quand ils furent terminés, Declaire voulut conserver la tour d'Alvarède, et les moines n'en redevinrent possesseurs qu'en la lui achetant.

Jusque-là les habitants de Jumiéges n'avaient

1. V. page 24.

d'autre paroisse que l'église de l'abbaye, où l'on voyait encore les restes des fonts baptismaux en 1694. Les religieux se réunirent à eux pour faire construire l'église paroissiale qui subsiste encore, et qu'ils dédièrent sous le vocable de saint Valentin [1], en reconnaissance de ce qu'il les avait délivrés miraculeusement d'une foule innombrable de mulots qui menaçaient de mettre la famine dans la péninsule, en détruisant les récoltes. On ignore l'année de la dédicace de cette basilique, indiquée au 15 Novembre dans un ancien martyrologe de l'abbaye.

De 1112 à 1117, l'abbaye fut ravagée deux fois pendant les troubles occasionnés par la guerre avec l'Angleterre.

L'abbé Urson mourut en 1127.

Nous passons ici sous silence l'administration de plusieurs autres abbés, qui n'offre rien d'intéressant.

1. Saint Valentin, patron de la paroisse de Jumiéges, et qui était également un des patrons de l'abbaye, avait été évêque de Terny en Italie. Il fut martyrisé à Rome, dans le IIIe. siècle. On possède encore son chef à Jumiéges. Sa vie et ses miracles, dont on peut trouver une partie dans *Bollandus*, ont été recueillis par Baudry (*Baldericus*), évêque de Dôle en Bretagne, dans le XIIe. siècle, et ensuite par D. F. T., religieux de Jumiéges, qui a fait imprimer son ouvrage à Rouen, chez Jean Dumesnil, cour du Palais, en 1696.

Nous dirons seulement que sous cette même administration, le désordre s'introduisit souvent parmi les religieux, ce qui nécessita de fréquentes réformes.

Durant l'abbatiat de Roger Ier., la plupart des belles fermes de l'abbaye furent dévastées pendant les guerres qui eurent lieu entre Henri II et ses fils, qui s'étaient révoltés contre lui, ce qui dura depuis 1172 jusqu'en 1174, temps pendant lequel les fils de Henri II mirent le siége devant Rouen.

Sous l'abbé Robert, dit d'Argences, Robert, comte de Meulan, fit don aux religieux de la chapelle de Saint-Filibert-du-Torp, dans la forêt de Brothonne, de terres, etc.[1], à condition qu'ils y mettraient deux religieux à perpétuité, pour prier Dieu pour lui et pour sa postérité. Outre qu'il pourvut à leurs besoins[2],

1. Parmi ces terres, on compte une cour de plus de 9 arpents 1/2 avec les édifices et les bois adjacents, 60 acres de terres labourables et le marais, depuis un endroit nommé le Vivier jusqu'au chemin appelé le Banquet.

2. En leur donnant 40 sols de rente sur la forêt de Brothonne, les fruits nécessaires pour faire leurs boissons et celles de leurs domestiques, les bois nécessaires pour bâtir, le droit de panage pour leurs porcs et autres bestiaux, avec le droit de prendre chaque jour dans la forêt deux charretées de bois mort pour leur chauffage.

ils avaient le droit d'*écuelle* quand il était au Torp, à Hauville ou à Vatteville. Ce droit consistait à avoir un mets de la table du comte et une ration de vin.

Il existait alors plusieurs chapelles à Jumiéges, et de plus une église à Heurteauville (hameau sur la rive gauche de la Seine), qui fut érigée en succursale en 1727 par l'abbé de saint Simon, à laquelle il réunit la chapelle du Torp.

La principale chapelle était celle du Mont-d'Avilette ou Mont-Saint-Paul, entre Jumiéges et Duclair, sous le vocable de cet apôtre. Elle tombait en ruines depuis l'établissement d'une léproserie sur le chemin de Jumiéges à Yainville, où il y avait une église dédiée à saint Michel. La chapelle de Saint-Paul fut restaurée, depuis, sur les instances de Raoul de Varneville, évêque de Lisieux, dans une visite qu'il fit à Jumiéges. Une autre était dédiée à saint Amateur, et est tout-à-fait inconnue, à moins que ce ne soit celle qui naguère existait à l'extrémité septentrionale du château dit du Taillis. Une troisième enfin fut consacrée à sainte Austreberthe, abbesse de Pavilly; elle devait être dans la forêt, et fut érigée en son honneur dès le commencement du VIIIe. siècle. Il y avait en outre deux églises dans la pénin-

sule, celle du Mesnil, dédiée à saint Filibert, et celle d'Yainville, sous le vocable de saint André.

Nous ne pouvons passer sous silence l'administration de l'abbé Richard Ier., dit Delamare, élu par les moines eu 1191. C'était un homme d'un grand mérite et d'une grande piété. Sa bénédiction fut faite par Gauthier, archevêque de Rouen, qui revint exprès d'Angleterre; elle eut lieu avec beaucoup de pompe. L'archevêque, dans cette circonstance, donna aux religieux le fief Adam-de-Varvannes, dans le pays de Caux.

Les premiers soins de l'abbé Richard furent de choisir deux officiers d'un mérite distingué parmi ses religieux, pour la cellererie et pour la sacristie. Le titre ou l'office de sacristain était alors très-important et surtout très-lucratif; il ne consistait pas seulement à prendre soin des vases sacrés et du mobilier des églises, il y avait encore un revenu fixe attaché à cette charge, et celui qui s'en trouvait revêtu jouissait alors du droit mortuaire dans toute l'étendue des paroisses de Jumiéges et du Mesnil, droit qui consistait à prendre le meilleur habit de chaque défunt et le tiers de ses meubles. Cet usage remontait à la fondation de l'abbaye. Il a eu lieu

jusqu'en 1552, époque où le bailli de Rouen le fit cesser par une sentence du 5 Novembre.

Dans le cours de l'abbatiat de l'abbé Richard, les moines de Jumiéges furent obligés d'abandonner le quart de leurs revenus pour contribuer à la rançon de Richard-Cœur-de-Lion, duc de Normandie et roi d'Angleterre, fait prisonnier en revenant de la Palestine. La somme qui fut fournie d'abord, n'ayant pas suffi, par l'infidélité de ceux qui levaient les taxes, le roi laissa en otage l'archevêque de Rouen et quelques seigneurs. L'abbé de Jumiéges, prévenant de nouvelles taxes, qui ne furent pas même imposées sur la Normandie, vendit toute son argenterie, et en fit porter le prix, avec tout ce qui restait d'or et d'argent dans la maison, au doyen de la cathédrale, pour obtenir plus promptement la délivrance du prélat des mains d'Henri VI, empereur d'Allemagne, prince cruel, qui faisait traiter ses otages avec une rigueur excessive. L'offrande de l'abbé devint inutile. L'empereur étant sur le point de mourir et craignant l'excommunication, rendit les otages, et Gauthier, archevêque de Rouen, remit en 1197 à l'abbé la somme qu'il avait donnée, et qu'il eut occasion d'employer en bonnes

œuvres ; car à cette époque, les guerres entre les rois de France et d'Angleterre causèrent une famine affreuse dans la Normandie, et l'abbaye de Jumiéges fut la ressource d'une quantité de malheureux qui sans elle seraient morts de faim. L'abbé donna d'abord la préférence aux habitants de la péninsule; mais insensiblement tous ceux qui se présentèrent eurent part aux secours. Il mourut le 20 Janvier 1198, six mois après la fin de cette calamité.

Durant l'abbatiat d'Alexandre, son successeur, Richard-Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, qui l'estimait beaucoup, vint à Jumiéges après une bataille contre Philippe-Auguste, qu'il avait mis en déroute à Vernon, le 16 Mai 1198. Il y passa les fêtes de la Pentecôte, et n'en partit que pour aller à la rencontre du roi de France, qui se disposait à faire le siége du château de Courcelles, que Richard avait pris d'assaut après sa victoire de Vernon.

Richard, se rappelant le bon accueil qui lui fut fait à Jumiéges, accorda dans la suite aux religieux le droit de marché à Duclair pour le mardi de chaque semaine, avec les priviléges accordés aux autres marchés. La charte

fut datée d'Andely, le 28 Août 1198, neuvième année de son règne.

A cette époque, les édifices de Jumiéges étaient d'une trop petite étendue, eu égard au nombre des religieux, qui montait à plus de soixante, non compris les domestiques. Robert Poullain, archevêque de Rouen, dans une visite qu'il fit à cette abbaye à la fin de 1208, fit offre de contribuer à l'agrandissement du monastère; il fut donc construit un nouveau dortoir, une infirmerie et une chapelle pour les malades, qui jusque-là n'avaient eu d'autres appartements qu'une partie du dortoir. Ce sont ces travaux qui ont induit en erreur D. Pommeraye (*Histoire des archevêques de Rouen*), quand il dit, d'après Bigot, que cet archevêque avait fait rebâtir l'abbaye de fond en comble.

A cette même époque, les religieux perdirent le Pont-de-l'Arche, que Philippe-Auguste réclama d'eux pour y construire des fortifications; il leur céda en échange la baronnie de Conteville près le Pont-Audemer.

Alexandre mourut le 25 Octobre 1212 [1].

1. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de connaître les cérémonies religieuses qui se pratiquaient pendant le carême à Jumiéges, du temps de l'abbé Alexandre, et qu'on croit avoir été introduites par Pierre de Cluny, un des précédents abbés.

Guillaume III, dit de Rançon, fut le successeur d'Alexandre.

En 1218, sous son abbatiat, on construisit

Nous ne rapporterons que les plus remarquables.

Depuis le mercredi des cendres jusqu'au jeudi-saint, excepté les dimanches et les fêtes, on disait trois offices au chœur: celui du jour, celui de la Sainte-Vierge, et celui des morts, etc. Les religieux faisaient la procession nu-pieds autour du cloître. Nous passons sur beaucoup d'autres détails inutiles; mais on ne croit pas devoir omettre la courtine ou rideau qui traversait le cœur et qu'on ne tirait qu'au *Per omnia* de l'*Agnus Dei*, pour ouvrir le passage à ceux qui devaient communier.

Le dimanche de la Passion, on faisait une profession de foi solemnelle touchant la réalité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. L'hebdomadier, avant la communion, tenait entre ses mains les espèces consacrées et disait tout haut : *Hoc corpus quod pro vobis tradetur ; hic calix testamenti est in sanguine Christi*, et à l'instant tout le chœur se mettait à genoux et restait en adoration jusqu'à ce que le prêtre eût communié. Deux moines tiraient la courtine, chacun de son côté, et la déchiraient en deux. Ce jour-là et les trois suivants, on disait quinze psaumes avant les ténèbres. On chantait la première antienne à genoux, ainsi que les laudes jusqu'au dernier psaume. L'office fini, l'abbé frappait trois coups, et les moines allaient se coucher. Le lendemain, après sexte, on chantait la messe *matinale* dans l'église de Saint-Pierre; tous les pauvres à qui on devait laver les pieds y assistaient. Cette messe était précédée des psaumes pénitentiaux et de l'absolution générale que l'abbé en aube et en bâton pastoral donnait à toute la communauté. On bénissait ensuite le feu nouveau, comme au samedi-saint, et tous les frères communiaient. Un prêtre en tunique offrait autant d'hosties qu'il en fallait pour le jour et le lendemain; car tout le monde communiait le vendredi-saint, sans préjudice du samedi et du

à Rouen la chapelle de Saint-Filibert pour la commodité des religieux quand ils allaient dans cette ville; ils la firent ériger à côté de l'hôtel de la Poterne, maison qui leur servait de refuge

jour de Pâques. Après la procession du saint-sacrement, qu'on portait d'ordinaire à la chapelle de Saint-Étienne, tous les religieux allaient au réfectoire, disaient le *Benedicite* et prenaient leurs places, mais seulement pour la forme, quoiqu'il y eût un dîner de servi, car à l'heure même les pauvres, conduits par le prieur, entraient sous le cloître; et la communauté sortait pour leur laver les pieds et les conduire au réfectoire, où elle les laissait entre les mains du chambrier, qui présidait à leur repas, et qui leur donnait 3 deniers à chacun. Les religieux allaient dire vêpres et dînaient ensuite. Les grâces étant dites, l'abbé avec le grand chantre et les onze plus anciens, lavaient les pieds à treize autres pauvres, les servaient à table, et leur donnaient à chacun 12 deniers et une paire de souliers. Le vendredi-saint, après primes, on récitait les sept psaumes avec les litanies, et de suite, au sortir du chœur, le psautier en entier; après tierce on chantait le martyrologe au chapitre, et on y prenait la discipline. Le service s'y faisait nu-pieds dans les deux églises de Saint-Pierre et de Notre-Dame. Le premier était pour les serviteurs de la cuisine et du réfectoire qui ne pouvaient assister au second : ils y communiaient; le second était pour la communauté et les externes, et tous les religieux y recevaient la communion des mains de l'abbé. On bénissait encore ce jour-là le feu nouveau, et à ces paroles de la passion : *Partiti sunt sibi vestimenta*, deux clercs, avertis par le chantre, s'approchaient doucement de l'autel, en enlevaient la nappe qui n'était que faufilée, et en emportaient chacun leur morceau. Après l'adoration de la croix, on la portait en procession au sépulcre, où l'abbé l'enfermait jusqu'au dimanche, jour où il allait la reprendre avant matines pour la remettre à l'autel. La cérémonie du samedi n'avait rien de remarquable.

dans les troubles. Cette chapelle fut construite du consentement des religieux de Saint-Lô. En 1435, les religieux de Jumiéges s'étant retirés à la Poterne avec leurs reliques, à cause des guerres, le curé de Saint-Lô (prieur de ce monastère) leur fit un procès pour des offrandes faites en l'honneur des reliques ; mais un accord mit fin à cette querelle scandaleuse.

Depuis, les moines de Saint-Ouen ayant ouvert leur maison à ceux de Jumiéges, cette chapelle ne fut plus considérée que comme un simple oratoire.

L'abbé Guillaume s'occupa beaucoup du temporel de son abbaye, et les moines lui furent redevables d'un grand nombre de transactions avantageuses. On peut citer entr'autres l'abolition du droit de gîte, dont nous aurons bientôt occasion de parler, et qui fut le sujet de contestations ridicules. La bulle qui détruisit ce droit singulier fut datée de Riéti, le 24 Février 1232.

L'année suivante, l'archevêque de Nice vint à Jumiéges, où il officia pontificalement et baptisa une cloche, à laquelle il donna le nom de Marie.

Sous le gouvernement de cet abbé, on remarque la création d'un fonctionnaire dont on n'avait jusqu'alors aucune notion. Il était

désigné sous la qualification d'écuyer (il avait un domestique) ; sa charge était d'accompagner l'abbé dans ses voyages : alors il mangeait à sa table et couchait dans sa chambre. En temps de guerre, il faisait la levée des soldats que l'abbaye devait fournir au roi pour toutes ses dépendances ; il était tenu de former aux exercices les soldats qu'il enrôlait, ainsi que tous les habitants de la péninsule, de leur apprendre à monter à cheval, à combattre de cette manière et à pied, et en outre de les conduire à l'armée ; il était de plus tenu de fournir en temps de paix à leur dépense pendant les quarante jours de service qui avaient lieu alors ; il était obligé de résider dans la péninsule, et n'en pouvait sortir sans la permission de l'abbé, qu'il servait à table quand il donnait à manger à un comte, à un évêque ou à un archevêque ; il veillait sur l'écurie, et distribuait l'avoine et le foin pour les chevaux. Quand l'abbé avait un présent à faire au souverain ou à quelque grand seigneur, il l'envoyait par son écuyer, qui avait aussi le titre de maréchal ; en son absence il était tenu de mettre son fils à sa place. Il était entretenu dans l'abbaye et nourri comme les religieux ; mais les jours de Noël, de carnaval, de Pâques et de Saint-Pierre, on faisait acheter

de la viande pour lui et pour son domestique.

Cet écuyer avait des appointements considérables, qui consistaient en une certaine quantité de blé, d'autres grains, de bois et de diverses denrées dont le détail serait trop long.

L'écuyer de Guillaume fut chargé par cet abbé, très-avancé en âge, de recouvrer divers droits appartenant à l'abbaye.

Les religieux lui furent redevables de l'affranchissement du droit de heurtage [1], qu'un seigneur nommé de la Houssaye prétendait exiger sur les bateaux chargés ou non chargés qui parcouraient la Seine depuis Yville jusqu'au port de Jumiéges.

Ce même écuyer obtint de Pierre de Briosne, seigneur du Lendin, une renonciation au droit de quai sur la rivière, et fit détruire celui que ce seigneur avait vis-à-vis de son château.

Guillaume mourut le 6 Mai 1239. Il a été regardé par les religieux comme un de leurs plus grands abbés après les fondateurs et saint Gonthard.

Sous un autre Guillaume, dit de Fors, la bibliothèque de Jumiéges se trouva considéra-

1. *Heurtage*, venant de *heurt*, choc. Deux vaisseaux se choquant, celui dont le patron s'était montré mal-adroit ou le moins expérimenté dans l'art de la navigation, était tenu de payer un droit, dont le taux est maintenant ignoré.

blement augmentée. On lui est redevable d'une concordance sur la Bible, qui fut imprimée à Bâle, en 1616. Il mourut le 4 Octobre 1248, et fut enterré dans l'église de Saint-Michel, qui dépendait de la léproserie placée entre l'église de Saint-Valentin de Jumiéges [1] et celle de Saint-André d'Yainville. Au milieu du XIVe. siècle, quand cette église fut transférée, ainsi que la léproserie, au Mont-d'Avilette, on trouva son tombeau.

En 1249, Robert, dit d'Etelan, fut pourvu de la crosse abbatiale. Il appartenait à la famille d'Epinay de Saint-Luc. Il était jeune, emporté et peu fait pour vivre dans l'austérité du cloître: aussi mit-il tous ses soins à s'en affranchir. Le meilleur moyen qu'il trouva fut de visiter les nombreuses propriétés de l'abbaye et de séjourner sur chacune le plus long-temps possible. En 1250, il se retira à Hauville, où était un des plus jolis manoirs de l'abbaye; il y resta quinze mois, livré à des exercices peu sérieux. A son retour, pour avoir un motif plausible de s'absenter, il se fit autoriser à poursuivre lui-même en justice la restitution de biens et de droits usurpés sur l'abbaye. Il obtint quelques avantages en faveur des religieux; mais il ne

1. Vis-à-vis de l'endroit appelé la Couture.

faisait que le plus lentement possible des démarches à ce sujet, et préférait ses plaisirs à l'intérêt des frères. Il passait la majeure partie de son temps tantôt à Honfleur, où les moines avaient des propriétés, tantôt à Duclair, dans un manoir nommé la Cour-du-Mont, et quelquefois à Quillebeuf. Une contestation qu'il éprouva dans ce dernier endroit fut cause que les religieux lui retirèrent l'autorité qu'il avait sur eux.

L'abbaye de Jumiéges possédait le poisson royal qui se pêchait à Trouville (dépendance de Quillebeuf). Les domestiques de l'abbé ayant pêché eux-mêmes un esturgeon, les habitants de Quillebeuf le leur enlevèrent de force ; mais les anciens de la ville le firent rendre. L'abbé, ne trouvant pas cette satisfaction suffisante, fit demander cinq d'entr'eux, et quand il les eut à sa disposition, il les fit arrêter et conduire dans les prisons de Jumiéges [1], avec ordre de les y garder étroitement. Les habitants de Quillebeuf, irrités de ce procédé, se réunirent et vinrent en tumulte faire des reproches à l'abbé d'Etelan et l'insulter ; ses domestiques furent

1. Il y avait des prisons à Jumiéges où l'on enfermait les malfaiteurs qui étaient jugés par les religieux ou par leur sénéchal. Peu avant la révolution, il y avait encore un carcan sur la place publique du bourg de Jumiéges.

frappés, ainsi que la fermière du manoir, et il y a tout lieu de croire que si l'abbé se fût montré, sa personne n'aurait pas été plus respectée. Cette action fit traiter les prisonniers avec plus de rigueur, ce qui ne servit qu'à augmenter la haine des Quillebois, qui s'adressèrent au roi pour obtenir la liberté de leurs compatriotes injustement détenus. L'abbé, de son côté, fit informer contre eux pour obtenir réparation de leurs griefs : mais le roi fit relâcher les prisonniers. Ceux-ci, rendus à la liberté, vinrent avec insolence accabler l'abbé d'invectives ; les religieux, fatigués de ses excès, en firent autant.

L'abbé, qui, par ses procédés violents, s'était attiré la haine des Quillebois, n'en fut que plus irrité contre eux et chercha tous les moyens de s'en venger. Il crut en avoir trouvé l'occasion dans la tenue des plaids, où tous les vassaux de l'abbaye étaient tenus de se rendre. Il les tint exprès, contre la coutume, à la Cour-du-Mont-sur-Duclair (à sept lieues au moins de Quillebeuf), afin de les obliger à un déplacement considérable pour les punir. Mais ils ne répondirent à l'invitation qui leur fut faite que par de nouvelles invectives, et alléguèrent qu'ils ne devaient se trouver aux plaids

que quand l'abbé ou le sénéchal de Jumiéges les tenait à Trouville, et qu'encore ils pouvaient s'y faire représenter par procureurs. L'affaire fut portée devant le bailli de Rouen : des juges et des arbitres furent nommés ; et il fut décidé, après l'examen de mémoires pour et contre, que les Quillebois seraient tenus de rendre foi et hommage aux abbés de Jumiéges à chaque mutation, et de se trouver à leurs plaids, soit à Jumiéges, soit à Duclair ou ailleurs, après avoir été prévenus de l'endroit où l'abbé ou, à son défaut, le sénéchal devait les tenir, et d'y paraître en personne, s'ils ne pouvaient justifier légalement que le jour convenu ils étaient hors la province.

Si l'abbé obtint cet avantage, il n'eut pas lieu d'en tirer vanité ; car il ne fut nullement écouté pour la demande en réparation des injures qu'il avait reçues, ni pour la restitution qu'il avait demandée d'esturgeons pris par les Quillebois depuis l'emprisonnement de leurs compatriotes.

Les moines, honteux du ridicule que s'attirait leur abbé par de semblables démêlés, lui nommèrent un successeur, sous l'administration duquel le pape Alexandre IV expédia une bulle (le 15 Juin 1259) en faveur des reli-

gieux de Jumiéges, qui sans doute ne fut pas mise à exécution. Elle portait que tous les moines avaient droit d'exiger, au profit de leur couvent, tous les biens meubles et immeubles dont ils étaient possesseurs avant leur clôture, et de se mettre en possession des héritages auxquels ils auraient eu droit, tant pour le passé que pour l'avenir, s'ils fussent restés dans le monde.

Cet abbé, après quatorze ans de gouvernement, proposa aux religieux de rétablir Robert d'Etelan, qui vivait dans la retraite et supportait avec une résignation exemplaire la perte de sa dignité.

Les religieux approuvèrent sa résolution.

Robert, après son rétablissement, pour se concilier l'estime des frères, ne voulut plus se mêler des affaires temporelles, et passa tout son temps à des exercices de piété.

On renouvela sous lui le maître-autel de la grande église, trop petit pour l'édifice.

Gui du Merle, évêque de Lisieux, en fit la consécration le 22 Mai 1278. Cette époque était gravée sur une lame de cuivre scellée dans un pilier du sanctuaire ordinairement couvert d'une tapisserie, qui sans doute en a dérobé la vue à l'auteur de la *Description géographique*

et historique de la Haute-Normandie (T. Duplessis), qui avait séjourné à Jumiéges, et qui n'est pas d'accord sur la date de cette nouvelle consécration, qu'il attribue à Eude Rigault, archevêque de Rouen, sur la foi d'un registre des visites de ce prélat. On croit que l'abbé Robert est décédé le 14 Juillet 1286.

Son successeur Jean Dutort présenta, en 1296, une requête au roi Philippe-le-Bel pour avoir la permission d'établir un marché dans le bourg de Jumiéges dont les religieux pussent toucher les revenus. Le roi reçut la requête avec bonté, et ordonna, par des lettres patentes, au bailli de Rouen, d'en publier l'érection pour tous les vendredis ; long-temps après il fut remis au jeudi, et il y a près de soixante ans qu'il est tombé en désuétude. L'abbé Jean mourut le 20 Juin 1299, et fut enterré dans la chapelle de la Vierge.

En 1450, ses ossements et la pierre qui les recouvrait furent transportés dans la partie inférieure du chapitre pour faire place au mausolée d'Agnès Sorel.

Sous son successeur Guillaume VI, dit Bequet, il y eut une association spirituelle de contractée avec les religieux de Saint-Ouen.

Les lettres sont du mois de Mars 1304[1]. Il en existait déjà plusieurs, notamment avec les religieux de Fontenelle.

Il y avait alors soixante religieux à Jumiéges,

L'abbé se trouva dans la nécessité de faire construire un nouveau dortoir pour suppléer à l'ancien, qui tombait en ruines. Il employa une année en préparatifs. On jeta les fondements du nouvel édifice, en 1305, sur un terrain de 180 pieds de long et 40 de large. L'ouvrage fut achevé en moins de trois ans.

A la mort de cet abbé, on fit l'inventaire

1. Les conditions de cette association étaient que les deux abbés, en allant se rendre visite, seraient reçus avec honneur et feraient les fonctions de leur charge comme dans leur maison; qu'ils pourraient traiter en chapitre de tout ce qui regardait l'ordre, et absoudre les religieux, etc.; que les chapitres seraient communs; que si un religieux avait encouru la disgrâce de son abbé, il pourrait recourir à l'autre et demeurer dans la communauté jusqu'à ce qu'il eût obtenu le pardon de sa faute; que, quand un religieux de l'une ou de l'autre communauté serait décédé et qu'on aurait appris sa mort, on s'assemblerait aussitôt au bruit de la tablette, et après le psaume *Verba mea oribus*, etc., on ferait son absolution au chapitre et un service des morts en entier; que chaque prêtre dirait sept messes, et que les frères réciteraient trois fois le psautier; que, quant à l'usage de donner la portion du réfectoire aux pauvres pendant trente jours, comme cet usage n'était pas établi à Saint-Ouen, on dirait trente messes de suite pour suppléer à l'aumône, et que l'on donnerait cinq sols au brévetaire, c'est-à-dire à celui qui apporterait le billet annonçant la mort du religieux.

du mobilier de l'abbaye, qui possédait une argenterie considérable [1]. Ces objets précieux, contraires à la pauvreté évangélique et à l'humilité chrétienne, leur provenaient de la munificence de plusieurs séculiers. Le nécrologe de Jumiéges faisait mention, au 13 Juin, d'un service solemnel qui se disait tous les ans pour ceux qui les avaient donnés.

A l'avénement de chaque abbé, on lui présentait cette argenterie. Plusieurs ont voulu refuser de s'en servir, prétendant qu'ils ne devaient faire usage que d'étain; mais le plus grand nombre des religieux a toujours insisté pour le contraire, et leurs représentations n'ont pas cessé de prévaloir.

Sous un autre abbé, Mathieu Cornet, on fit construire, aux dépens de l'abbaye, les murs du cimetière de Hauville, et agrandir la chapelle de la Vierge de la grande église de l'abbaye. Le travail fut exécuté en 1326. Cette

1. Elle consistait, pour l'usage du réfectoire seulement, en deux arbres ou chandeliers à langues de serpent, soixante-trois tasses d'argent, vingt coupes de madré ou pierre d'onice, onze pots et trois pintes, cinquante-neuf écuelles, quatre-vingt-dix-huit cuillers, cinquante sauciers ou petits plats de portion, deux grands bassins pour donner à laver, six coffins ou corbeilles à mettre le fruit, deux drageoirs avec leurs cuillers, deux huilliers et trente-quatre amarres ou chaînes d'or pur.

chapelle avait 63 pieds de long, 27 de large et 40 de haut.

Pendant le gouvernement de Cornet, l'abbaye fut totalement affranchie du droit de gîte, déjà aboli par le pape Grégoire IX, mais que plusieurs seigneurs se croyaient toujours en droit d'exiger, en se prétendant descendants de bienfaiteurs de l'abbaye, encore qu'ils n'eussent la plupart d'autre droit que l'hospitalité que les moines leur avaient accordée quelquefois. Quelques-uns s'en prévalant, venaient souvent passer plusieurs jours de suite à l'abbaye, où ils se faisaient servir et traiter à leur gré, surtout le jour de Saint-Pierre, fête patronale du monastère ; ce qui contrariait les religieux, en leur causant de l'embarras dans un moment où ils étaient occupés des cérémonies que nécessitait la fête. En l'année 1211, Guillaume II avait secoué, à ce sujet, le joug de plusieurs seigneurs, qui s'étaient vus contraints de renoncer à leur prétendu droit. Il existait à l'abbaye sept chartes, datées de cette même année, qui en contenaient la renonciation. En 1300, l'abbé Guillaume V obtint du marquis d'Yville une semblable renonciation.

L'abbé Mathieu crut que ces exemples feraient impression sur l'esprit du baron de

Clères, le plus obstiné de tous ceux qui prétendaient à ce droit et envers lequel les religieux étaient tenus à plusieurs redevances. Il lui fit quelques représentations à ce sujet; mais le baron fut tellement choqué, qu'il dit à l'abbé, du ton le plus méprisant, que c'était sans doute par modestie qu'il refusait de recevoir de la noblesse chez lui, et finit par l'assurer qu'il le visiterait souvent pour l'instruire des égards qu'il devait aux personnes de son rang. Cependant il le laissa tranquille plusieurs années; mais en 1316, il envoya un domestique avec un cheval, quatre lévriers et huit chiens courants, à Jumiéges, pour être nourris aux dépens de l'abbaye. Les religieux ne comprenant pas où tendait cette démarche, donnèrent des ordres pour faire délivrer au domestique tout ce qui lui serait nécessaire; de sorte qu'il resta fort long-temps à vivre à discrétion aux dépens des moines, sans déclarer quelles étaient les intentions de son maître. Mais sur la demande qui lui en fut faite, il répondit ingénûment que le baron de Clères prétendait avoir le droit d'en user ainsi toutes les fois que bon lui semblerait, et que bientôt on le verrait lui-même venir porter plus loin ses prétentions. L'abbé Mathieu ne crut pas devoir en souffrir

davantage : il renvoya le domestique avec ordre de déclarer à son maître qu'on lui donnerait ce qu'il pouvait justement prétendre, mais rien en sus. Ce fut beaucoup pour le baron de Clères, impérieux comme il était, de ne pas chercher de suite à se venger. D'après son caractère, les religieux s'attendaient de jour en jour à le voir arriver avec ses gens armés pour les maltraiter; le bruit même s'en répandit : mais après bien des invectives et des menaces, il se contenta de demander que l'abbé et les religieux reconnussent que leur moulin de l'Aulnay, les dîmes de Varengéville et de Flancourt, etc., relevaient de sa seigneurie, et qu'à titre de vassaux ils lui devaient les dîmes, etc. D. Guillaume Lenfant, cellerier de l'abbaye, fut député pour consentir cette reconnaissance; mais après la lecture de l'acte, le baron s'étant aperçu qu'il n'était nullement fait mention de sa qualité de seigneur dominant, s'emporta de manière que le député de Jumiéges, de l'avis des amis du baron présents, prit la fuite pour éviter les suites de sa colère. Le baron fit servir cette fuite précipitée à son avantage, pour faire condamner les religieux. Il les fit citer devant le bailli de Rouen, pour lui passer une reconnaissance des obligations pour lesquelles on avait député

vers lui, les seules auxquelles il pût réellement prétendre ; mais non content de cette demande et se reposant sur la faveur de son juge, il ajouta la prétention ridicule de faire nourrir tous les jours dans l'abbaye son valet, un cheval, quatre levriers et huit chiens courants ; plus de prendre, quand bon lui semblerait, dans les écuries des religieux, un cheval, à son choix, pourvu que ce ne fût pas celui de l'abbé, qu'il s'obligeait de ramener entre deux soleils ; en outre le droit de séjour quatre fois par an à l'abbaye, pour lui, sa femme, son fils et ses gens, en quelque nombre qu'il les voulût avoir. Le bailli, avec lequel il était lié, lui fit concevoir toute l'extravagance et le ridicule de la dernière partie de ses prétentions ; mais cela ne le déconcerta pas. Il n'y eut que quand il eut appris que les religieux faisaient des démarches de leur côté, et que l'affaire allait être évoquée au châtelet, qu'il chercha à transiger, et qu'il finit par traiter avec les religieux, en reconnaissant que l'abbaye n'était sujette à aucunes redevances envers lui, si ce n'était celles que les religieux eux-mêmes avaient offert de lui reconnaître.

Depuis ce temps il ne fut jamais question à Jumiéges du droit de gîte.

Nous ne parlerons de l'abbé Robert VI, successeur de Mathieu, que par rapport à la solemnité de ses funérailles. Il fut enterré dans le chœur de l'église Saint-Pierre, avec beaucoup de pompe, par le vicaire-général de Guillaume Durefort, archevêque de Rouen, assisté de l'archidiacre et de plusieurs chanoines de la cathédrale, ainsi que d'un grand nombre d'ecclésiastiques. La cérémonie funèbre fut terminée par un festin splendide. On y dépensa, en poisson et en viande seulement pour les hôtes, 34 livres, qui feraient près de 325 francs de notre monnaie.

A cette époque, il fallait la permission du roi pour élire un abbé. Le siége ne vaqua que le temps nécessaire pour l'obtenir. Guillaume Gemblet, dit le Jeune, religieux de Jumiéges, fut proclamé à l'unanimité.

Pendant son gouvernement, il fit tous ses efforts pour obliger ses religieux à observer la règle, et surtout pour les empêcher de porter des armes et de chasser, abus alors si général parmi les religieux de Normandie, que les évêques de cette province, assemblés en concile dans le monastère de Notre-Dame-du-Pré, en Septembre 1335, y renouvelèrent le canon du concile général de Vienne,

et enjoignirent aux abbés et aux prieurs, dont la plupart étaient présents, de punir sévèrement les infracteurs, et de dénoncer à l'évêque diocésain ceux qu'ils ne pourraient corriger par remontrances ou par châtiments.

L'abbé Guillaume, après avoir usé de sévérité contre quelques-uns, les fit rentrer tous dans le devoir.

Ses vertus lui méritèrent l'estime de Roger, archevêque de Rouen, et depuis pape sous le nom de Clément VI, qui venait le voir à Jumiéges trois à quatre fois par an.

L'abbaye était alors considérée comme le séjour et l'asile des rois, des comtes, des barons, des grands seigneurs, des prélats et des religieux, et l'hospice du peuple et des pauvres. L'abbé et les moines dépensaient tous les ans la moitié de leurs revenus à recevoir les uns, et à secourir les autres.

L'antique église de Saint-Pierre, bâtie par saint Filibert en 654, et restaurée par Guillaume-Longue-Epée, menaçait ruine depuis plusieurs années. La voûte du chœur donnait les craintes d'un chute prochaine; les fenêtres étaient presque toutes sans aucuns panneaux de vitres. Guillaume entreprit de lui rendre son

premier lustre : il pressa tellement l'ouvrage, qu'en dix-huit mois (en 1333) tout fut réparé ; mais il ne conserva que la partie supérieure de l'édifice, qui se trouva réduit de 18 à 20 toises de longueur. L'issue au-dehors fut détruite, et depuis le peuple ne pouvait entrer que par la grande église, par un corridor voûté de 17 pieds de longueur.

A cette époque, les moines en général (sauf quelques-uns qu'on peut excepter) s'étaient écartés de leur ancienne austérité, et leurs dérèglements étaient tels, que le pape Benoît XII donna une bulle pour établir la réforme dans tous les monastères.

Il s'était introduit à Jumiéges plusieurs abus auxquels il devenait impossible de remédier. L'abbé avait ses écuyers et ses pages, et presque tous les religieux suivaient l'esprit du siècle, vivaient dans le monde, s'y mêlaient d'affaires, et se faisaient mépriser par leurs intrigues ; la plupart des officiers s'appropriaient les revenus de leurs charges et les dépensaient hors la maison, chacun selon son gré. Dans les prieurés on était aussi relâché. Le mal était au point que, de crainte d'un soulèvement général, le pape ne crut pas devoir s'opposer ouvertement aux abus. Les religieux furent engagés

seulement à ne pas faire connaître publiquement leurs déréglements.

Dans ces circonstances, le prieur d'Helling vint annoncer qu'Édouard III, roi d'Angleterre, avait saisi tous les biens des monastères possédés par des Français dans son royaume.

On députa vers lui de Jumiéges, pour réclaclamer relativement au prieuré d'Helling, sur lequel il accorda quelques droits. (Charte datée de Westminster, 21 Mai 1338, 11e. année de son règne.)

Vers cette époque, les habitants du bourg de Jumiéges avaient fait construire des maisons jusqu'à la ladrerie de Saint-Michel. Ils eurent recours à l'abbé Guillaume pour faire détruire cet ancien édifice, et le transférer où bon lui semblerait, pourvu qu'il fût éloigné d'eux, alléguant pour motif le danger qu'ils couraient d'être infectés de la lèpre. Sur cette sollicitation et celle des religieux qui se joignirent à eux, l'église et la ladrerie furent démolies après qu'on en eut fait enlever le corps d'un abbé de Jumiéges, qui fut mis à l'abbaye, dans une chapelle dédiée à saint Michel, et qu'on croit être celui de Guillaume de Fors, mort en 1248. Les autres corps restèrent enterrés au même lieu jusqu'en 1756, où l'on en enleva cinq, avec

dix-huit têtes, près desquelles on trouva plusieurs petits pots remplis de charbon et d'encens, usage qui se pratiquait jadis pour l'enterrement des prêtres.

La nouvelle léproserie fut construite à l'extrémité septentrionale du bois et de la péninsule, au lieu dit le Mont-d'Avilette ou Mont-Saint-Paul.

Les lettres étaient toujours cultivées à Jumiéges, où l'on continuait d'entretenir des professeurs de grammaire, de logique et de philosophie; mais les moines alors étaient très-insouciants à cet égard. Leur abbé fit tous ses efforts pour ranimer leur émulation, en envoyant les plus aptes aux universités, et en employant les autres à copier des livres. On possédait encore à Jumiéges, avant la révolution, quelques manuscrits de cette époque. Au dire des religieux de Jumiéges, leur bibliothèque était alors estimée une des meilleures du royaume. Elle était placée sur le vestibule que l'abbé Guillaume avait fait bâtir entre le cloître et l'église Saint-Pierre, qu'il avait diminuée de longueur.

Ce vestibule a porté long-temps le nom de salle des Grièves-Coulpes. Depuis il a servi de parloir aux religieux.

L'abbé Guillaume fut choisi pour rendre les honneurs funèbres à Jean Roussel, dit Marc-d'Argent, abbé de Saint-Ouen, fondateur de l'église actuelle de cet ancien monastère, décédé au manoir de Bihorel, près Rouen, le 7 Décembre 1339, et fut chargé d'installer son successeur.

Après avoir terminé le cloître et le vestibule dont nous venons de parler, l'abbé Guillaume fit bâtir des recettes et des greniers dans l'emplacement de l'ancienne porte de l'église Saint-Pierre, à l'endroit où fut depuis la bibliothèque. Ce fut son dernier ouvrage. Il mourut en 1349.

Sous son successeur Jean Boisracher, les revenus de l'abbaye se trouvèrent considérablement diminués, par rapport aux troubles causés par la guerre entre le roi Edouard et Philippe, qui ne leur permettaient pas de tirer parti de leurs propriétés.

Par suite, la défaite du roi Jean attira une foule de maux sur l'abbaye de Jumiéges, dont les moindres furent le ravage des propriétés des religieux, vers Mantes et Meulan.

On n'entendait alors parler que de brigandages, de meurtres et d'incendies. Jumiéges n'en fut pas exempt : l'abbaye fut investie et prise en 1358 par huit cents hommes, qui la

pillèrent pendant six jours. L'abbé et plusieurs religieux se réfugièrent à Rouen, et le monastère resta presque désert ; leurs terres cessèrent d'être cultivées, et les religieux se trouvèrent si dépourvus, que plusieurs moururent faute de pouvoir se procurer le nécessaire. L'abbé Jean survécut peu de temps à la perte de ses frères. Il mourut le 29 Août 1362.

Après ces troubles, le désordre ne fit qu'augmenter parmi les religieux ; il vint à un tel point, que le pape Urbain V fut obligé d'interposer son autorité pour rétablir l'ordre.

Un cellerier nommé Pierre Sevran, déposé de sa charge, s'arma et fit armer ses amis pour s'y maintenir ; il les introduisit dans l'abbaye et s'en faisait accompagner partout. Les religieux, auxquels il refusait des vivres, qu'il employait à nourrir cette foule de mutins, eurent beaucoup à souffrir de cette persécution, qui eut lieu sous l'abbé Jean de Saint-Denis, qui fut souvent absent de Jumiéges, mais qui, chaque fois qu'il y vint, fit des efforts inutiles pour rétablir l'ordre. Il y mourut le 8 Mars 1377, et fut enterré devant l'autel des Innocents, dans une chapelle de l'église de Saint-Pierre. Son corps fut depuis transféré dans la nef, quand une partie de l'église fut détruite pour bâtir une grande



E. H. Langlois del. Mlle Espérance Langlois S.

Simon Dubosc,

abbé de Jumiéges au 15e Siècle.

salle et un dortoir, qui furent démolis en 1700.

Cette bâtisse, dont on ignore l'époque du commencement, avait 180 pieds de long et 40 de large. A l'extrémité méridionale était un appartement nommé la Chambre-Carrée, qui servait de logement aux abbés.

Par les priviléges du temps, on voit que les abbés de Jumiéges étaient conseillers-nés de l'échiquier de Normandie, où ils ont eu droit de séance jusqu'à Louis XII. Néanmoins, depuis la réunion de la province à la France, ils ont cessé d'y avoir voix délibérative; on ne les appelait seulement que pour en augmenter la pompe, ce qui fut cause que, lors des derniers échiquiers, ils furent dispensés d'y paraître en personne.

En 1391, Simon Dubosc fut nommé pour gouverner cette abbaye. Il était né à Rouen, et tirait son origine des premiers Danois venus dans la Neustrie sous la conduite de Rollon; il était fils de Mathieu Dubosc, seigneur de Bretteville, et de Guillemette de Vauricher. Il comptait parmi ses ancêtres Martin, seigneur de Tendos et de la Chapelle, lieutenant du grand-maître des eaux et forêts de Normandie, et l'un des quarante otages envoyés en Angleterre par le roi Jean, en 1360; Beaudouin, proche parent

de Robert, dont il avait épousé la cousine ; Antoine, mort au siége de Jérusalem, en 1099 ; et le sire Dubosc, qui suivit Guillaume-le-Bâtard à la conquête de l'Angleterre, en 1066. Il avait fait profession à l'abbaye de Saint-Ouen. Ensuite il fut envoyé à Paris pour étudier le droit canon. A la fin de son cours, la supériorité de ses talents lui fit accorder une chaire de théologie. Nommé abbé de Jumiéges, sa charge de professeur, qui le retenait à Paris, ne lui permettait de venir à son abbaye que pendant la vacance des classes.

Il enrichit la bibliothèque de ce monastère de plusieurs manuscrits précieux.

Les religieux lui durent de rentrer dans le prieuré d'Helling, qu'il obtint du duc de Lancastre, pendant le séjour que ce seigneur fit en France, comme ambassadeur, pour tâcher d'y traiter de la paix. Trois religieux y furent envoyés pour rétablir la discipline, et jouirent des revenus jusqu'en 1413, où les bénéfices étrangers furent pour la plupart supprimés.

L'abbé Simon fut envoyé en ambassade par Charles VI, pour engager les anti-papes Grégoire XII (qui venait de succéder à Innocent VII) et Benoît XIII à renoncer au pontificat. L'entrevue avec Benoît XIII eut lieu à Marseille.

De là les ambassadeurs allèrent à Rome, où ils ne purent rien obtenir de Grégoire. Seulement les deux compétiteurs convinrent de se rendre à Savone. Benoît seul s'y rendit. Le dernier terme fixé pour la durée de la conférence étant expiré, Benoît officia pontificalement, et donna à dîner à tous les ambassadeurs, qui revinrent à Paris convaincus que les deux contendants étaient d'accord pour se jouer de tous les princes chrétiens. Cependant les deux prétendus papes, pour faire cesser l'agitation qu'ils avaient mise dans toute la chrétienté, finirent par convoquer un concile, qui se tint à Pise, où Alexandre V fut proclamé pape. L'abbé Simon a beaucoup écrit sur ce grand schisme, et ses notes ont été publiées par D. Martenne dans le second volume de son *Thesaurus novus anecdotarum.*

Alexandre V, en reconnaissance des services que l'abbé Simon rendit à l'église dans cette circonstance, et surtout pour la part qu'il prit à son élévation, accorda divers priviléges aux religieux de Jumiéges, entr'autres le droit pour l'abbé et pour ses successeurs, prêtres et bénits, de porter la mitre, l'anneau et les autres ornements pontificaux les jours de cérémonie, et de bénir le peuple dans toutes les églises dépendant de l'abbaye, revêtu de ces

mêmes ornements, s'il n'y avait ni légat, ni évêque du saint siége présent.

Ce savant abbé employa tous ses soins à propager et entretenir les sciences parmi ses religieux. Pour y parvenir, il proposa de prendre en pension dans son hôtel, à Paris, tous les prieurs titulaires qui voudraient s'y rendre, jusqu'à ce qu'ils fussent reçus docteurs.

A cet arrangement pour les études en succéda un autre relatif aux offices claustraux. On attacha un individu à chacun, auquel on donna une portion de terre pour veiller au temporel de la charge. L'aîné de ses fils devait lui succéder. Ces domestiques furent nommés les fieffés, mais n'eurent qu'un temps; par la suite les religieux furent obligés d'affranchir ces serfs, ou de les donner à cens ou rentes.

Sous l'administration de l'abbé Dubosc, la plupart des religieux se retirèrent à Rouen, à la Poterne, par la crainte qu'ils avaient de surprise de la part des Anglais, qui s'étaient emparés d'Harfleur. La peste, à cette même époque, fit de grands ravages à Jumiéges : presque tous les religieux qui restèrent en furent victimes. Outre ce triste fléau, après la malheureuse journée d'Azincourt, dont les suites furent si funestes à la France, les

religieux éprouvèrent les plus grands désastres: leur abbaye fut pillée et détruite, et leurs propriétés dévastées.

Pendant ces troubles, l'abbé Dubosc mourut à Paris, le 14 Septembre 1418. On ignore le lieu de sa sépulture; mais il y a lieu de croire, d'après le magnifique tombeau que les moines lui firent ériger dans la chapelle de la Vierge, que son corps fut apporté à Jumiéges. Ce monument était entre deux arcades, et élevé d'environ quatre pieds au-dessus du pavé.

Lors de sa mort, les religieux étaient encore à la Poterne, et l'élection du nouvel abbé fut faite dans la chapelle de leur maison.

Le choix tomba sur Nicolas Leroux. Il était de Rouen, et fils de Nicolas Leroux et de Catherine Dubosc, cousine germaine de Simon, abbé de Jumiéges. Il prit l'habit en 1395, et fut élu abbé de la Croix-Saint-Leufroy en 1412. Les religieux de Jumiéges en ont fait un éloge pompeux, et l'ont dépeint comme un modèle de toutes les vertus, quoique sa mémoire doive être vouée à l'exécration de la postérité.

Le pape, en confirmant sa nomination, chargea les évêques de Paris et de Beauvais de recevoir son serment d'obéissance au saint

siége, et 2,300 florins d'or auxquels l'abbaye de Jumiéges avait été taxée pour ses bulles par le concile de Pise.

Cette somme adressée au pape fut soustraite par le prévôt de Paris, qui, de plus s'empara des effets du précédent abbé. Ce ne furent pas les seules pertes qu'éprouvèrent les moines. Ils s'étaient retirés à Rouen, à la Poterne, lorsque le roi d'Angleterre, ayant pris cette ville (en 1419), après un siége de sept mois, exigea des habitants une contribution de 3,000 écus d'or. Le conseil de ville ayant moins d'égard à la pauvreté des religieux qu'aux services rendus par les bourgeois pendant le siége, taxa les moines de Jumiéges à 1,600 francs de la forte monnaie, qui furent exigés avec tant de rigueur, que ne pouvant trouver à emprunter toute la somme, ils furent contraints de vendre les vases d'or et d'argent qu'ils avaient apportés avec eux.

Après tous ces malheurs, ils adressèrent des remontrances au pape, et il paraît qu'il fit d'abord la remise de moitié des 2,300 florins que la cour de Rome ne cessait de demander.

Les religieux étaient alors obligés d'acheter leurs vivres, et n'avaient presque plus de revenus, faute de bras pour cultiver leurs terres;

ils en informèrent le pape, qui de nouveau se relâcha de ses prétentions.

La petite communauté étant de retour à Jumiéges, l'abbé Nicolas s'y rendit et se donna quelques soins pour remédier aux besoins de la maison, dont les fermes étaient abandonnées. On rapporte à cette époque désastreuse l'aliénation de plusieurs propriétés que les moines furent autorisés à vendre pour subvenir à leurs besoins. La discipline monastique était alors considérablement relâchée. La détresse même des religieux empêchait de la rétablir, parce que chacun était obligé de se procurer ce qui lui était nécessaire comme il le pouvait, sans être astreint à rester à l'abbaye. Dans ces entrefaites, l'abbé, qui devait contraindre les religieux à vivre plus régulièrement, fut obligé de s'absenter. Pendant son absence, un religieux nommé Richard Gombard se comporta si mal, que l'abbé revint exprès à Jumiéges pour lui imposer une pénitence, à laquelle il ne voulut jamais se soumettre. Il quitta le monastère, et se retira chez ses parents, qu'il indisposa tellement contre les religieux, qu'ils vinrent en armes les attaquer dans leur maison. Les choses furent poussées au point que l'abbé fut

obligé de recourir au commandant des troupes anglaises stationnées à Rouen : celui-ci lui donna deux compagnies de soldats, qui se saisirent des rebelles et les enfermèrent dans les prisons de l'abbaye, d'où ils ne sortirent que par les ordres de l'abbé, après une satisfaction convenable et la promesse de trouver un monastère de l'ordre où Gombard pût faire pénitence le reste de ses jours.

Pendant que ces démêlés peu importants avaient lieu à Jumiéges, Charles VII et les partisans d'Henri VI, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ravageaient les provinces, sans que depuis huit ans il fût possible de savoir de quel côté pencherait la balance, quand Jeanne d'Arc [1] vint sauver la France, en inspirant

1. Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, naquit à Domremi, village près de Vaucouleurs, sur la Meuse, en 1410 ou 1411. Elle était fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée, laboureurs. A peine âgée de dix-huit ans, elle vint trouver Charles VII, et lui dit qu'elle était envoyée par une inspiration du ciel pour faire lever le siége d'Orléans, et le conduire à Reims pour y recevoir l'onction sainte et la couronne. Charles accepta ses offres, et l'héroïne accomplit sa mission, seul but qu'elle se fût proposé. Croyant avoir rempli son devoir, elle voulut se retirer à Vaucouleurs au milieu de sa famille; mais Charles VII fit tant d'instances, qu'elle consentit à rester; il la récompensa et l'anoblit ainsi que ses parents, et donna aux femmes de cette maison le privilége d'anoblir leurs maris. Ses armes étaient

aux soldats l'enthousiasme de la gloire, et en montrant un courage au-dessus de son sexe. Mais, après avoir fait des prodiges de valeur et ramené la victoire sous les étendards de son souverain, elle se vit abandonnée de la fortune. Elle fut prise devant Compiègne par les Bourguignons, et livrée par eux aux

un champ d'azur à deux fleurs-de-lis d'or; au milieu une épée d'argent à la garde d'or, dont la pointe portait une couronne du même métal. Après cette faveur, la famille de la Pucelle prit le nom du Lys au lieu de celui d'Arc. Cette jeune fille, aussi simple que les fleurs des champs qui la virent naître, mais dont le courage héroïque était extraordinaire, s'étant jetée dans Compiègne, malgré les Anglais qui en faisaient alors le siége, dans une sortie générale qui eut lieu, fut renversée de cheval dans la mêlée, et investie de toutes parts. Elle fut obligée de se rendre au bâtard Lyonnel de Vendôme, de la faction de Bourgogne, qui la vendit aux Anglais. Elle fut conduite à Beauvais, de là au Crotoi, et ensuite à Rouen, où elle fut enfermée dans un souterrain de la tour du château de Bouvreuil; elle y fut enchaînée avec deux paires de fers et une chaîne attachée à une forte pièce de bois, de manière à ne pouvoir se mouvoir. Les outrages les plus atroces et les traitements les plus durs lui furent prodigués par les Anglais, qui avaient juré sa mort, dès la levée du siége d'Orléans, si elle tombait entre leurs mains. Mise en jugement, contre toute équité, des juges iniques, vendus aux ennemis de la France, lui supposèrent des crimes absurdes pour la trouver coupable, et la condamnèrent à être brûlée vive. Cette sentence horrible fut exécutée le 30 Mai 1430, sur la place du Vieux-Marché de Rouen, et les cendres de celle à qui la France dut son salut furent jetées dans les eaux de la Seine par les Anglais.

Anglais, qui exercèrent sur elle la plus lâche et la plus honteuse vengeance, en la faisant brûler vive, comme sorcière.

L'abbé Nicolas fut un de ses juges iniques; il partagea cet opprobre avec le délégué de l'inquisiteur, le cardinal d'Angleterre; les évêques de Beauvais, de Terouenne, de Noyon, de Bayeux et de Warwick; les abbés de Fécamp, du Bec, de Saint-Michel, et autres, qui la déclarèrent excommuniée, hérétique et relapse, et la livrèrent à la justice séculière. Après le cardinal de Winchester et Cauchon, évêque de Beauvais, l'abbé Nicolas fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle dans cette affaire horrible; ce qui lui valut la protection du duc de Bedfort, dont il se servit pour réclamer du prévôt de Paris les effets de Simon Dubosc. Il fut si bien servi, qu'il obtint cette restitution.

Il revint à Jumiéges au commencement de Janvier 1431, où il fut bientôt attaqué d'une maladie opiniâtre. Se croyant près de sa fin, il appela ses religieux et leur fit présent d'une superbe chappe de drap d'or et de sa bibliothèque. Il vécut cependant encore quelque temps, pendant lequel ses parents enlevèrent 32,000 fr. de ses épargnes et de la succession de son

prédécesseur, avec les mémoires et les titres qui les constataient. Il mourut le 17 Juin 1431. On ne trouva que dix sols à sa mort, qui furent employés par le prieur claustral à lui faire faire des obsèques magnifiques. Son corps fut déposé dans la chapelle de Saint-Lubin et Saint-Nicolas de la grande église. Les moines lui firent cette épitaphe :

Hic jacet reverendus pater bonæ memoriæ magister Nicolaüs Ruffi decretorum doctor eximius hujus cænobii, quondam monachus professus in civitate Rothomagensi, claris natalibus ortus, prius de Cruce sancti Leufridi, postea hujus præfati cænobii pastor, qui post laudabilem administrationem anno Domini millesimo quadringentesimo trigesimo primo decimo quinto calendes Julii decessit. Orate pro anima ejus, ut requiescat in pace. Amen.

Les religieux ayant obtenu du roi Henri et du chapitre de Rouen la permission d'élire un nouvel abbé, se réunirent à la Poterne, où ils firent choix de Jean de la Chaussée, bachelier en théologie.

En 1434, les religieux furent contraints, à cause des troubles, de se retirer de nouveau à la Poterne avec leurs reliques; ils se mirent sous la protection du duc de Bedfort, qui les voyait toujours avec bienveillance depuis la condamnation de Jeanne d'Arc, à laquelle leur précédent abbé avait contribué.

Ce fut durant ce séjour que le prieur de Saint-Lô leur intenta le procès relatif aux offrandes.

Pendant ces troubles, les moines furent dépouillés de plusieurs propriétés ; le feu fut mis à leurs bois, et 480 arpents furent brûlés. Ils eurent beaucoup à souffrir jusqu'en 1450, époque où les Anglais furent chassés de la Normandie. Les maux auxquels les religieux furent livrés dans ces derniers temps en firent mourir un si grand nombre, qu'on prétend que quatre seulement y survécurent.

En 1449, quand Charles VII avait déjà reconquis la majeure partie des places fortes de la Normandie, et qu'il n'en restait plus que quelques-unes au pouvoir des Anglais, il vint à Jumiéges, dont le séjour lui parut agréable, et logea dans un édifice consacré aux rois et aux princes, qui venaient quelquefois dans cette retraite pour s'y livrer aux plaisirs de la chasse. Pendant ce temps, son armée, forte de 14 à 15,000 hommes, investit Harfleur ; il alla bientôt la rejoindre. Les assiégés capitulèrent le 1er. Janvier 1450; il revint alors à Jumiéges, après avoir donné le gouvernement de la ville au comte de Dunois[1]. Pendant le siége, il eut

1. Dunois, qu'on appela d'abord le Bâtard d'Orléans et ensuite le comte de Dunois, et qui fut le héros de son siècle sous le

la douleur de perdre la belle Agnès [1], dont les nobles conseils lui avaient fait entreprendre la

règne de Charles VII, devait le jour à la tendresse qu'éprouva la dame de Cany pour le frère du roi Charles VI, Louis, duc d'Orléans, prince doué de mille belles qualités, qui, pour avoir excité la jalousie du duc de Bourgogne, qui le croyait épris de son épouse, fut assassiné, par ordre de ce dernier, un soir qu'il revenait de chez la reine. Cet événement arriva le 23 Novembre 1407. Ce prince était alors âgé de 36 ans.

1. Agnès Sorel (écrit indistinctement par divers historiens Sorelle, Soreau, Seurelle, Surelle, Surette et de Surelle) était fille de Jean Soreau, écuyer, seigneur de Coudun et de Saint-Gérant, conseiller et serviteur du comte de Clermont; et de Catherine de Maignelais, châtelaine de Verneuil, issue de Jean Tristan, seigneur de Maignelais, et de Marie de Jouy; elle naquit au village de Fromenteau, en Touraine, près de Loches, vers l'an 1409. Devenue orpheline très-jeune, elle avait hérité de ses parents de la seigneurie de Fromenteau, et fut appelée la demoiselle de Fromenteau. Elle fut confiée à la dame de Maignelais, sa tante, dame d'une grande vertu, qui lui prodigua les soins d'une mère. Les avantages d'une brillante éducation ajoutèrent aux heureux dons qu'elle avait reçus de la nature. Le renom de sa beauté, qui par la suite lui valut le titre de la *belle des belles*, attira auprès d'elle une infinité de magnifiques seigneurs. Charles VII, prince galant et sensible, eut la curiosité de la voir; ce qu'il ne put faire sans en être éperdument épris : aussi devint-elle son amante. Le roi lui donna le château de Beauté-sur-Marne, au bout du parc de Vincennes, et qui n'existe plus; elle fut aussi dame de Roqueferrière, d'Issoudun et de Vernon-sur-Seine. Un astrologue lui ayant prédit qu'elle serait la maîtresse d'un grand roi, elle se servit de cette prédiction pour exciter son amant à retenir son sceptre prêt à lui échapper. Quoiqu'on ne puisse en tout louer sa conduite, comme elle n'employa jamais son crédit que pour faire du bien, elle a mérité que ses égarements fussent oubliés pour ne se souvenir que de ses bienfaits.

guerre qui l'attirait dans ces lieux, et à laquelle la France dut sa délivrance. Elle mourut au Mesnil, dans un château nommé le Manoir, le 14 Février 1450[1], à six heures du soir; elle était alors âgée de quarante ans, dans toute la force de l'âge et l'éclat de sa beauté. Sa mort prématurée fit présumer qu'elle avait été empoisonnée par ordre du Dauphin Louis XI, qui la haïssait par rapport à l'ascendant qu'elle avait sur

Ces vers de François Ier. sont un témoignage bien flatteur de ses rares qualités :

« Plus de louange et d'honneur tu mérite,
» La cause étant de France recouvrer,
» Que ce que peult dedans un cloître ouvrer
» Close nonnain ou bien dévot hermite. »

Ils furent faits dans la maison d'Arthus Gouffier de Boissy, comte d'Étampes, autrefois gouverneur de François Ier. Un jour ce monarque en s'amusant à feuilleter un portefeuille de madame de Boissy, qui contenait des dessins, y trouva le portrait de la belle Agnès, au bas duquel il les écrivit.

Charles VII eut quatre filles de la belle Agnès : Charlotte, mariée en 1462 à Jacques de Brézé, comte de Maulévrier, grand-sénéchal de Normandie, qui l'ayant surprise en adultère avec de Lavergne, son veneur, la poignarda dans la nuit du samedi au dimanche 16 Juin 1477; Marguerite, qui épousa en 1458 Olivier de Cœtivy, chevalier, sénéchal de Guyenne; Jeanne, née au château de Beauté et mariée depuis à Antoine de Beuil, comte de Sancerre; et la quatrième naquit au manoir du Mesnil, et ne survécut que six mois à sa mère.

1. L'usage alors en France était de ne commencer l'année qu'à Pâques; c'est pourquoi divers historiens, et les épitaphes mêmes de la belle Agnès, fixent l'époque de sa mort en 1449.

l'esprit de son père, et même il avait été contraint précédemment d'abandonner la cour à cause d'elle, parce qu'un jour il s'était emporté jusqu'à lui donner un soufflet. Jacques Cœur, célèbre négociant d'alors et trésorier de Charles VII, fut accusé d'avoir servi d'instrument à ce crime. Quelques historiens rapportent qu'il fut arrêté, mais que ses frères prouvèrent que la belle Agnès était morte en couches, et qu'il fut déchargé de l'accusation portée contre lui. Les différentes versions qui subsistent sur les circonstances de la mort de cette femme célèbre laissent de l'incertitude ; mais d'après toutes les probabilités, il n'est guère possible de présumer qu'un homme tel que Jacques Cœur, qui sacrifia sa fortune pour la prospérité de son pays, par l'attachement qu'il portait à son souverain, ait pu blesser son cœur d'une manière aussi terrible, en le privant du plus cher objet de ses affections. Un fait qui doit le justifier aux yeux de la postérité, c'est la confiance que lui témoigna la belle Agnès en le nommant son exécuteur testamentaire.

Or, l'empoisonnement de la maîtresse de Charles VII doit être mis au rang des nombreux mensonges historiques du même genre, relatifs à d'autres personnages marquants dont

la mort prématurée a pu surprendre le vulgaire. Les moines de Jumiéges ont dit que la belle Agnès mourut dans des sentiments de pénitence, et regretta ses égarements. En mourant elle leur légua 800 saluts d'or fin, de 62 au marc, en les chargeant de dire tous les jours, à perpétuité, une messe basse, et de célébrer tous les ans un service solennel pour le repos de son ame. Elle demanda que son corps fût enterré à Loches, et que son cœur et ses entrailles fussent déposés à Jumiéges. Jacques Cœur, Robert Poitevin et Etienne Chevallier, ses exécuteurs testamentaires, accomplirent ses volontés, et firent approuver la donation par Charles VII, qui enjoignit aux religieux, par lettres du 14 Mars même année, d'acheter, du produit de cette donation, un fonds de terre, qu'il affranchit dès-lors du droit d'amortissement.

Long-temps après la mort d'Agnès Sorel, deux endroits se sont disputé l'honneur de posséder son corps, Loches et Jumiéges : mais, selon sa volonté, son corps était à Loches, son cœur et ses entrailles à Jumiéges. Il y avait un monument érigé en son honneur dans chacun de ces deux endroits.

Celui de Loches était placé dans le milieu

du chœur de l'église collégiale ; il était de marbre noir ; au-dessus on voyait sa figure en marbre blanc ; deux petits anges ou petits amours tenaient un carreau sur lequel reposait sa tête, et elle avait deux agneaux à ses pieds.

On lisait cette épitaphe gravée en lettres gothiques et dorées autour du tombeau [1] :

« CY GIST NOBLE DAMOISELLE AGNÈS DE SOREL, EN SON » VIVANT DAME DE BEAUTÉ, ROCHERIE [2], ETC. ; PITEUSE » ENVERS TOUTES GENS, ET QUI LARGEMENT DONNOIT DE » SON BIEN AUX ÉGLISES ET AUX PAUVRES : LAQUELLE » TRÉPASSA LE 9e. JOUR DE FEVRIER 1449. PRIEZ DIEU » POUR LE REPOS DE L'AME D'ELLE. AMEN. »

Il existait autour de ce tombeau diverses autres épitaphes latines, qui se trouvaient également à Jumiéges, sauf une en vers acrostiches que M. J. Delort a insérée dans son *Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnès Sorelle et de Jeanne d'Arc* (Paris 1824), que je n'ai pas trouvée d'un intérêt assez majeur pour être rapportée ici.

Les chanoines d'alors lui accordèrent volontiers tous ces honneurs, en reconnaissance de 2,000 écus d'or qu'elle leur avait donnés pour

1. Cette épitaphe est tirée d'un recueil de pièces de ce genre, imprimé en 1782.

2. Écrit par différents historiens Roquescesière, Rocherie, Roche-Servière, etc., mais plus souvent Roqueferrière.

acheter les terres de Fromenteau et de Bigorre, outre une tapisserie d'un grand prix, des tableaux, des joyaux, etc.

Ils ne s'étaient pas fait de scrupule de recevoir ces dons : mais après la mort de Charles VII, un jour que Louis XI se trouvait dans leur église, ils lui montrèrent le tombeau de leur bienfaitrice, et croyant le flatter, en pensant que la haine qu'il lui avait portée pendant sa vie avait passé jusqu'à ses cendres, ils le prièrent de faire enlever du milieu de leur chœur ce monument, qu'ils prétendaient leur porter scandale et leur être nuisible dans leurs cérémonies : « J'y consens (répondit le mo-
» narque, indigné de leur ingratitude), mais
» il faut rendre auparavant ce que vous avez
» reçu d'elle. »

Cette demande fut souvent renouvelée sous les règnes suivants, et fut accueillie en 1777, époque à laquelle le tombeau fut placé dans la nef de l'église. On ouvrit le caveau, dans lequel on trouva un premier cercueil de bois, un second de plomb et un troisième de bois, renfermé dans les deux premiers, et tous les trois pourris, à l'exception de quelques lames de plomb en partie consommées. Dans le troisième cercueil étaient la mâchoire inférieure,

les dents bien conservées, les cheveux absolument sains, comme ceux d'un cadavre récent, et le surplus du corps en poussière. Ces restes furent mis dans une urne en grès, et placés dans le tombeau de marbre. Pendant la révolution, les cendres d'Agnès Sorel furent profanées par les terroristes; mais tout ce qui put échapper à leur curiosité fut recueilli par les soins du général Pommereul, préfet du département. Les débris épars du tombeau furent réunis. Un artiste de Paris en restaura les figures, et le sarcophage fut placé dans la tour qui portait depuis des siècles le nom d'Agnès.

Celui de Jumiéges, également de marbre noir, était placé au milieu de la chapelle de la Vierge, et élevé d environ trois pieds au-dessus du pavé. Jadis il était surmonté d'une statue de marbre blanc qui la représentait à genoux, tenant entre ses mains un cœur qu'elle offrait à la Vierge, pour la supplier de la réconcilier avec Dieu. Au bas du tombeau était un autre cœur en marbre blanc; mais ce second cœur et la statue furent détruits par les Calvinistes dans le XVIe siècle. Ils enlevèrent également des lames de cuivre placées dans les murs de la chapelle, sur lesquelles étaient gravés des vers à sa louange.

Elle avait quatre épitaphes dans cette église : deux en latin et deux en français. Celles latines étaient semblables à celles de Loches, sauf quelques différences qui se remarquent dans une.

Voici les épitaphes :

1.

Fulgor Apollineus rutilantis luxque Dianæ,
Quam jubaris radii clarificare solent,
Nunc tegit ops, et open negat atrox iridis arcus,
I:um furiæ primæ tela superveniunt.
Nunc elegis dictare decet, planctuque sonoro:
L etitiam pellat turturens gemitus.
Libera dum quondam, quæ subveniebat egenis,
Ecclesiisque, modo cogitur ægra mori.
O mors sæva nimis, quæ jam juvenilibus annis
Abstulit a terris membra serena suis.
Manibus ad tumulum cuncti celebretis honores,
Effundendo preces, quas nisi parca sinit.
Quæ titulis decorata fuit, decoratur amictu,
In laudis titulum picta ducissa jacet.
Occubuere simul sensus, species et honestas,
Dum decor Agnetis occubuisse datur,
Solas virtutes, meritum, famamque relinquens,
Corpus cum specie mors miseranda rapit.
Præmia sunt mortis, luctus, querimonia, tellus:
Huic ergo celebres fundite, quæso, preces.

2.

Hic jacet in tumba mitis simplexque columba,
Candidior cycnis, flamma rubicundior ignis,
Agnes pulchra nimis, terræ latitatur in imis,
Ut flores veris, facies hujus mulieris,

BELALTÆQUE DONUM, NEMUS ADSTANS VINCENIARUM,
REXIT ET A SPECIE NOMEN SUSCEPIT UTRUMQUE.
SERRERIAMQUE ROQUAM, VERNONIS ET UTIQUE GENTEM,
AC ISSODUNUM, REGIMEN DEDIT OMNIBUS UNUM.
ALLOQUIIS MITIS, COMPESCENS SCANDALA LITIS,
ECCLESIISQUE DABAT, ET EGENOS SPONTE FOVEBAT.
ILLI SEURRELLÆ COGNOMEN ERAT DOMICILLÆ.
ET NON MIRETUR QUIS, SI SPECIES DECORETUR
IPSIUS, ET IPSA QUONIAM DEPICTA DUCISSA.
HOC FACTUM SPONTE, CERTA RATIONE MOVENTE,
PRO LAUDUM TITULIS, MERITORUM SIVE LIBELLIS.
ILIA GEMETICIS LATITANTUR, CŒTERA LOCHIS.
MILLE QUADRAGINTIS QUADRAGINTA NOVEM TULIT ANNIS,
NONA DIES MENSIS HANC ABSTULIT INDE SECUNDI,
PALMIS EXTENSIS MIGRAVIT AB ORDINE MUNDI.
BELLA FUI QUÆDAM AGNES NOMINE, REGIA PELLEX,
NUNC TUMULO VERMIS TRISTE CADAVER ALIT.

Au-dessous était gravé :

MALLARIUS FACIEBAT 1525.

3.

Cette épitaphe était gravée sur la tranche de la table de marbre qui couvrait le tombeau :

CY GIT AGNÈS SURELLE, NOBLE DAMOISELLE, EN SON VIVANT DAME DE ROQUEFERRIÈRE, DE BEAUTÉ, D'YSSOUDUN ET DE VERNON-SUR-SAINE, PITEUSE ENTRE TOUTES GENS, QUI DE SES BIENS DONNOIT LARGEMENT AUX ÉGLISES ET AUX PAUVRES : QUI TRÉPASSA LE IXe. JOUR DE FÉVRIER L'AN DE GRACE M..CCCC. XLIX [1]. PRIEZ DIEU POUR ELLE.

1. Il existe certainement une faute de typographie dans l'ouvrage de T. Duplessis, qui, dans la copie de cette épitaphe, a mis 1459, au lieu de 1449.

Cette épitaphe, conservée dans les archives de Jumiéges, paraît être d'un style trop moderne pour être celle qui fut gravée primitivement sur le tombeau.

La suivante, qui n'est qu'une amplification de celle latine que nous avons donnée d'abord, le paraît davantage.

4.

ELLE N'EST PLUS CETTE BEAUTÉ RAVISSANTE QUE LES DEUX ASTRES BRILLANTS DU JOUR ET DE LA NUIT PRENOIENT PLAISIR A ÉCLAIRER TOUR A TOUR ALECTO CETTE FURIE AVEUGLE L'A PERCÉE DE SES TRAITS. IRIS L'A VUE SUCCOMBER: IRIS LUI A REFUSÉ LE TRIBUT DE SES LARMES. LA TERRE JALOUSE DE POSSÉDER CE RICHE DÉPOT NOUS LE RAVIT POUR TOUJOURS. PRÊTEZ NOUS VOS ACCENTS LUGUBRES, PLAINTIVE ÉLÉGIE ! LOIN D'ICI TOUT CE QUI RESSENT LA JOIE ! QUE NOS GÉMISSEMENTS ET NOS SOUPIRS SERVENT A EXPRIMER LA VIVACITÉ DE NOS REGRETS. LE DESTIN SOUMET A SA LOI RIGOUREUSE CELLE QUI ENRICHISSOIT DE SES LIBÉRALITÉS LES PAUVRES ET LES ÉGLISES. MORT CRUELLE, TU NOUS L'AS ENLEVÉE DANS LE PRINTEMPS DE SON AGE! CETTE ROSE NAISSANTE TROP TOT, HELAS! S'EST ÉVANOUIE !... PLEUREZ, TERRES ENCHANTÉES! PLEUREZ, BOSQUETS FLEURIS! EN PERDANT LA MAITRESSE DE VOS BOCAGES, VOUS PERDEZ VOTRE PLUS BEL ORNEMENT. ACCOURONS TOUS A SON TOMBEAU. VENEZ HONORER SES MANES ; NE LUI REFUSEZ PAS VOS PRIÈRES, UNIQUE RESSOURCE QUE LUI A LAISSÉE LA PARQUE EN L'IMMOLANT A SA FUREUR. UN DRAP MORTUAIRE QUI COUVRE SES CENDRES, UNE TOMBE ÉRIGÉE EN SON HONNEUR, OU L'ON APERÇOIT ENCORE QUELQUE FOIBLE IMAGE DE CE QU'ELLE ÉTOIT : VOILA CE QUI LUI RESTE DE TANT DE TITRES POMPEUX, MARQUES PÉRISSABLES DE SA GRANDEUR. AGNÈS A PERDU TOUTES SES GRACES; AVEC ELLES SE SONT

ÉCLIPSÉS LE SENTIMENT ET LA BEAUTÉ. LA VERTU, LA RÉPUTATION DE NOTRE DUCHESSE SONT LES TITRES QUI LA RENDENT IMMORTELLE. LES AGRÉMENTS DU CORPS SONT PASSÉS AVEC LUI. LA MORT SE PAIE DE NOS SANGLOTS, ET CETTE TERRE, QUI S'ENTR'OUVRE POUR RECEVOIR SA VICTIME, DE NOS LARMES. A LA VUE DE CE MONUMENT, PASSANTS, PRIEZ POUR CELLE QUE NOUS Y CHERCHONS EN VAIN.

Les religieux de Jumiéges employèrent la somme qui leur avait été donnée par la belle Agnès à acheter une portion de la terre d'Anneville, dont ils possédaient déjà une partie qu'ils devaient à la munificence du comte de Dunois.

A la révolution, le monument qu'avait Agnès Sorel à Jumiéges a également été détruit.

Pendant le gouvernement de Jean de la Chaussée, Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, vint à Jumiéges. Lors de son arrivée, elle fut reçue sous le dais et au son de toutes les cloches. Les moines la considéraient comme une de leurs plus grandes bienfaitrices, parce qu'elle avait contribué à leur faire restituer l'île d'Helling. Elle séjourna quelque temps à Jumiéges, et logea dans l'édifice qu'avait occupé Charles VII. Pendant son séjour, Crespin, archevêque de Narbonne, qui faisait partie de ceux qui l'accompagnaient, prit des renseignements des religieux pour savoir quels étaient

les revenus de l'abbaye, et ces derniers eurent l'indiscrétion de les exagérer, ce qui lui fit concevoir le projet d'en devenir titulaire. Pour y parvenir, il persécuta l'abbé. Plusieurs religieux qui voulurent s'opposer à ses prétentions furent mis en prison. Il fit entrer l'archevêque de Rouen dans ses intérêts. Un de ses grands vicaires vint à Jumiéges, où il fit tout son possible pour forcer l'abbé à se démettre de sa place.

Il dressa contre lui un procès-verbal où il se trouvait inculpé de fautes qu'il n'avait jamais commises. Crespin, jaloux de posséder des revenus qui, d'après les dires qu'il avait entendus, lui paraissaient très-considérables, alla trouver Louis XI, près duquel il décria si bien la conduite de Jean de la Chaussée, que ce souverain écrivit à Rome pour lui faire nommer un coadjuteur; et ce coadjuteur fut l'archevêque de Narbonne. Quand il fut investi de cette charge, il voulut faire prendre possession de l'abbaye par un de ses domestiques, nommé Jean Senot : mais les portes lui furent fermées. Jean de la Chaussée en appela au pape pour le faire désister d'une innovation jusqu'alors inconnue. L'archevêque de Narbonne fit néanmoins si bien, que, quoiqu'on eût fait con-

naître les motifs intéressés qui le faisaient agir, il parvint à la coadjutorerie. Aussitôt les revenus de l'abbaye furent livrés à sa cupidité, et les moines à son ressentiment ; il les fit tourmenter par des subalternes qu'il avait à ses gages.

Voulant devenir abbé, il employa jusqu'à la violence pour y parvenir : il voulut contraindre les religieux de signer un mémoire contre leur abbé, qu'ils estimaient. N'ayant pu réussir, il prit une autre voie. Il força le pieux abbé d'aller à Paris rendre compte au roi de sa conduite ; mais le roi était à Rouen. A son retour de Paris, l'abbé l'ayant trouvé, fut mis entre les mains de quatre commissaires voués à l'archevêque de Narbonne, parmi lesquels se trouvait le grand-vicaire dont nous avons parlé, qui tâchèrent de l'exciter à donner sa démission. N'ayant pas voulu le faire, il fut menacé d'exil. Cette scène se passa dans un appartement de l'hôtel Picard à Rouen ; le roi entendait tout d'une chambre voisine. Étant entré, il fit les mêmes menaces à notre abbé, qui persista toujours à vouloir conserver sa charge, et protesta de son innocence, disant que l'écrit dressé contre lui était une fourberie dictée par la méchanceté la plus insigne. Le grand-vicaire fut déconcerté en entendant ces protestations ;

le roi s'en aperçut, en inféra les déclarations de l'abbé vraies, lui dit de ne faire que ce qu'il voudrait, et se retira.

L'abbé allait le suivre, quand le grand-vicaire, d'un air contrit et paraissant se repentir de ses procédés, l'engagea à venir dîner avec lui, l'assurant qu'ils seraient seuls, et que par la suite il ferait tous ses efforts pour le servir auprès de l'archevêque. Jean de la Chaussée, qui ne croyait pas qu'on pût lui tendre un piége, se rendit à l'invitation; mais il trouva tous les commissaires réunis chez le grand-vicaire. Ils usèrent envers lui de tant de violence, que, pour obtenir sa liberté, il fut obligé de signer sa démission, contre laquelle il lui fut impossible de revenir.

Il se retira à Paris, où il mourut en 1470.

Antoine Crespin, qui devint abbé par cette supercherie, était de l'ancienne famille du Bec, qu'on croit descendre de celle des Grimaldi, princes de Monaco. Cet homme, pour satisfaire son intérêt sordide, obtint successivement l'évêché de Paris, celui de Laon, ensuite l'archevêché de Narbonne, et enfin l'abbaye de Jumiéges, en 1446. Sous son administration, les religieux furent en proie à toutes les humiliations possibles et à tous les besoins

imaginables ; il leur ôta l'administration de leurs biens, qu'il donna à ses domestiques ; leur refusa le nécessaire, et retrancha l'aumône des pauvres pour grossir ses revenus.

L'anecdote suivante pourra donner une idée de sa cupidité.

En 1465, le prieuré de Montaterre avait besoin de réparations. Le prieur lui demanda quelques secours, mais il les lui refusa net, en l'engageant de parcourir la France avec les reliques qu'il possédait, et de solliciter la pitié des ames pieuses pour se procurer des fonds, ce que le prieur fut obligé de faire. Cependant, malgré son avarice, il paya quelques dettes de son prédécesseur. Il mourut à Rouen, le 15 Octobre 1472.

Deux frères du cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, ont été successivement abbés de Jumiéges. L'un, nommé Louis, réintégra les religieux dans les biens dont son prédécesseur les avait dépouillés, et fit un partage avec eux. Sous l'administration du second, nommé Jacques, les religieux tombèrent dans un relâchement et dans une décadence de mœurs générale : l'oraison, les veilles, les jeûnes, le silence, la retraite, tout était négligé. La modestie n'existait plus ; tout enfin,

jusqu'à la forme des habits, était changé. On ne connaissait pour loi que la vanité, et l'on ne voyait dans le cloître que l'esprit du monde. La retraite était pour les religieux une chose insupportable, de sorte que leur conduite leur attirait le blâme universel. Quelques personnes d'un rang distingué crurent devoir faire connaître ces abus à l'abbé, pour qu'il les réprimât : mais, quoiqu'au milieu d'eux, il était trop occupé de ses intérêts personnels pour veiller sur leur conduite. Il ignorait absolument ce qu'ils faisaient : son occupation unique était de parcourir le chartrier pour s'assurer de son temporel.

A cette époque, les religieux étaient dans l'usage de donner à dîner aux vieilles femmes le jour de sainte Pétronille, appelé la fête aux vieilles. Il s'en présentait quelquefois jusqu'à cent à l'abbaye. On leur donnait de la soupe et du pain à discrétion, deux œufs, un plat de poisson, c'était ordinairement une feinte, et pour boisson une bouteille de bière ou une pinte de vin de Conihout [1].

Les moines continuaient toujours à vivre dans le relâchement : mais Philippe de Luxem-

1. Conihout est un hameau de Jumiéges.

bourg, fils de Thibault et de Philippote de Melun, évêque du Mans, et cardinal du titre de saint Marcellin, étant nommé abbé de Jumiéges, fit cesser le désordre par une réforme complète ; ce qui n'eut pas lieu sans beaucoup de difficultés. Pour y parvenir, il introduisit à Jumiéges la congrégation de Chazal Benoît. Il avait quelques religieux de cette congrégation dans son monastère de Saint-Vincent du Mans. Il fit des exhortations à ceux de Jumiéges pour les faire rentrer dans le devoir. Dix seulement sur trente lui promirent de se conformer à ses intentions : les autres refusèrent de se corriger. Alors il fit venir un nombre suffisant de religieux pour procurer à son abbaye les mêmes avantages qu'aux autres monastères où la réforme des Chazalistes avait été introduite. Au commencement de la sexagésime 1515, ils arrivèrent à Hauville, dépendance de l'abbaye, et y séjournèrent jusqu'au premier lundi de carême, d'où ils vinrent à Jumiéges de nuit et se cachèrent dans le pressoir placé près l'entrée de la grande église. Ils y restèrent jusqu'à l'heure de vêpres, où ils furent introduits dans l'église pendant que les anciens étaient à table. Un Chazaliste entonna le *Deus in adjutorium.* Les anciens s'étant présentés,

se plaignirent de cette entreprise, et firent tant de bruit que l'office fut suspendu. L'abbé leur fit connaître alors un ordre de la cour, et engagea les dix dont il croyait être sûr à se joindre à lui pour établir la réforme : mais tous s'en excusèrent, sous le prétexte qu'il y avait un trop grand nombre d'opposants. Dans le tumulte, peu s'en fallut que le pieux prélat ne fût maltraité. Le parlement de Normandie réprima l'insolence des rebelles, en faisant informer contre eux et en autorisant la réforme. Malgré ces dissensions, le cardinal de Luxembourg fit construire un nouveau dortoir de 180 pieds de long sur 40 de large, au midi de l'église de Saint-Pierre, dont on démolit la chapelle des Innocents pour pratiquer un escalier.

La plupart des anciens religieux refusèrent constamment de se soumettre aux règlements que les nouveaux voulurent introduire, et se retirèrent les uns dans les prieurés, et les autres chez leurs parents, en laissant les Chazalistes maîtres du monastère ; ce qui n'arriva cependant qu'après de grandes contestations et les insultes d'une troupe d'individus excités par les anciens, qui se comportèrent de telle sorte, que le parlement les fit fouetter par la main du bourreau.

L'ordre fut entièrement rétabli sous l'abbé Durand, successeur du cardinal de Luxembourg, et la conduite des religieux devint un sujet d'édification digne des premiers fondateurs. Ils ajoutèrent plusieurs choses à leurs anciennes institutions, entr'autres de faire trois processions chaque semaine de carême, pieds nus, autour du cloître; de ne manger qu'un mets, et de ne boire que du cidre.

François de Fontenai, nommé abbé en 1525, dont le zèle et l'activité sont dignes d'éloge, fit bâtir, en 1530, le cloître tel qu'on le voyait avant la révolution.

La grosse tour et les voûtes du chœur et de la nef tombaient en ruines, et les fonds du trésor avaient été épuisés par les décimes exigés des religieux pour subvenir aux besoins de l'état: l'abbé de Fontenai fit assembler les religieux, le 17 Septembre 1535, pour aviser aux moyens de faire faire ces réparations, devenues de la plus grande urgence. Il fut décidé que pour cela on vendrait les bois de Jouy, de Ganciel et de Crenne, qui contenaient près de 300 acres; il en fut vendu pour 3,500 livres. Mais la somme n'étant pas suffisante, on ne fit que la voûte du chœur et quelques réparations aux infirmeries qui existaient encore à l'endroit qui fut mis

depuis en parterre ; et, malgré le dénûment de fonds, les religieux firent en outre réparer les murs du cimetière, et l'abbé fit bâtir une partie du chœur de l'église de la paroisse ; ce qui fut exécuté en 1537.

L'année suivante, Rouen fut en proie à une famine affreuse : les religieux de Jumiéges firent tout ce qui dépendait d'eux pour secourir les bourgeois, et poussèrent la générosité au point de ne garder que le plus strict nécessaire.

A cette même époque, leurs fermes furent en majeure partie livrées au pillage. On voulut faire pendre une troupe de séditieux qui s'étaient rendus coupables de ces excès ; mais l'abbé, qui n'en accusait que le malheur des temps, demanda leur grâce, qu'il eut l'avantage d'obtenir. Il survécut peu de temps à ces bonnes œuvres, et mourut à Tours, le 23 Août 1539. Les moines et les pauvres perdirent en lui un de leurs plus grands bienfaiteurs.

Les religieux élurent à l'unanimité le neveu de François de Fontenai, et firent confirmer sa nomination par le pape. Elle leur appartenait de droit par leur réunion à la congrégation de Chazal Benoît ; mais le roi ayant appris le départ de leur envoyé à la cour de Rome, prétendit revendiquer le droit qu'il

avait par le concordat de 1516, leur fit défense d'avoir égard aux bulles, et de son côté nomma abbé Hippolyte d'Est, cardinal de Ferrare, fils d'Alphonse Ier. et de Lucrèce Borgia. Il obtint ses bulles de Paul III, le 8 Novembre 1539. Il envoya prendre possession en 1540, en vertu d'une commission du roi, qui fut adressée au bailli de Rouen, le 27 Décembre de l'année précédente. Les religieux y mirent opposition; le cardinal n'entra en possession que le 8 Juillet suivant. Lors de cette prise de possession, les religieux protestèrent contre l'infraction du privilége qu'ils tenaient du saint siége et du roi d'élire leur abbé; ce qui n'empêcha pas Thomas Delvechio, mandataire et vicaire du cardinal de Ferrare, d'exécuter sa commission, ni les religieux de l'accompagner à l'église, au son des cloches, et de le conduire au chapitre, où il prêta le serment accoutumé et reçut celui des religieux, aux conditions qu'ils seraient maintenus dans leurs libertés et franchises, comme ils l'avaient été sous les précédents abbés. Thomas Delvechio promit tout ce qui lui fut demandé, bien résolu cependant de ne tenir que ce qu'il ne pourrait s'exempter d'exécuter. Dès le lendemain il en donna des preuves en faisant connaître ses prétentions sur

les prieurés et autres. Les religieux, convaincus qu'il n'avait en vue que de les dépouiller entièrement, l'arrêtèrent dans son entreprise; mais l'abbé finit par s'emparer de la majorité des revenus de l'abbaye, en faisant gagner les religieux par des agents. Un seul (ce fut Laurent Gauvin, depuis abbé de Saint-Martin de Séez) osa s'opposer aux prétentions de l'abbé: sa résistance fut punie de la prison. On poussa l'injustice au point de lui refuser les premiers besoins de la vie. Un auteur anonyme va jusqu'à dire qu'il fut nourri plus grossièrement que les chiens de l'abbaye. Ce malheureux persécuté prit la résolution de mourir plutôt que de céder à des prétentions qu'il croyait injustes. Pendant qu'il était encore détenu dans les prisons de l'abbaye, le cardinal de Ferrare vint à Jumiéges et se le fit présenter. Il fut tellement frappé de sa grandeur d'ame et de sa vertu, qu'il blâma ses agents du traitement inhumain qu'ils lui avaient fait subir, et il l'engagea à rédiger lui-même le concordat qu'il voulait qui fût fait, lui promettant de l'approuver. Gauvin ne voulant pas se charger seul d'une décision aussi importante, demanda que ses frères pussent y participer; ce qui lui fut accordé. En conséquence les religieux s'assemblèrent le 21 Février 1544, le

lendemain du départ de l'abbé. Ils se réunirent au nombre de trente-trois. Les conditions qu'ils arrêtèrent furent portées par Gauvin à l'abbé, qui les accepta [1]. Cet accord fut approuvé par le pape Paul III, le 9 Mars 1546.

1. Il résultait de ces conditions qu'il fut cédé aux religieux, pour leur part, le domaine en terres, prés, pâturages, jardins, vignes, dîmes de tous grains et vins, droits seigneuriaux utiles et honorifiques, cens et rentes dans les paroisses de Jumiéges, d'Yainville et du Mesnil, avec l'eau et la pêche dans la rivière de Seine, depuis le Rouge-Saule jusqu'à l'Anerie; les ports et passages de Jumiéges et du Trait, 20 livres tournois, quatre chapons et un porc de rente sur les revenus de l'église de Jumiéges; les mortuaires de la même église et de celle du Mesnil, 6 livres de pension annuelle sur les églises d'Yainville et du Trait, et généralement tous les revenus de ces trois paroisses, à la réserve des bois et des amendes de la forêt de Jumiéges; le domaine de Duclair en terres, prés et pâturages; les deux tiers de la dîme, 20 livres de pension sur l'église, les deux parts des oblations aux jours de Pâques, Noël et Purification; les droits de marché et de port, les moulins et les cens et rentes tant à Duclair qu'à Epinay, Varengéville et Saint-Paër; le moulin de Launai, avec la dîme de Saint-Martin et de Saint-Nicolas-du-Trait, appelée la dîme du sacristain; la ferme et les droits seigneuriaux de Hauville et lieux en dépendant, avec le moulin à vent de cette paroisse et les cens et rentes de Neuvillette; la terre et fiefs de Guisiniers, avec les dîmes, oblations, sépultures et la dixième semaine du moulin Thorel aux Andelys: une maison, étable et pressoir à Saint-Pierre-de-Longueville, avec cinq arpents et demi de vignes, onze acres de terre, les deux tiers de la dîme de tous grains, la dîme des vins et les cens et rentes audit lieu et à l'entour; une terre et huit arpents de vignes à Vaux près Meulan; 16 livres tournois et soixante mines de blé sur la ferme de Saint-Paër; deux

Pendant son administration, le cardinal de Ferrare fit relever la tour de l'église paroissiale, et fit exempter l'abbaye de contribuer à l'arrière-ban.

Les vertus, les talents et les dignités du cardinal de Ferrare le rendirent recommandable. Il était ami des sciences et des arts, et protégeait les savants. L'Arioste et Muret vécurent dans son intimité ; tous deux ont célébré ses rares qualités, et lui ont dédié plusieurs de leurs ouvrages.

Il avait donné sa démission en faveur de Gabriel Leveneur, évêque d'Evreux, qui lui succéda.

Les religieux eurent des sujets de se plaindre de cet abbé, qui, dans son administration, n'eut pour but que son intérêt personnel.

En 1557, il s'agissait de faire faire des réparations à la grande tour, qui menaçait ruine. Elle était surmontée d'une flèche couverte en plomb, d'une hauteur considérable et d'un travail qui surpassait, dit-on, tout ce qu'on pouvait admirer de beau dans ce genre. L'abbé

muids deux mines quatre boisseaux d'avoine sur la baronnie de Norville, treize porcs sur la baronnie de Vimoutiers et de Coulonces ; enfin deux cents cordes de bois et quatre mille fagots dans la forêt de Jumiéges ou dans celle de Brothone.

ne pouvant se défendre de la faire réparer, usa de supercherie pour persuader aux moines de la faire abattre. Il les assura que le plomb serait vendu pour enrichir d'ornements leur église. Ils firent d'abord quelque difficulté, mais finirent par y consentir, et la flèche fut abattue. T. Duplessis, qui, par erreur, fixe à 1573 l'époque de cette destruction, dit que les ouvriers ne travaillèrent qu'à regret à détruire un aussi superbe monument. Le plomb fut vendu, et l'argent mis dans les coffres de l'abbé, qui comptait bien en faire son profit particulier. Mais les religieux s'étant aperçus qu'ils étaient ses dupes, le firent assigner, et il leur revint 2,000 livres, dont ils furent ensuite privés; ce qui se trouvait constaté par une lettre de François II, qui leur écrivit, le 7 Octobre 1560, pour les engager à lui remettre cette somme pour contribuer aux frais de la guerre qu'il avait à soutenir contre les Calvinistes, révoltés dans différentes parties du royaume.

L'abbé, cherchant toujours à empiéter sur les propriétés des religieux, voulut s'emparer de dix-huit à vingt arpents de vignes dans l'enclos de l'abbaye; mais il ne put y réussir.

Pendant que ces choses se passaient, les guerres de religion agitaient la France. Les

moines craignaient le pillage de l'abbaye, et leurs craintes étaient fondées. Dans cette anxiété, les religieux prirent le parti de fuir, après avoir caché leurs trésors au bout du dortoir et au bas du Courtil[1]. Les Calvinistes étaient réunis en très-grand nombre à Caudebec. Ils arrivèrent à Jumiéges le 8 Mai pour saccager l'abbaye; ils n'y trouvèrent qu'un vieillard et un frère convers; ils contraignirent ce dernier, à force de tortures, de leur ouvrir les armoires des églises et des salles, et de leur découvrir les richesses cachées dans la terre. Les autels furent renversés, les images brisées, les reliques foulées aux pieds. Ces sacriléges, non contents de ces impiétés, pillèrent les vases sacrés, les châsses, les trésors, les ornements, le linge, l'argenterie, le plomb dont les églises et les dortoirs étaient couverts, l'étain, le cuivre, le blé, le vin, les bestiaux, les livres de la bibliothèque, les titres du chartrier, et dix pièces de canon que les moines possédaient. Le religieux resté avec le frère convers parce qu'il n'avait pu suivre les autres, à cause de son âge et de ses infirmités, se retira pendant ce pillage dans la chapelle de la Vierge, où il resta caché trois

1. Le Courtil est une propriété entourée de murs, placée vis-à-vis l'ancienne entrée de l'abbaye.

jours et trois nuits, sans prendre de nourriture. Un Calviniste l'ayant découvert le troisième jour, lui fit plusieurs questions auxquelles il ne put répondre, tant les événements qui venaient de se passer autour de lui l'avaient troublé. N'en pouvant avoir raison, il lui déchargea un coup de cimetère sur l'épaule, et allait le tuer d'un second coup, si l'un de ses compagnons ne l'en eût empêché.

Les Chazalistes, qui avaient quitté Jumiéges quelque temps auparavant, voulurent profiter de ces troubles pour y rentrer ; mais les anciens les ayant prévenus, refusèrent de les recevoir.

Après ce désastre, le monastère fut dans une désolation générale : les moines étaient dépourvus de tout. Dans cette extrémité, Charles IX vint à leur secours. Après la prise du Havre, qui eut lieu le 28 Juillet 1563, il se rendit à Jumiéges, où il arriva le 2 Août. Le lendemain il fit un mandement qui fut adressé au bailli de Rouen et au premier prévôt des maréchaux de France, pour informer contre ceux qui avaient pillé l'abbaye, et rechercher, dans les maisons qui seraient désignées par les religieux, les objets pillés pendant les troubles du royaume ; et leur permit, pour réparer leurs pertes, de

vendre quelques propriétés ; mais leur abbé les frustra de la majeure partie du prix de ces ventes, qu'il se fit allouer, et il ne resta pour les moines que ce qu'il fallait pour les faire subsister jusqu'à la récolte. En 1571, le nombre des religieux n'était que de dix-sept.

Depuis long-temps les abbés résidaient peu à l'abbaye. Plusieurs, et l'abbé Leveneur fut du nombre, ne s'étaient occupés de l'administration que sous le rapport du temporel, en mettant tous leurs soins à en tirer le plus de parti possible pour leurs intérêts, au détriment de celui des moines. Le véritable administrateur, celui qui veillait sur leur conduite et qui régissait les biens que les abbés leur laissaient, était le prieur claustral, qu'ils avaient droit d'élire à la majorité des voix. L'abbaye était en outre sujette à la visite des archevêques de Rouen, qui recevaient les plaintes des moines et s'informaient de leur conduite, pour réprimer les abus qui pouvaient se glisser dans la maison.

Sous l'abbé Leveneur, quoique peu nombreux, les religieux n'étaient pas très-réguliers. Dans une visite que le cardinal de Rouen fit à cette abbaye, il les engagea à rappeler les Chazalistes : mais ses exhortations furent

infructueuses. Quelques-uns rejetèrent hautement la proposition ; d'autres cherchèrent à l'éluder, en le flattant, et surtout en lui demandant d'être sous son obéissance et de ne connaître que lui pour visiteur.

A la mort de l'abbé Leveneur, arrivée en 1574, il eut pour successeur Charles de Bourbon, fils de Charles, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, frère de Louis, prince de Condé, et d'Antoine, roi de Navarre, d'abord évêque de Saintes, puis de Nevers, cardinal, prêtre du titre de saint Chrysogone, et archevêque de Rouen. Il avait cinquante-un ans quand il prit possession de l'abbaye par un procureur (le 23 Juin 1574). Il fit plusieurs règlements auxquels des abus et l'inconduite des moines avaient donné lieu. Les principaux et les plus remarquables furent la défense, sous peine de suspense, de faire usage de viande, sauf à l'infirmerie ; l'ordre à tous ceux qui possédaient des armes et des habits séculiers de les remettre au prieur claustral dans la quinzaine, sous les mêmes peines et sous d'autres plus graves, au jugement des prieurs et des sénieurs [1] ; la défense de laisser coucher

1. Sénieurs (de *seniores*), les anciens du monastère.

aucune femme dans l'intérieur du monastère, à moins que ce ne fût celle d'un conseiller, et que son mari ne fût avec elle; la défense de sortir de l'enclos, sans la permission du supérieur ; qu'un religieux obligé de voyager ne pouvait se mettre en route qu'au lever du soleil en été, et au jour en hiver. Un autre règlement est encore relatif aux femmes, auxquelles l'entrée des lieux réguliers est interdite, même pendant le temps des vendanges (ce qui prouve qu'il y avait encore des vignobles à Jumiéges).

La guerre contre les Calvinistes durait toujours. Le roi demandait continuellement des fonds pour la soutenir. Il s'adressa particulièrement aux ecclésiastiques, qu'il regardait comme étant les plus intéressés au succès de ses armes. Les religieux de Jumiéges, d'après les désastres qu'ils avaient éprouvés, se trouvant dans l'impossibilité d'y satisfaire, furent autorisés à vendre de leurs biens pour en remettre le prix au roi.

Le 4 Avril 1578, le cardinal vint à Jumiéges. Il n'en partit que le 9, après avoir pris la résolution de remettre l'abbaye sous la congrégation de Chazal Benoît, afin d'y rétablir l'ordre; et en 1580, les religieux se soumirent

à ses intentions. Ainsi l'abbaye de Jumiéges se trouva de nouveau sous la direction de ces pieux cénobites, dont les austérités étaient un sujet d'édification pour les fidèles. Mais les religieux ne suivirent que peu de temps les constitutions particulières de cette congrégation.

Il y avait déjà quelque temps que le cardinal avait jeté les fondements de la Chartreuse de Gaillon. Pour la doter, il obtint, non sans opposition de la part des religieux, d'y réunir Génesville.

Le cardinal de Bourbon, déclaré chef de la Ligue dès l'année 1585, et ensuite proclamé roi de France par cette même Ligue, sous le nom de Charles X, ne sortait plus qu'avec soixante-dix gardes à cheval et trente arquebusiers, qui l'accompagnèrent à Jumiéges. Les religieux saisirent cette occasion pour lui demander une sauve-garde, qui leur fut accordée, tant pour eux que pour les particuliers qui voudraient se retirer dans l'abbaye ; mais elle devint inutile, parce que parmi les soldats qui leur furent envoyés, il y en avait d'attaqués de la peste, et la contagion se répandit avec tant de promptitude, qu'en moins de trois mois il mourut plus de douze cents personnes dans la péninsule, dont on n'osait plus approcher.

Depuis ce temps, il ne fut question à Jumiéges de Charles de Bourbon que pour le sacre de François de Péricard, évêque d'Avranches, dont la cérémonie se fit avec éclat dans l'église de l'abbaye, en 1588, par le cardinal, assisté de Claude de Saintes, évêque d'Evreux, et de Jean de Seldec, évêque de Ross en Irlande.

Le cardinal de Bourbon mourut quinze ans après sa nomination à l'abbatiat de Jumiéges, et finit ses jours dans la prison de Fontenay-le-Comte, où Henri IV l'avait fait transférer, après le massacre du duc de Guise, arrivé à Blois, le 23 Décembre 1588, pendant la tenue des états.

Il eut pour successeur Charles de Bourbon Vendôme, quatrième fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, et d'Eléonore de Roye. Le pape Grégoire XIII l'avait fait cardinal en 1583. Il fut archevêque de Rouen, après la mort du cardinal de Bourbon, son oncle, et posséda de plus les abbayes de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen-de-Bourgueil, de Sainte-Catherine de Rouen, et d'Orcamp.

Dans la première année de son gouvernement, les religieux de Jumiéges eurent beau-

coup à souffrir du séjour des gens de guerre sur leurs propriétés.

A quelque temps de là, les religieux firent renouveler la sauve-garde qu'ils avaient obtenue de son prédécesseur. Ce fut le chevalier de Crillon qui leur fournit des soldats.

La nouvelle n'en fut pas plus tôt répandue, qu'on vit arriver à Jumiéges toute la noblesse des environs, des marchands, des laboureurs, des artisans, et jusqu'à des femmes de toute condition. L'appartement destiné aux rois, les dortoirs, l'infirmerie, le logis abbatial, les hôtelleries, les greniers, tout fut occupé. Il existait des ménages entiers dans le réfectoire, la buanderie, la boulangerie, le pressoir, et jusque dans les clochers des églises. Le séjour de cette multitude dura près de sept mois, c'est-à-dire depuis le commencement d'Octobre 1591 jusqu'à la fin d'Avril 1592, où le roi Henri IV leva le siége de Rouen : alors chacun se retira chez soi avec ce qu'il avait apporté.

Le séjour d'un aussi grand nombre de personnes réduisit les religieux à la plus pénible détresse. Pour surcroît d'infortune, leurs biens étaient restés sans culture. Un arrêt du parlement de Rouen du 12 Juillet 1594, pour subvenir à leurs besoins, les autorisa à se

faire payer d'une somme assez considérable que leur devait leur abbé. Le cardinal de Bourbon survécut peu de temps à cet arrêt. Il mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 30 Juillet, âgé seulement de trente-deux ans. Son corps fut porté à Gaillon, où il fut inhumé avec celui de son oncle.

Henri IV, à la sollicitation de Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui devait posséder les revenus, nomma pour abbé de Jumiéges René de Courtenay. Il y avait alors à l'abbaye vingt-neuf religieux profès, quatre novices, un précepteur et trente-trois domestiques, y compris les servantes de la basse-cour et les lingères. On y cuisait trois fois par jour pour la nourriture des religieux et des pauvres : d'où l'on peut inférer que les aumônes étaient toujours continuées, et que les religieux suivaient les principes de charité dont leurs prédécesseurs leur avaient donné l'exemple.

Les années suivantes, jusqu'en 1600, n'offrent rien qui mérite d'être rapporté, sinon que les religieux s'étaient considérablement relâchés, et avaient de nouveau besoin de réforme.

On commença le XVIIe. siècle par une assemblée capitulaire où D. Adrien Langlois,

alors prieur claustral, s'éleva avec beaucoup de force et de liberté, quoiqu'avec prudence, contre les abus qui s'étaient introduits dans le monastère pendant les troubles, et s'étendit sur la nécessité d'y remédier par de sages règlements. Son discours, approuvé d'un petit nombre de religieux, ne fut pas du goût de la majorité. Les quatre sénieurs répondirent qu'ils étaient prêts à seconder ses intentions, et l'engagèrent à ne pas s'arrêter aux nombreux obstacles qu'il pourrait rencontrer. Il tint conseil avec eux, et renouvela les statuts du cardinal de Bourbon, dont on fit un corps de règlements auxquels on ajouta la sentence d'excommunication lancée par les papes Pie V et Grégoire XIII contre les femmes qui pénétreraient dans le monastère, fût-ce même une duchesse, et contre les prélats et les moines qui les introduiraient ou les accompagneraient.

Ces règlements ayant été reçus sans opposition, D. Langlois, de l'avis des quatre sénieurs, en dressa de nouveaux concernant aussi la discipline monastique, mais pas assez importants pour mériter d'être rapportés. On y trouve, entr'autres choses, que les moines devaient se faire raser tous les quinze jours, et tondre tous les mois.

On fait honneur à Marian de Martinbos, successeur de René de Courtenay, de la construction des caves qui subsistent encore le long des ruines de l'église Saint-Pierre, et de quelques autres édifices, à l'endroit nommé la Vigne, qui, tant qu'ils ont subsisté, ont porté son nom. Il mourut le 28 Avril 1614.

L'abbaye de Jumiéges fut mise en économat pendant six mois, après lesquels la commande en fut donnée au comte de Soissons, qui la fit obtenir à Balthazar Poitevin.

D. Adrien Langlois, précédent prieur, n'était alors qu'un des quatre sénieurs; mais il mérite d'être signalé dans les fastes de Jumiéges comme un de ses administrateurs les plus zélés. Cet homme, dont la conduite fut un sujet d'édification, étant allé à Paris, fit la rencontre inopinée du R. P. D. Rolle, religieux bénédictin de la réforme de Saint-Vannes. Les choses qu'il apprit de lui relativement à l'austérité de cette nouvelle congrégation, lui inspirèrent le désir d'en embrasser la réforme et de la proposer à ses confrères. Son premier soin à son retour fut de leur en parler; mais au seul mot de réforme, les plus sages mêmes se récrièrent, et il fut insulté sans ménagement. Il ne se découragea cependant pas; à force de persévérance,

il parvint à gagner quelques-uns des moines relâchés, qui promirent de l'appuyer. Un événement funeste vint à son secours, et fit croire aux religieux que Dieu demandait cette réforme : ce fut la mort prématurée de huit des opposants. Une autre circonstance ne l'aida pas moins : les prieurs claustraux n'étaient alors institués que temporairement ; l'administration du prieur claustral en exercice devait finir à la Saint-Jean-Baptiste 1615 ; le nombre des partisans de la réforme commençant à prévaloir, D. Adrien Langlois fut élu prieur, malgré les protestations des opposants.

Le réformateur, dont le zèle était infatigable, s'adressa à M. de Harlay, archevêque de Rouen, pour l'aider dans ses intentions. Ce prélat vint à Jumiéges le 16 Avril 1616; et, de concert avec D. Langlois et ceux de son parti, il fit venir deux religieux de la congrégation de Saint-Vannes, pour former les novices et les jeunes religieux. Louis XIII et la reine mère, régente du royaume, approuvèrent ce projet. En conséquence, deux religieux de Verdun, attachés à la congrégation, vinrent à Jumiéges en Avril 1616. A leur arrivée, les ennemis de la réforme s'opposèrent à leur entreprise. Ils s'adressèrent à un avocat de Rouen, qui,

croyant leur parti le meilleur, parvint à leur faire obtenir, le 14 Juillet, un arrêt portant défense au prieur et aux religieux, sous peine de nullité, de faire aucune innovation dans l'abbaye qui pût porter préjudice à l'ancien ordre établi. Les motifs spécieux que firent valoir les adversaires de D. Langlois ne purent l'ébranler : au contraire, il n'en fut que plus zélé pour mettre son entreprise à fin.

Il écrivit au R. P. Anselme Rolle, visiteur de la congrégation, pour le prier de travailler de toutes ses forces auprès du R. P. Delacour[1] et des autres supérieurs, afin de faire soumettre le monastère de Jumiéges à la nouvelle réforme.

Après un nombre infini de contrariétés dont le détail, peu susceptible d'intérêt, serait superflu, D. Langlois parvint à l'accomplissement de son entreprise : car, malgré les opposants, la réforme fut introduite en 1618.

1. D. Didier Delacour avait fait profession à Saint-Vannes. De son temps, le désordre des religieux était à son comble dans tous les monastères : on désespérait de pouvoir y remédier. Le dérèglement, disent les mémoires de l'époque, était poussé à un tel point, que la vigilance des prélats et le zèle des souverains n'avaient pu le faire cesser. Cependant, au milieu de ce désordre, D. Didier, par des travaux continuels et une patience imperturbable, parvint à redonner une nouvelle vie à ce grand corps sur le point de se détruire lui-même.

Dès-lors la communauté se partagea.

Les anciens, au nombre de huit, et deux frères convers, sous la conduite de D. Toussaint de Marseille, que ses infirmités empêchaient d'embrasser la réforme, dont il était partisan, s'accommodèrent de l'église de Saint-Pierre et du logis dit de Martinbos; et on leur accorda le tiers du revenu en fonds. Les réformés occupèrent la grande église et le dortoir, refait à neuf, dont les chambres furent bientôt remplies de novices.

La réforme de Saint-Vannes s'étendit tellement en France en peu de temps, que le chapitre général tenu à Toul, le 7 Mai 1618, crut devoir ériger une nouvelle congrégation pour les monastères qui l'avaient embrassée et pour ceux qui, par la suite, voudraient se réformer. Louis XIII y donna son approbation par lettres du mois d'Août suivant; mais l'érection n'en eut lieu que trois ans après, par le pape Grégoire XV, sous le nom de *Saint-Maur*, que le chapitre de la congrégation, assemblé aux Blancs-Manteaux, avait choisi pour patron.

En 1662, la Normandie perdit un homme recommandable tant par ses vertus que par ses talents, que les moines ont compté parmi

leurs bienfaiteurs. S'il en faut croire une épitaphe mise sur son tombeau, sa mort plongea toute la province dans le deuil. C'était M. Leguerchois, avocat au parlement de Rouen, qui mourut dans cette ville, le 4 Mars, et fut enterré à Jumiéges dans la chapelle de la Vierge, d'après la demande qu'il en avait formée quelques années auparavant, à la suite d'un événement où il pensa perdre la vie. Il possédait une terre à Jumiéges, sur le bord de la Seine, où il venait de temps à autre. Un jour, s'étant mis en route pour retourner à Rouen, son cheval, qui jamais ne s'était montré vicieux, l'emporta dans la Seine, qu'il traversa quatre fois sans pouvoir être arrêté. Dans le péril, M. Leguerchois invoqua les saints vénérés à Jumiéges, et promit à Dieu d'augmenter les biens de l'abbaye si sa bonté le délivrait de ce danger. A peine eût-il fait ce vœu, que son cheval le ramena sur le bord de la rive, au grand étonnement des spectateurs. Son fils et plusieurs autres membres de sa famille ont également eu leur sépulture dans l'abbaye, après avoir fait des dons aux religieux.

On a vu précédemment que les anciens qui n'avaient pas embrassé la réforme n'eurent pour leur part que le tiers des revenus. D'après

leur nombre, ce n'était pas assez, et ce partage fut long-temps pour eux un sujet de plainte. Mais en 1623, les deux communautés s'étant réunies, ils obtinrent quelques avantages, et voulurent contribuer, chacun en particulier, à l'ornement de leurs églises dévastées par les Calvinistes. D. Mathurin Delahaye, prieur titulaire de Longueville, fit faire le tabernacle du grand-autel, la menuiserie et le tableau de l'autel de la Vierge [1], avec divers autres tableaux et un saint-sépulcre en marbre, etc. D. Toussaint de Marseille fit présent d'un chef de saint Valentin en argent pesant 25 marcs et demi, et D. Martin Alexandre, de celui de saint Léger, qui lui coûta plus de 100 pistoles.

En 1640, la péninsule fut en proie à la peste: il y mourut plus de douze cents personnes; plusieurs moines en furent attaqués. Cependant ils mirent tous leurs soins à procurer des secours aux affligés.

Pendant qu'ils exerçaient ces actes de charité, Louis de Bourbon, comte de Soissons, abbé de Jumiéges, ou plutôt possesseur des revenus de la mense abbatiale depuis l'an 1612, sous

1. Maintenant dans l'église paroissiale, où il forme le fond de l'autel.

les noms de Marian de Martinbos, de Balthazar Poitevin, de Jean-Baptiste Descroisilles et de Guillaume de Montaigu, fut tué le 6 Juillet 1641, en voulant rentrer en France à main armée, après avoir levé l'étendard de la révolte. Par sa mort, bien qu'il y eût un abbé titulaire (Guillaume de Montaigu), le roi crut l'abbaye vacante, et la donna à Pierre Decambout de Croislin, fils de Pierre-César Decambout, marquis de Croislin, et de Marie de Séguier, fille de Pierre de Séguier, chancelier de France, âgé seulement de six ans. M. Dubéchet, lieutenant-criminel au bailliage de Rouen, vint en prendre possession au nom du jeune abbé. Quelques années après, François de Harlay, archevêque de Rouen, permuta son abbaye de Saint-Victor de Paris avec Pierre Decambout; celui-ci lui céda Jumiéges, qui fut mis en économat pendant six mois, et l'économat donné à Louis Nicolle, bourgeois de Louviers, par lettres-patentes du 1er. Janvier 1644. Le terme expiré, D. Toussaint Thibault prit possession de l'abbaye au nom de l'archevêque. Les religieux vivaient alors dans une telle régularité, que leur éloge fut fait par leur abbé en plein synode.

On a passé sous silence le nom de plusieurs

prieurs claustraux dont l'administration n'offre rien de remarquable.

En 1645, Jean Harel, prieur des Blancs-Manteaux, vint à Jumiéges pour remplir cette charge. Il naquit dans cette abbaye le 31 Mars 1592, lors des troubles de l'époque, les uns disent dans la salle de Charles VII, qui fut occupée par ses parents; et d'autres prétendent que sa mère accoucha de lui dans la grande église. Il était profond théologien, et avait rempli les fonctions d'avocat au parlement de Rouen. Il gagna la confiance et l'amitié des religieux de Jumiéges par sa douceur et ses bonnes qualités. Il fit augmenter la pension de quatre anciens qui vivaient encore dans le monastère depuis la réforme. En Juin 1648, le chapitre de la congrégation tenu à Vendôme nomma D. Martial Desforges prieur de Jumiéges. Il commença son administration par faire bâtir l'hôtel de la Poterne à Rouen, et démolir le logis abbatial démeublé et abandonné depuis plus de cinquante ans.

Les désordres de la Fronde arrêtèrent l'exécution de plusieurs projets du prieur.

L'abbaye de Jumiéges devint dans cette circonstance encore une fois l'asile des faibles. Elle avait des sauves-gardes, non seulement

du roi et de la reine régente, mais encore du comte d'Harcourt, et même du duc de Longueville, chefs des deux partis; ce qui fit qu'une grande quantité de personnes de tout état et de tout sexe vinrent s'y réfugier. On les logea dans tous les endroits qu'il fut possible de leur céder. M. de Harden, seigneur du Landin et de la Marbroc, et quelques autres seigneurs, se partagèrent la salle de Charles VII et les hôtelleries. La comtesse de Maulévrier et toute sa famille occupèrent les infirmeries placées entre le dortoir et les bosquets. D'autres nobles des environs établirent leurs ménages dans les bâtiments restants du logis abbatial. Les habitants de Jumiéges, d'Yainville et du Mesnil, furent distribués dans les bas, et furent chargés de monter tour-à-tour la garde aux portes du monastère, qui furent fermées pendant plus de trois mois. Mais ces précautions furent inutiles. Le comte d'Harcourt et le duc de Longueville tinrent strictement à l'exécution de leur sauve-garde, et pas un soldat ne se présenta pour entrer dans le monastère. Les troubles cessèrent en Avril 1649, et chacun se retira.

L'archevêque de Rouen avait donné sa démission de l'abbatiat de Jumiéges en faveur

de son neveu François de Harlay, fils d'Achille, marquis de Champvallon, et d'Oudette de Vaudétar, dame de Norville. Son successeur n'avait alors que vingt-six ans. Le pape Innocent X confirma sa nomination. La bulle est du 26 Septembre 1651.

A cette époque, une troupe de quatre cents pauvres de l'Orléanais et des environs, chassés de leur pays par la guerre civile, vinrent stationner à Jumiéges. Les religieux ont prétendu avoir dépensé 15,000 livres pour subvenir à leurs besoins. La même année, les habitants furent attaqués d'un flux de sang qui en fit périr au moins un quart.

Malgré leurs libéralités envers les infortunés, les religieux, depuis la réforme, étaient parvenus à thésauriser. Ils employèrent le fruit de leurs économies à augmenter les biens de l'abbaye, et pourvurent en outre leurs églises d'un grand nombre d'ornements.

Cette abbaye, par sa célébrité et la réputation justement méritée des religieux qui l'habitaient, était alors souvent visitée par des personnes d'un rang distingué, curieuses de savoir si tout ce qu'on disait d'eux était véritable. En 1657, Henri d'Orléans, duc de Longueville, prince souverain de Neufchâtel, gouverneur de Nor-

mandie [1], voulant s'en assurer, vint à Jumiéges; où il fut reçu sous la grande porte par le prieur de la communauté, accompagné des religieux en chapes. Après une courte harangue, on le conduisit au chœur, et de là à la salle des Hôtes, où le maître des requêtes, le procureur-général et plusieurs conseillers du parlement de Rouen, le suivirent, ainsi que le président de la chambre des comptes, les grands-maîtres et quelques officiers des eaux et forêts de la province, qui l'avaient accompagné.

Ces messieurs croyant faire leur cour à l'abbé, avaient envoyé de la viande et du gibier à l'abbaye; mais les religieux, auxquels il était défendu de faire gras, regardèrent ces présents comme une offense, et les renvoyèrent. Le prince, qui connaissait leur austérité, demanda à n'être nourri que conformément à la règle pendant le séjour qu'il fit chez eux, ne voulant pas l'enfreindre dans un endroit où il savait qu'elle était régulièrement observée. Ceux de sa suite firent gras, mais hors le monastère.

Pendant la durée de l'abbatiat de François de Harlay, les religieux changèrent de forme leurs jardins et leurs terrasses, et firent faire

1. C'est le même auquel G. Dumoulin a dédié son *Histoire de Normandie*.

diverses réparations aux édifices de l'abbaye. Ils ornèrent la grande église des sculptures qui se remarquaient au haut des murailles et des colonnes ; ce travail leur coûta 5,000 livres. Ils firent construire avec élégance un édifice à l'entrée du monastère, pour y mettre la bibliothèque, qui jusqu'alors avait été conservée dans une grande chambre au-dessus du vestibule, entre le cloître et l'église Saint-Pierre. Ce monument était un des plus curieux et des plus riches en ornements qui fussent dans la province. Le vaisseau était vaste ; sa longueur était de 100 pieds et sa largeur de 30 pieds 10 pouces en dedans, non compris un corridor à côté, et sa hauteur de 15 pieds. Un des principaux avantages de cet édifice était d'être bien éclairé ; il était percé de dix croisées de chacune 9 pieds 6 pouces de haut sur 6 pieds 10 pouces de large. Les livres n'excédaient pas alors six cents volumes manuscrits, et ceux imprimés n'étaient pas beaucoup plus nombreux. Plusieurs prieurs l'augmentèrent successivement. A la révolution, la bibliothèque contenait au moins dix mille volumes, non compris les manuscrits, dont deux cents avaient disparu.

Ils firent faire aussi des plantations dans la

forêt du Torp, négligée depuis que Charles de Bourbon oncle l'avait fait couper à son profit, pour s'indemniser d'un repas qu'il avait donné à Henri IV.

Ils firent de plus un marché avec un charpentier, moyennant 4,100 livres, pour construire une digue de 1,500 pieds de long aux Haugues (hameau de Conihout de Jumiéges), afin d'arrêter les ravages de la marée. Ce travail dura cinq mois.

Le 14 Février 1665, mourut à Jumiéges D. Pierre Barré, que les religieux ont cité comme un modèle de toutes les vertus chrétiennes, mais sans s'étendre sur ses prétendues qualités. Il suffit de faire connaître que Pierre Barré fut nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, chanoine et curé de Chinon, et qu'en 1632, il fut appelé à Loudun pour exorciser les religieuses ursulines qui se prétendaient possédées; qu'il exerça les fonctions d'exorciste jusqu'en 1638, et qu'il contribua pendant ce temps à la condamnation du malheureux Urbain Grandier, curé de Loudun, accusé d'être le fauteur de ces prétendues possessions. Cet infortuné fut brûlé vif, et subit, avant ce supplice horrible, les tortures les plus inouies. D. Barré et le P. Joseph furent les principaux auteurs de la

mort de cet ecclésiastique, dont la conduite n'était peut-être pas tout-à-fait exempte de blâme, mais qui, comme chacun sait, n'était pas plus sorcier qu'eux, et qui ne fut coupable que d'avoir encouru la haine du cardinal de Richelieu. On peut voir à ce sujet les *Diables de Loudun* et les *Causes célèbres.* L'auteur des *Diables de Loudun*, auquel on doit des renseignements importants sur cette déplorable affaire, s'est trompé, ou autrement, d'après la vérité qui paraît régner dans son ouvrage, dont les faits importants ne sont cités que sur des mémoires et des pièces authentiques, n'avait pas tous les renseignements nécessaires, et a été induit en erreur, pour dire que Barré fut privé de sa prébende et relégué au Mans, où il se tint caché jusqu'à la fin de sa vie. Suivant des renseignements certains conservés à Jumiéges, Barré possédait encore sa cure en 1640, et au lieu d'avoir été relégué au Mans, il était alors au noviciat des Bénédictins de Vendôme, où il fit profession le 19 Mai 1642, et passa les dernières années de sa vie à Jumiéges. Les moines ont rapporté des choses assez singulières sur son compte. S'il faut en croire leurs mémoires, pendant qu'il y séjourna, son imagination

lui retraçait toutes les choses séduisantes qu'il avait pu entendre dans les confessions, et quoiqu'il fût accablé par les ans et les infirmités, il aspirait à des jouissances interdites à sa profession et à ses facultés physiques. Il mourut âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il était grand prédicateur, et s'appliquait à ne fréquenter que les personnes de distinction, auprès desquelles il affectait la vertu la plus austère. Il n'aspirait à rien moins que d'être mis après sa mort au rang des saints : mais les suites des possessions de Loudun frustrèrent ses espérances.

En songeant à la malheureuse catastrophe d'Urbain Grandier, à l'iniquité de ses juges et à la perversité de ses accusateurs, on ne peut faire autrement que de déplorer l'état d'ignorance et le fanatisme qui régnaient alors. Il faut espérer, d'après le progrès des lumières, que jamais de pareilles scènes ne se renouvelleront parmi le peuple qui passe, aux yeux de toutes les nations, pour être le plus civilisé de l'Europe.

On ne pourra s'étonner que Barré ait choisi Jumiéges pour le lieu de sa retraite, quand on saura que les principes qu'il professait, et dont Urbain Grandier fut malheureusement

victime, s'y trouvaient consacrés; qu'un des abbés et docteur n'a pas eu honte d'affirmer, en 1430, que Jeanne d'Arc était sorcière; que les moines, au mépris de la raison, en 1606, ont fait mettre un malheureux en jugement, en l'accusant d'avoir, par sortilége, fait élever les eaux de la Seine au-dessus de leur niveau ordinaire. On ne sait s'il a été brûlé, les mémoires n'en disant rien [1]; mais connaissant l'accusation et les accusateurs, il y a lieu de le penser, d'après les crimes judiciaires de ce genre qui se commettaient alors; et on peut croire que, dans les temps modernes, si ces mêmes religieux, auxquels on doit des éloges à plus d'un titre, mais qui sous ce rapport ont mérité l'exécration de l'humanité, eussent pu trouver des juges imbus de ces principes atroces, ils auraient peut-être fait renouveler ces horreurs, puisqu'ils croyaient ou feignaient de croire aux sorciers et aux possessions, et qu'ils faisaient métier d'exorciser. Ils ont pratiqué ces jongle-

1. On trouve seulement dans les mémoires que le parlement fit cette année (1606) le procès à un homme accusé d'être sorcier, et d'avoir, par ses maléfices, causé le débordement subit de la Seine, qui avait monté le lundi de Pâques de l'année précédente jusqu'à la grande porte de l'abbaye, et ruiné plus de 300 toises des murs du Courtil.

ries jusqu'à leur destruction. C'est, à n'en pas douter, à eux que les habitants sont redevables d'une foule de pratiques superstitieuses du même genre, que la religion et la raison condamnent également, et que le temps fera certainement tomber en désuétude.

En 1651, la grosse cloche de l'abbaye fut fondue et fut bénite par l'archevêque de Rouen, qui lui donna le nom de Marie. Quelques années auparavant, les religieux avaient traité avec l'abbé pour la construction d'un nouveau logis abbatial dans le bourg. Ce fut à cette même époque que par des concessions ils obtinrent l'ouverture de la rue de la Poterne à Rouen, qui jusque-là n'avait été qu'un impasse.

Cette abbaye, si souvent visitée par des souverains et des princes, eut l'honneur (en Septembre 1720) de recevoir dans son enceinte *Jean Casimir*, roi de Pologne et de Suède, qui, s'étant retiré en France après une abdication volontaire, vint passer dans l'austérité du monastère de Fécamp des jours précieux qu'il eût dû consacrer au bonheur de sujets qui mirent en lui leur confiance et dont il déçut l'espoir. La communauté de Jumiéges le reçut aux portes du monastère, au son de toutes les cloches. Le prieur lui fit une

harangue, et le conduisit ensuite à l'église, où il entendit vêpres ; après quoi le prieur, le sous-prieur et d'autres religieux le conduisirent à la salle des Hôtes, où les officiers lui servirent à souper. Il partit le lendemain. Pendant la nuit qu'il passa à Jumiéges, le tonnerre tomba sur la grange du Manoir, au Mesnil, qui jadis avait servi de salle à la belle Agnès, et causa un dommage de plus de 3,000 livres.

En 1671, on députa vers M. de Harlai, alors archevêque de Paris, pour la réception du logis abbatial élevé les années précédentes hors l'enceinte du monastère, sur un fonds de terre que la communauté avait acheté de plusieurs particuliers. Le prélat envoya des experts pour en faire la visite ; et, sur leur rapport, il déchargea les religieux des engagements contractés envers lui relativement à ce nouvel édifice, auquel il reconnut qu'il avait été employé des sommes considérables et beaucoup au-dessus des conventions arrêtées en 1649, dont il demanda à n'être jamais inquiété. La dépense s'élevait à plus de 65,000 livres.

Ce logis, qui subsiste encore, a 117 pieds de long, 41 de large, et 36 de haut, depuis le pavé jusqu'à la naissance du toit. Les rece-

veurs de l'abbé, qui l'occupèrent, le qualifièrent de château, l'abbé de Saint-Simon, de palais : quoiqu'il ne méritât jamais aucune de ces qualifications, néanmoins l'épithète de château lui est restée.

A cette même époque, des troubles agitèrent les habitants de Jumiéges et du Mesnil contre les religieux, qui s'étaient fait céder par ces habitants une grande portion du marais, à un endroit nommé l'Oraille, près l'église du Mesnil, sous la condition d'acquitter au fisc une somme assez considérable que ces mêmes habitants devaient pour l'amortissement de leurs héritages. Les religieux voulurent enclorre de fossés le terrain qui leur avait été cédé; mais les habitants détruisaient la nuit ce que les religieux avaient fait pendant le jour. Un moine s'étant transporté sur les lieux, pour s'opposer aux habitants, fut impitoyablement massacré par eux, sans que jamais on ait pu découvrir les coupables. Après ce meurtre les travaux furent continués sans opposition.

Depuis long-temps les vicaires de la péninsule et de Duclair souffraient avec peine la suprématie des religieux de Jumiéges, qui, comme curés, officiaient dans leurs églises aux

fêtes solennelles , surtout à celles patronales. Celui de Duclair fut le premier à lever l'étendard et à vouloir secouer un joug qui les révoltait ; mais ils furent contraints de rester dans la soumission. Une sentence du bailli de Rouen, du 15 Mai 1687, maintint les religieux dans leurs prérogatives.

Vers le même temps, la nef de la grande église, qui avait eu besoin de restauration, fut entièrement réparée. Le pavé fut renouvelé en pierre de taille. En 1690, on fit démolir les vieilles infirmeries construites au milieu du jardin, sur la première terrasse ; et en 1693, on construisit une chapelle dans la nef , en l'honneur de saint Valentin.

On sait que dans notre contrée nous sommes redevables aux pieux cénobites, outre les autres motifs de reconnaissance, de la conservation des sciences acquises par d'autres peuples qui nous ont précédés. Et ceux même qui ne leur ont accordé pour tout mérite que d'avoir été nos bibliothécaires , ne peuvent disconvenir que , malgré toutes les critiques, peut-être méritées à certaines époques par leurs mœurs , ils ont le plus contribué à la civilisation , et que nous leur devons, en quelque sorte , la perfection à laquelle les arts et les

sciences sont parvenus ; en un mot, les progrès en tout genre que l'esprit humain a faits jusqu'à ce jour. Mais le nom de la plupart de ceux à qui nous sommes redevables de ces dons est resté dans l'oubli, parce que leur modestie et leur humilité leur faisaient mépriser les honneurs.

Pour l'ami des sciences toujours désireux de savoir, il est agréable de connaître ceux qui, par leurs savants travaux, ont contribué à lui faire acquérir des connaissances.

Jumiéges, sous ce rapport, a possédé un grand nombre de sujets qui ont mérité que leur nom fût transmis à la postérité ; mais il n'y en a qu'un petit nombre qui soient connus et que nous avons mentionnés : celui des autres est ignoré.

Jean Garet sera le dernier que nous aurons à citer. Il naquit au Havre vers 1627, et mourut à Jumiéges, où il était religieux, en 1694. Il fut éditeur des ouvrages de Cassiodore, avec des notes, imprimés à Rouen en 1679, sous la protection de M. Letellier, chancelier de France. Il fit cette édition sur une réunion de plusieurs manuscrits et d'anciennes éditions qu'il compara et dont il rectifia les fautes du texte. Dans sa préface, chef-d'œuvre d'érudition,

il a donné l'explication de plusieurs passages commentés par des savants qui ne les avaient que très-imparfaitement compris, et a composé de plus, dans la belle édition qu'il a publiée des œuvres de Cassiodore, une notice sur la vie de cet illustre historien. D. Garet mourut à Jumiéges, et fut enterré dans le cloître, le troisième du côté de l'église. On mit simplement sur sa tombe : 24 SEPTEMBRE 1694.

En 1699, les deuxième, troisième et quatrième cloches furent cassées et refondues avec tant de perfection, qu'elles se trouvèrent d'accord avec la première. On observe en passant que le carillon de Jumiéges passait pour un des plus parfaits de la Normandie.

L'année suivante, on forma le projet de construire un nouveau dortoir qui, d'après le plan dressé, devait avoir 155 toises de long sur 8 de large, et devait, outre les salles, contenir quarante-neuf chambres. Jacques Bayeux, architecte de Rouen, fut chargé de l'exécution de ce plan. On traita avec lui le 29 Janvier 1701. La condition principale fut qu'il aurait 10 livres 10 sols par toise d'ouvrage tant plein que vide, sa nourriture et son logement dans l'abbaye, et que les religieux fourniraient les matériaux. La première pierre fut bénite par le P. prieur,

le 9 Avril suivant, et posée le même jour par le plus pauvre de la paroisse, qui fut habillé de neuf, et l'aumône générale de la semaine fut augmentée de moitié, pour attirer la bénédiction du ciel sur l'ouvrage et sur les ouvriers. En 1704, l'édifice était élevé de 15 pieds au-dessus de terre, et fut laissé là ; mais il fut question d'y mettre cinquante ouvriers pour le commencement de la campagne suivante. L'exécution de ce projet fut suspendue faute de fonds et parce qu'il fallut faire travailler à la nef de la grande église, qui menaçait ruine. Ce ne fut qu'en 1712 que les travaux du dortoir furent continués. Une partie à peine était habitable en 1720 ; et le surplus ne l'a été que quelques années avant la révolution. Les religieux ne commencèrent à l'habiter qu'en 1732. Ils y logeaient depuis long-temps, quand ils firent démolir l'ancien dortoir où était la salle des gardes de Charles VII. Le nouveau dortoir était un des plus beaux de la congrégation.

L'abbaye était vacante depuis 1695, et les revenus avaient été mis en économat. Elle fut donnée, par la protection du duc d'Orléans, régent du royaume, à messire Claude de Saint-Simon, clerc tonsuré du diocèse de Paris, le 20 Janvier 1716. Il n'était alors âgé que de

vingt ans huit mois; il était fils d'Eustache-Titus de Saint-Simon, seigneur de Falvi-sur-Somme, qualifié du titre de marquis de Saint-Simon. Il obtint ses bulles de Clément XI, le 5 Mars 1719, et prit possession par un procureur le 30 Avril 1720. Après s'être rendu dans son abbaye, il vécut en commun avec les religieux, auxquels il témoigna beaucoup de bienveillance, ce qui leur fit croire d'abord qu'ils pouvaient le regarder comme un protecteur, et qu'ils le verraient vivre au milieu d'eux comme abbé régulier: mais il ne tarda pas à leur prouver qu'ils s'étaient trompés. Il employa bientôt tous ses soins pour s'enrichir à leurs dépens. Il commença son administration par faire casser le concordat fait avec le cardinal de Ferrare en 1545, pour demander un nouveau partage, qui fut fait en 1722, d'après lequel il obtint 8,200 livres de revenu sur les religieux de plus que ses prédécesseurs. Son intention, comme il le disait hautement, était de les ruiner. Il les tourmenta tellement et porta si loin ses excès, qu'on fut obligé d'informer juridiquement contre lui devant le lieutenant-criminel du bailliage de Rouen, pour injures envers le prieur et voies de fait envers le cellerier, qu'il avait battu à coups de canne.

Ce fait, d'après une tradition connue des habitants, eut lieu au bas du Courtil, proche la rue nommée des Iles. Le procès criminel fut civilisé et renvoyé devant des commissaires ; mais le prieur et le cellerier, avant leur décision, furent menacés de lettres de cachet ; de sorte qu'ils jugèrent à propos, pour n'être pas en butte à cette nouvelle persécution, de fuir de Jumiéges. L'un se retira à Fécamp, et l'autre à Bourgueil.

Les religieux ne furent pas les seuls à se plaindre des procédés de l'abbé de Saint-Simon : il se fit également détester par les habitants. On connaît par tradition dans le pays plusieurs traits de lui qui sont suffisants pour donner une idée de son esprit de domination et de son despotisme, qui ne militent pas à son avantage.

Voulant agrandir ses domaines et surtout planter en bois une certaine étendue de terrain en face de son habitation, il acquit ou fit l'échange d'un grand nombre de propriétés ; mais comme il y eut des gens qui ne voulurent pas lui céder leurs héritages de bonne volonté, il employa la force pour les y contraindre. On lui reproche d'avoir fait mettre le feu à quelques habitations qui le choquaient [1], pour

1. Ce fait est affirmé journellement par les anciens habitants.

s'en faire céder le sol. On lui reproche aussi d'avoir, en l'absence d'un pauvre habitant, fait enlever sa chaumière qu'il tenait à conserver. On prétend qu'il était nuit quand le villageois fut pour rentrer chez lui, et qu'il chercha long-temps son habitation, ne pouvant se figurer qu'elle eût disparu pendant son absence. On sait dans le pays que l'abbé l'indemnisa généreusement, dans la crainte que cette affaire n'eût des suites fâcheuses; et que ses descendants possèdent à Jumiéges, proche la Seine, un héritage qui fut accordé à leur ancêtre pour la perte qu'il avait éprouvée.

Pendant que ces choses se passaient, on travaillait, aux frais des moines, à réparer les fermes de l'abbé, qui devenait de plus en plus exigeant à leur égard. Quand les réparations furent faites, il refusa de les accepter, et ce ne fut qu'en lui donnant une somme de 15,000 livres qu'ils parvinrent à le calmer. Il exigea de plus le droit de percevoir le premier esturgeon et le premier saumon qui seraient pris dans la Seine, où la pêche appartenait aux religieux. Toutes ces exactions, jointes à 12,000 livres de dettes et à 66,000 livres d'emprunts pour la construction du dortoir, où les armes de l'abbé de Saint-Simon

furent posées, obligèrent le chapitre-général de réduire la communauté à vingt religieux, et de transférer le noviciat à Saint-Wandrille, où il est resté jusqu'en 1739.

En 1740, les religieux, malgré le dénûment où ils étaient, fournirent du pain à six ou sept cents pauvres qui, par la famine existante alors, venaient chaque jour aux portes du monastère; ce qui dura depuis la Toussaint jusqu'en Janvier 1741, époque où commença la cotisation des propriétaires et des gens aisés en faveur des pauvres habitants de leurs paroisses respectives.

Le 23 Mars 1760, le roi nomma pour abbé de Jumiéges le prince François-Camille de Lorraine, prêtre du diocèse de Paris et grand-prévôt du chapitre de Strasbourg, qui mourut peu de temps avant la révolution. Il ne vint jamais à Jumiéges, mais protégea toujours les religieux, pour lesquels il fit des sacrifices considérables, notamment en les déchargeant de ce qu'ils devaient à la mense abbatiale pour la construction de leur dortoir. On prétend cependant que cet abandon fut fait pour les remercier d'avoir substitué ses armes à celles de l'abbé de Saint-Simon sur le tympan du nouveau dortoir.

A sa mort, il possédait à Jumiéges des biens qui ont été vendus en partie par M. Charles-Eugène de Lorraine, Joséphine-Marie de Lorraine, veuve de M. Victor-Amédée Savoie Carignan, ses héritiers, et en partie par le gouvernement.

Son successeur fut M. de Laumesnil, nommé au commencement de la révolution et qui n'a dû recueillir aucun des revenus de l'abbaye. On ne possède sur lui dans le pays que la tradition suivante, qu'il est venu prendre possession de sa charge; que les habitants de Jumiéges sont allés au-devant de lui jusqu'à Duclair; que ceux de ce dernier endroit, pour lui faire honneur, sont venus l'accompagner jusqu'au monastère, où il resta peu de temps, et on affirme qu'il a été une des victimes de la révolution. Puisse cette assertion être fausse!

Dans les derniers temps, les moines se trouvaient peu nombreux et presque tous s'étaient relâchés de l'austérité de leurs prédécesseurs. La conduite de certains était un outrage aux mœurs et à la religion. Sachant que cet ordre de choses ne pouvait durer, et peut-être aussi présageant leur suppression, ils avaient fait des emprunts, anticipé sur leurs revenus pour le plus de temps possible; ils avaient vendu jusqu'aux plombs

qui couvraient leurs édifices [1]. Cependant dans le nombre il s'en trouva toujours qui se firent vénérer par leurs vertus. Mais si généralement leur conduite ne fut pas exempte de blâme, une vertu qu'ils ne cessèrent de pratiquer fut la charité, qui valut à leur monastère, jusqu'aux derniers moments de son existence, le titre d'aumônier, titre justement mérité, qu'il devait à la bienfaisance des religieux et à leur zèle, qui les portaient à secourir les pauvres, les veuves, les orphelins et les malades, auxquels ils n'ont jamais cessé de prodiguer tous les secours qui dépendaient d'eux. Dans le nombre on doit signaler D. Bride, qui les gouvernait en qualité de prieur au commencement des troubles révolutionnaires, et qui partit de Jumiéges en emportant l'estime et les regrets de ses confrères et des habitants. Il a fait depuis l'édification des fidèles d'Yvetot, dont a il desservi la paroisse jusqu'à sa mort, arrivée depuis peu d'années. D'autres lui ont survécu : mais nous regrettons de n'en pouvoir dire autant de tous.

A la révolution, l'abbaye a subi le sort de

1. La vente des plombs produisit peu de chose aux moines : celui qui les avait achetés ayant fait de mauvaises affaires, ils ne reçurent qu'une faible partie du prix.

beaucoup d'autres. Vendue par le gouvernement, elle a été livrée à la destruction. Les monuments qu'elle possédait ont été détruits ou mutilés ; les ornements des églises, les vases sacrés et l'argenterie, dont les moines n'avaient pu s'emparer personnellement [1], ont été livrés au trésor public. La bibliothèque, une des plus riches de la province, a, pour ainsi dire, été livrée au pillage. Cependant la majeure partie des livres qui la composaient ont été portés à Rouen, et sont maintenant à la bibliothèque de cette ville, dont ils ne forment pas la partie la moins intéressante. Divers renseignements précieux, laissés à la disposition de l'ignorance, ont été la proie des flammes [2],

1. L'auteur possède les procès-verbaux en forme constatant quelques objets de cette nature qui ont été livrés au gouvernement. La plupart de ces procès-verbaux sont rédigés dans un style à donner l'idée de l'esprit dont étaient animés ceux qui faisaient les livraisons. Dans un qui ne contient que la description d'objets d'une valeur très-modique, on trouve que NN. « ont déposé » au district montagnard d'Yvetot les restes des hochets de la » superstition et du fanatisme, provenant de leur ci-devant » église, à usage du ci-devant culte catholique. »

2. On a poussé l'extravagance au point de brûler jusqu'aux titres qui constataient des droits que les habitants avaient dans la forêt et dont ils sont maintenant privés. M. Lesain, décédé récemment maire d'Yainville, a eu le bon esprit de sauver des mains des incendiaires ceux concernant sa commune, et ses administrés lui doivent l'obligation d'en recueillir les avantages.

sous le vain prétexte qu'ils étaient ornés de fleurs-de-lis et d'autres attributs considérés alors comme proscrits.

Il ne reste maintenant à Jumiéges de son antique splendeur que des ruines, qui sont encore assez importantes pour exciter l'attention des savants et des amis des arts, qui viennent y puiser des souvenirs.

Jumiéges, comme on a dû le voir, illustré par les nobles souvenirs qu'il rappelle, et dont l'abbaye fut si souvent visitée par des souverains et des princes, malgré l'état déplorable où il est réduit, n'a pas encore perdu tout-à-fait ses antiques prérogatives, puisque ses ruines imposantes ont récemment fixé l'attention de Son Altesse Royale MADAME, duchesse de Berry. Cette auguste princesse, dans son voyage en Normandie, n'a pas dédaigné de s'arrêter quelques moments sur ce sol célèbre par les faits auxquels il a servi de théâtre. Elle a visité les ruines de l'antique monastère dans tous leurs détails. Les habitants de Jumiéges n'oublieront jamais que ce fut le 24 Juillet 1824 qu'ils eurent l'honneur de la posséder. Sa présence fut pour eux une fête de famille. Déjà sa bonté leur était connue, mais sa présence mit le comble à leurs désirs.

Ayant descendu la Seine depuis Rouen, sur un bateau à vapeur, elle s'arrêta vis-à-vis Jumiéges. En débarquant, elle trouva sur la rive les autorités de l'endroit pour la recevoir. De jeunes filles vêtues en blanc lui présentèrent des fleurs, et la complimentèrent.

Son Altesse Royale était accompagnée de M. le comte de Maynars, de Mme. la duchesse de Reggio et de Mme. la comtesse d'Hautefort.

En partant de Jumiéges, l'auguste princesse a donné des preuves de sa bienfaisance, en remettant aux mains de M. le maire une somme pour être distribuée aux pauvres.

Rien dans le pays n'avait jamais offert de spectacle plus brillant que ce passage. Tout semblait favoriser l'illustre voyageuse. Le ciel était pur; la Seine, qui souvent est houlleuse dans ces parages, était unie comme une glace. Les nombreuses embarcations chargées de personnes de tout âge et de tout sexe, réunies autour du vaisseau qui portait la princesse; les différents costumes des habitants, qui contrastaient avec la belle tenue et l'uniforme des gardes qui l'accompagnaient, formaient un spectacle tout-à-fait pittoresque, qui fit la plus grande impression sur l'esprit des habitants.

Ceux-ci, pour en perpétuer le souvenir à leurs neveux, en ont fait graver la date sur une lame de cuivre, qu'ils ont fait placer dans leur église.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



A
C
B
26
25
30
1
3
5
13
14
15
20
21
22
23
24

RENVOIS

DE LA GRAVURE REPRÉSENTANT L'ABBAYE DE JUMIÉGES, TELLE QU'ELLE EXISTAIT EN 1678, D'APRÈS LE DESSIN QU'EN A DONNÉ D. MICHEL-GERMAIN.

---

1. Grande église sous le vocable de Notre-Dame.
2. Eglise Saint-Pierre.
3. Chapitre.
4. Chambre commune.
5. Cloître.
6. Dortoir.
7. Réfectoire.
8. Latrines.
9. Logement des hôtes.
10. Grande salle.
11. Chapelle de l'infirmerie.
12. Infirmerie (appelée *le Vieux-Charles VII*, où existait la salle des gardes.)
13. Bibliothèque.
14. Petite porte du monastère.
15. Ateliers.
16. Dépense ou garde-manger.
17.
18. Charretterie.
19. Granges.
20. Ecuries.
21. Magasins.
22. Entrée principale de l'abbaye.
23. Ateliers des ouvriers.
24. Pressoir.
25. Plomberie.
26. Jardin.
27. Enclos appelé vulgairement *la Vigne*.
28. Puits.
29. Colombier.
30. Petit jardin appelé vulgairement *le Thabord*.
31. Chambre de Saint-Filibert.

A. Maison abbatiale.
B. Petite porte d'entrée.
C. Jardin.

HISTOIRE

DE L'ABBAYE ROYALE

DE JUMIÉGES.

DEUXIÈME PARTIE.

MONUMENTS DE LA PÉNINSULE. RUINES QUI S'Y REMARQUENT. DESCRIPTION DE SON TERRITOIRE. SES PRODUCTIONS, SA POPULATION, ETC.

Les premiers objets qui frappent la vue du voyageur qui vient visiter ce coin de terre, sont les antiques clochers de la grande église de l'abbaye, que leur élévation fait apercevoir de très-loin. En les approchant par le côté septentrional, quand on est sur le point d'arriver au pied, on découvre l'église paroissiale, qui se trouve cachée dans cette direction par des arbres qui sont sur les propriétés environnantes.

Ce monument est très-imparfait. La nef est celle qui fut construite au commencement du XIIe. siècle. Elle est beaucoup plus étroite que le chœur ; les fenêtres en sont extrêmement petites ; quelques-unes ressemblent aux meurtrières des anciennes forteresses : cependant il en existe d'autres qui sont un peu plus grandes ; elles ont 1 mètre (3 pieds) d'ouverture, tandis que les premières n'ont que 16 centimètres (6 pouces). Le haut de toutes est en demi-cercle. Deux allées, une de chaque côté, sont divisées du centre de la nef par des piliers carrés qui portent des arcades à plein cintre. La partie qui compose le chœur est beaucoup plus large, et renferme deux rangs de colonnes de divers ordres. Toute cette partie est le commencement de l'exécution du plan entrepris en 1537 par l'abbé de Fontenai, et qui n'a pas été terminé. Un toit posé sur ces colonnes et sur des murs qui devaient porter des voûtes beaucoup plus élevées, des chapelles qui tombent en ruines, donnent à cet édifice un aspect désagréable.

Cependant, quoique la partie du chœur forme une disparate frappante avec la nef, elle annonce l'ébauche d'un monument considérable et d'un très-bon goût. Les colonnes d'une belle proportion, ornées de chapiteaux d'une

forme sévère, paraissent s'assortir parfaitement au monument pour lequel elles étaient destinées, et font regretter qu'il n'ait pas été fini.

Les croisées des chapelles, percées dans de très-grandes proportions, sont en ogive. On y remarque quelques vitraux peints, très-bien exécutés, représentant divers sujets tirés de l'écriture-sainte.

Le plus remarquable de ces vitraux, et cependant dégradé dans diverses parties, est très-compliqué.

Ce qu'il offre de plus apparent est le monstre de l'Apocalypse ou le dragon à sept têtes. Au-dessus est un ange qui cherche à le percer avec une lance. Dans le fond est un paysage où l'on voit une tente et le veau d'or placé sur une colonne, avec plusieurs personnages rangés autour qui l'adorent. Plus haut on aperçoit les prophètes, parmi lesquels on distingue Moïse brisant les tables de la loi contre la montagne, devant Aaron, ensuite gardant les troupeaux; saint Jean écrivant l'Évangile; Jésus-Christ au milieu des apôtres. En avant-scène et au bas du tableau est le crucifiement; l'arbre de la science autour duquel est enlacé le serpent; le sacrifice d'Abraham; le buisson ardent, etc.

Quoique ce vitrail, qui ne forme qu'un seul

tableau sur le même fond, renferme une grande quantité de scènes qui ne devraient pas être réunies, et bien qu'il pèche par le défaut d'unité de lieu, de temps et d'action, il offre beaucoup d'intérêt sous le rapport de la correction du dessin, de l'expression des figures et de la vivacité des couleurs. Les chiffres 1570 paraissent indiquer qu'il fut fait à cette époque.

Un autre, beaucoup plus dégradé, représente un *Ecce homo*. Il est contenu à peu près dans le quart de la vitre : le surplus a été détruit et remplacé par des verres blancs, et devait offrir les autres scènes de la passion.

Un troisième représente, entre plusieurs sujets remarquables, Suzanne surprise au bain. Le dessin est d'une petite dimension, et le sujet, quoique exécuté d'une manière très-gracieuse, passe, d'après certains rigoristes, pour être trop libre pour l'endroit où il se trouve.

Le mieux conservé renferme trois tableaux. Celui du milieu est le plus remarquable. Il représente la mort ou la dormition de la Vierge. Les personnages sont d'une assez grande dimension, les figures dessinées avec correction, et le coloris est de la plus grande vivacité. Les draperies, qui sont très-riches, sont aussi parfaitement dessinées. Saint Pierre lisant,

placé en avant-scène, fait illusion et paraît animé. Le reste des apôtres et d'autres personnages ne paraissent guère moins intéressants. Dans le haut on voit le Père-Éternel et Jésus-Christ portés sur des nuages. Un endroit où le Saint-Esprit devait être représenté, a été remplacé par des verres blancs. Dans le bas, le dernier tableau représente la mer agitée, un vaisseau battu des flots, et Jonas jeté à la mer par ses compagnons; une autre scène le représente au moment où la baleine le rejette sur le rivage.

Une inscription, en très-beaux caractères gothiques, indiquait sans doute le nom de l'artiste; mais une partie est détruite, et on ne peut lire que Jacques .... 1576, date où ce vitrail a dû être fait. Il est placé dans la deuxième croisée nord, en partant du bout du chœur. Il est à présumer que le défaut de soin qu'on met à l'entretien et à la conservation de ces précieux chefs-d'œuvre, fera que bientôt il n'en restera plus de vestige. Plusieurs autres qui s'y remarquaient il y a quelques années, et qui n'étaient pas moins dignes d'admiration, ont été brisés et remplacés par des verres blancs.

Le fond de l'autel est formé d'une dépouille de l'abbaye. C'est un grand tableau tellement

noirci par la fumée des cierges, qu'il est impossible d'en distinguer le mérite. Il représente une Assomption. Son encadrement est formé de plusieurs pilastres cannelés en bois, avec des moulures dorées. On voit sur un cartouche les chiffres 1628. Il avait été donné par un prieur de Longueville, et mis dans la chapelle de la Vierge. Il existe sur l'autel deux autres petits tableaux assez bien peints : l'un représente saint Romain détruisant la gargouille; et l'autre saint Valentin, patron de la paroisse, faisant fuir miraculeusement les mulots qui désolaient la péninsule. L'extérieur de cette église présente une masse sans proportions régulières; néanmoins, en examinant soigneusement les murailles du chœur, on y remarque des beautés de détail susceptibles d'intérêt. Les sculptures qui sont au sommet des contre-forts placés entre chaque croisée, sont d'un travail très-soigné; et malgré l'état de délabrement de cette église, qui menace ruine dans divers endroits, la partie qui compose le chœur mérite de fixer l'attention des amis des arts. Un intérieur de cette partie a été peint en 1824 par un jeune artiste [1], qui l'a rendu avec une scrupuleuse

1. M. C. Goureau.

exactitude. Son tableau a mérité les honneurs de l'exposition. La nef n'est pas non plus sans intérêt, quoique d'une architecture très-simple, par rapport à son antiquité. Il a été dit dans l'historique qui précède que cette basilique était surmontée d'une tour; mais il n'en reste aucun vestige. La cloche est placée dans un clocher, en forme de pavillon, surmonté d'une croix et d'un coq; le tout soutenu par un mauvais échafaudage en charpente, et s'élevant à peu de hauteur au-dessus du toit, entre la nef et le chœur. Avant 1789, il existait trois cloches dans cette espèce de clocher : deux ont été brisées pour faire des canons, et la troisième laissée à la paroisse.

En quittant l'église paroissiale pour aller aux ruines de l'ancien monastère, on traverse le bourg de Jumiéges, ou autrement la réunion d'une trentaine de maisons, la plupart couvertes en chaume [1], et dont le délabrement s'assortit aux ruines qu'elles avoisinent.

Parvenu vis-à-vis le portail de la grande église, on voit sur la droite un angar qui servait jadis de halle; il est adossé à une antique

1. La majeure partie du bourg de Jumiéges a été incendiée il y a quinze à seize ans : nonobstant cet exemple et contre les règlements, on continue d'y couvrir en chaume.

construction : c'était la buanderie. Au-dessus est un appartement assez vaste qu'on nommait la *Salle des Dames.* Il y avait auprès d'autres appartements qui leur étaient destinés, et où couchaient celles qui venaient visiter les religieux et auxquelles d'anciennes règles que nous avons rapportées, tombées depuis en désuétude, interdisaient la faculté de pénétrer dans l'intérieur du monastère.

En face, avant d'entrer dans les cours et dans ce qui reste des églises de l'abbaye, on voit une maison très-spacieuse, autour des murs de laquelle sont des sculptures et des appuis où existaient, il y a quelques années, les fragments de deux statues de saints : c'était l'entrée du monastère. Une petite bâtisse, nouvellement construite, bouche le lieu qui servait de passage, au-dessus de la voûte duquel est encore un appartement très-vaste qui a servi également pour les dames dans les derniers temps. En traversant cet édifice, on arrive dans une petite cour sur laquelle donne le portail de la grande église. Il existe dans son entier, et n'est décoré d'aucuns ornements, si ce n'est une corniche au haut de la muraille, dont la partie saillante de chaque pierre est sculptée de petits carrés placés en damier. Il fait face à

l'occident. Deux tours, surmontées chacune d'un des clochers dont il a été parlé, sont placées de chaque côté. Elles ont, d'après T. Duplessis, 155 pieds de hauteur[1]. Elles sont carrées toutes deux jusqu'aux deux tiers de cette hauteur, et irrégulières dans le surplus. C'était dans celle du midi qu'étaient les principales cloches. Il y en avait dix à l'abbaye, sans compter celles de la paroisse, qui étaient au nombre de trois. Lorsque l'abbaye a été vendue au commencement de la révolution, on avait réservé la plus grosse de ces cloches pour la commune, d'où elle a été enlevée par ordre supérieur il y a au moins douze à quatorze ans, sans qu'il en soit résulté d'indemnité pour le pays; ce qui donna lieu à la majeure partie des habitants de dire que si ce n'était pas d'après une offre intéressée faite à celui qui devait principalement réclamer contre cet enlèvement, c'était au moins par sa négligence à faire des démarches auxquelles la fonction qu'il exerçait alors et l'intérêt qu'il devait prendre à la commune l'obligeaient.

1. Le même dit que la grosse tour avait 124 pieds de haut sur 41 de tous côtés; que l'église avait 265 pieds de long sur 63 de large; le chœur 43 pieds et demi de long et 31 de large; la chapelle de la Vierge 63 pieds de long, 27 de large et 40 de haut.

Elle est maintenant à Rouen, à l'église Saint-Ouen [1]. Les habitants de Jumiéges murmurent encore contre cet enlèvement.

La couverture en ardoises des deux clochers est percée dans divers endroits, et laisse à découvert leur charpente, qui, sous peu de temps, sera détruite si on ne la recouvre pas. Ces deux clochers sont maintenant dans un tel état de délabrement, qu'ils menacent d'une chute prochaine; et il est de la plus grande urgence que l'autorité avise aux moyens d'éviter les accidents qu'ils pourraient causer dans leur voisinage [2]. Les deux tours en pierre qui leur servent de support sont de consistance à durer encore plusieurs siècles; elles ont, dit-on, été réservées comme étant utiles aux marins qui se guident dessus pour éviter plusieurs dangers qui existent dans la Seine au-dessous de Jumiéges, et notamment les roches dites les Meules. Mais il est à présumer que ce n'est là qu'un prétexte dont on a pu se servir pour obtenir leur conservation; car leur utilité, sous ce rapport, n'est pas généralement reconnue des marins. Il est plus probable qu'elles ont été conservées comme monuments d'art. Quelle que soit la

1. M. Gilbert, *Description historique de l'église Saint-Ouen.*

2. La couverture de celui placé au midi vient d'être abattue.

cause qui les a préservées de la destruction, il est nécessaire de pourvoir à leur réparation, ou de les faire détruire, pour prévenir les accidents qu'elles pourraient causer. Mais les amis des arts doivent s'intéresser à ce qu'elles soient conservées, tant pour leur antiquité que pour le style de leur architecture, qui en fait un monument pour ainsi dire unique dans ce genre. Il était, dit-on, fait défense d'abattre les murs qui les avoisinent à 9 mètres (environ 30 pieds) de distance. Il était même aussi défendu de détruire la couverture du portail et de la nef, sur une pareille étendue : mais depuis plus de vingt ans, les voûtes du portail sont exposées à l'intempérie des saisons, et se dégradent, surtout depuis quelque temps, avec une rapidité qui fait craindre que celle supérieure n'éprouve une chute prochaine. La façade, lézardée sur plusieurs points, constate l'ébranlement que les éléments ont fait subir à cette partie de l'édifice.

Les murailles de la nef subsistent encore dans leur entier. Leur architecture est saxonne, et leur construction remonte au temps de Guillaume-le-Conquérant. Une voûte soutenue par des colonnes très-massives couvre les deux ailes, sur chacune desquelles règne une galerie

dont la voûte supérieure est écroulée dans plusieurs endroits. Celle du côté septentrional, ornée de demi-colonnes de chaque côté, trouée de distance en distance, et ne laissant, dans certains endroits, que des arceaux dont les pierres sont désunies et ne paraissent tenir à rien, et d'où pendent des guirlandes de verdure, offre un effet de perspective tout-à-fait pittoresque.

On apercevait encore en 1820, au haut des murailles, les attributs des quatre évangélistes, très-bien conservés, de forme colossale et d'un très-beau travail, qui furent exécutés sous l'abbé François de Harlai, dans le XVIIe. siècle. Il y avait surtout un ange adorateur digne d'exciter l'admiration, tant par l'expression que par la beauté de la figure. Ils étaient répétés de chaque côté, et surmontés d'un chapiteau décoré de feuilles très-délicatement sculptées. Ils supportaient les nervures qui soutenaient les voûtes de l'édifice. Ils ont été enlevés en 1821 et portés en Angleterre, ainsi que les chapiteaux de quelques colonnes et diverses autres sculptures qui se faisaient remarquer dans ces ruines. Les amis des arts doivent d'autant plus regretter ces monuments, que dans le nombre il se trouvait des chefs-d'œuvre que leur perfection rendait

dignes de figurer dans un musée. Pour enlever les attributs des évangélistes, comme ils avaient été sculptés sur place et faisaient corps avec l'édifice, il a fallu percer les murailles, qui sont d'une très-grande épaisseur.

Au haut de la nef, il reste un pan de la tour qui s'élevait sur l'entrée du chœur, et sur laquelle jadis avait existé une pyramide ou haut clocher en bois, couvert en plomb, qui fut détruit sous l'abbé Leveneur. Par la suite, on se contenta de poser des poutres horizontalement sur cette tour, et d'y placer une plate-forme en plomb, qui fut entourée d'une balustrade en fer. Le pan de muraille qui reste s'élève à une grande hauteur. Il n'est soutenu que par deux colonnes, et il existe dessous un cintre très-hardi, de la largeur de la nef. Ce pan est percé de deux croisées dans sa base, et de trois dans sa partie supérieure. Le haut de toutes ces croisées est en demi-cercle. La construction de cette portion d'édifice doit remonter à celle de la nef. Une petite tourelle, d'une forme très-déliée, se voit à son extrémité septentrionale, et renferme un escalier tournant qui conduisait sur la tour. Ce pan est adossé par sa base, à l'occident, contre les murailles de la nef. Des restes

des pans latéraux détruits dans le bas existent à son sommet, de chaque côté, et chacun conserve encore la moitié d'une croisée et la colonne qui se trouvait au milieu; leur poids menace continuellement d'occasionner la chute de cette partie d'édifice vers l'orient, où elle est isolée et manque absolument de support. L'arc est on ne peut plus imposant. On ne passe dessous qu'avec crainte, et le débris qui le surmonte est l'objet le plus frappant de ces ruines, et conséquemment celui qui produit le plus d'effet. C'était vers le côté nord de cette tour qu'existait la chapelle de la Vierge; il n'en reste en ce moment qu'un pan de muraille, celui vers le couchant, qui fait le prolongement de la base du restant de la grande tour carrée. Dans l'épaisseur septentrionale de cette muraille, il y avait un escalier en spirale dont les degrés ont été démolis, ainsi qu'une partie de l'extérieur de la muraille qui le contenait. Dans la partie inférieure se voit encore une croisée en ogive, construite dans l'embrasure d'une vaste ouverture en demi-cercle dont on aperçoit la trace. Au-dessus est une galerie très-étroite où sont quatre ouvertures séparées par des piliers sur lesquels s'élèvent les cintres de ces ouvertures, qui sont

aussi en demi-cercle ou à plein cintre. Le tombeau d'Agnès Sorel était au milieu de cette chapelle.

Ce monument, à la révolution, fut le premier détruit de ceux que possédait Jumiéges. Les individus qui se rendirent coupables de cet outrage, ne trouvèrent dans le monument qu'une pierre creusée, à plusieurs compartiments, dans lesquels il ne restait rien. Les débris de ce cénotaphe furent dispersés. On est redevable à M. Auguste Leprevost de savoir que le marbre qui recouvrait ce tombeau fut transporté à Rouen, et sert maintenant de perron à une maison placée au haut de la rue Saint-Maur, près le Mont-aux-Malades. Il est engagé en partie dans un mur de cette construction, et on ne peut lire que le fragment d'une des épitaphes de la belle Agnès. Voici ce que montre la partie en évidence :

..... DAME DE BEAUTÉ, DE ROQUE-FERRIÈRE, D'ISSOUDUN ET DE VERNON-SUR-SAINE; PITEUSE ENTRE TOUTES GENS, ET QUI LARGEMENT DONNOIT DE SES DENIERS AUX ÉGLISES ET AUX PAUVRES; LAQUELLE TRÉPASSA......

Il y avait sous cette chapelle un caveau qui servait de lieu de sépulture. On y trouva plusieurs cercueils en plomb, qui furent enlevés.

Dans l'intérieur de la nef, contre le pilier nord qui supporte le pan restant de la grande tour, était adossé un autel dédié à saint Valentin et à saint Sébastien, tous deux en grande vénération à Jumiéges. C'était, pour le travail et la matière, le plus riche qui fût à l'abbaye. Les religieux l'avaient fait ériger en 1693; il était orné des statues des deux saints auxquels il était dédié [1]. Les pilastres et autres ornements étaient de marbre; les corniches étaient dorées. Les statues, dans de grandes proportions, étaient en pierre très-dure et parfaitement exécutées. On admirait surtout aux pieds de chacune d'elles de petites figures qui représentaient des pestiférés guéris par leur intercession. Il y avait sur ce même autel un buste de vermeil, de grandeur naturelle, qui contenait le chef de saint Valentin. Le chœur de cette même grande église était environné de chapelles bâties d'après le style gothique; elles avaient été construites du temps de Guillaume-le-Conquérant, suivant la tradition historique; mais leur architecture dénote qu'elles auront

1. La statue de saint Valentin, qui est un chef-d'œuvre, a été conservée par les soins de M. Dumesnil, curé de Guerbaville, qui l'a fait placer à l'entrée du chœur de son église.

ensuite été restaurées. C'est la seule partie de ce vaste édifice où se trouvent des ogives. Deux de ces chapelles subsistent encore vers le midi ; elles étaient dédiées à saint Michel et à saint Jean. Il y en avait une autre du même côté dédiée à saint Maur, entre laquelle et celle de saint Jean était l'entrée de la sacristie. Celles du côté du nord et du bout vers l'orient sont détruites : elles étaient dédiées à saint Vimer, à sainte Anne, à saint Benoît et à saint Nicolas.

On remarquait dans cette église, derrière le grand-autel et dans divers autres endroits, un grand nombre de statues érigées en l'honneur des fondateurs et des bienfaiteurs de l'abbaye, tels que Clovis, sainte Bathilde, saint Filibert, saint Hugues, Rollon, Guillaume-Longue-Épée, Charles VII, etc., parmi lesquelles les moines avaient placé celle de Dagobert. Toutes ont été détruites à la révolution.

On admirait dans cette même église un saint-sépulcre en marbre ; il est encore intact : les personnages sont de grandeur naturelle. Il est maintenant dans l'église de Caudebec, où sont divers autres monuments provenant de cette abbaye.

L'extérieur de la nef est d'une très-grande simplicité ; seulement les croisées, dont le

haut est en demi-cercle, sont environnées, dans cette partie, d'un filet saillant, au-dessous duquel sont des rouleaux coupés de distance en distance. Cette décoration très-simple est d'un bel effet; après avoir fait cintre autour des croisées, elle se prolonge horizontalement jusque contre les jambes-de-force ou contre-forts. Les sommités des murailles offrent plusieurs rangs de petits carrés. Les rangs supérieurs sont en saillie, et très-délicatement sculptés; ils forment des corniches fort élégantes. Trois contre-forts, entre chacun desquels sont deux croisées et quatre au-delà (dix en tout), servent de soutien à la muraille septentrionale; ils sont surmontés d'une petite pyramide autour de laquelle sont sculptées des niches d'une forme très-gracieuse.

Il n'existe plus que les restes de deux contre-forts vers le midi.

Les débris de cette grande église, par leur étendue, leur forme colossale et l'ordre de leur architecture, sont ce qu'il y a de plus imposant parmi les ruines de Jumiéges.

En traversant quelques décombres vers le midi, vis-à-vis le chœur de la grande église, on trouve les ruines de la petite église de Saint-

Pierre. Toutes ses murailles existaient encore dans leur entier en Janvier 1823. Son origine remonte à l'époque de la fondation du monastère; mais l'édifice a subi plusieurs changements. La plupart des ouvertures, qui étaient en ogive (plusieurs existent encore), attestaient qu'elle avait été restaurée depuis les croisades [1], époque où ce genre d'architecture s'introduisit en Europe. Ses ruines étaient naguère faites pour piquer la curiosité plus qu'aucune de celles qui les avoisinaient. La muraille de la nef, du côté méridional, encore intacte, offre, dans son sommet, des croisées de forme ogive sans ornements ; des ouvertures semblables se remarquent dans sa base, mais elles ont été bouchées ; et sont enfouies en partie au-dessous du sol, si bien qu'à l'extérieur on n'aperçoit que le sommet de quelques-unes. De ce côté, entre la nef et le chœur, on trouve une chapelle voûtée qui forme un enfoncement : elle était dédiée à saint Martin. La clef de voûte se compose d'un pendentif fort curieux, autour duquel sont quatre têtes de grandeur naturelle. Le milieu représente en petit saint Filibert tenant sa crosse d'une main, et de l'autre caressant

1. Cette partie a été restaurée en 1333.

peu large, composée de la réunion d'un grand nombre de petites colonnes qui se divisaient dans leur partie supérieure pour former les ogives de ces mêmes croisées ; toutes devaient contenir des rosaces à leur sommet, à en juger d'après les débris qui s'y remarquaient. Les corniches des colonnes et les murailles étaient surchargées d'ornements singuliers qui n'auraient pas dû se trouver dans un édifice de ce genre. Partout c'étaient des monstruosités qui blessaient la vue. Quoique les Anglais en eussent enlevé beaucoup, il en restait encore un assez grand nombre avant que les murailles du chœur fussent abattues. Quelques-unes représentaient des figures d'homme de dimension au-dessus de celle ordinaire, dont l'expression ne peut se décrire ; toutes portaient des consoles sur lesquelles étaient des statues de saints. Un chapiteau qui servait de couronnement à plusieurs petites colonnes, offrait deux hommes ailés dont un avait des jambes de bouc, et l'autre des griffes de lion. Vis-à-vis était une autre décoration à peu près semblable ; mais elle avait été mutilée avant la destruction de cette partie de l'édifice.

En 1821, on voyait au côté méridional du chœur des stalles très-étroites en pierre,

surmontées de dais de la même matière, sculptés en filigrane et ornés de figures extraordinaires. Les Anglais les ont également enlevées. C'était à l'extérieur de ce monument que se remarquaient les décorations les plus bizarres et les plus ridicules ; presque toutes étaient intactes en Janvier 1823, et quelques-unes méritaient d'être conservées par rapport à leur singularité. Elles étaient placées sous les consoles qui soutenaient les bases de l'arc des ogives des croisées. A l'une, au midi du chœur, on voyait une guenon alaitant un petit singe, et, pour pendant, un cochon ayant le cou enveloppé d'une draperie qui lui formait une espèce de cravate ; la partie antérieure du corps était couverte d'un carapou soigneusement boutonné ; il portait une cruche suspendue au côté gauche, avec une petite épée recouverte en partie, au-dessous de la garde, par une espèce de rondache ; il tenait un verre avec un de ses pieds de devant, et paraissait courir avec tout cet attirail sur une branche de chêne. La croisée qui suivait, c'est-à-dire celle au bout à l'orient, offrait, d'un côté, un monstre ailé ayant une tête de tigre et une queue de serpent, et avait pour pendant, de l'autre côté, un homme dont l'extrémité était une queue de poisson. A l'extérieur de la

première croisée, au nord, se voyait un lion semblant étreindre une femme sous lui, et en face un bélier couché sur un singe. A une autre croisée du même côté, on apercevait un singe qui faisait le simulacre de jouer du violon sur un soufflet avec une pincette. Les autres sujets, dans les derniers temps, étaient dégradés de manière à ne pouvoir être décrits : mais tous ceux dont il vient d'être parlé étaient on ne peut mieux conservés.

C'était au milieu du chœur de cette église qu'était placé le tombeau des prétendus fils de Clovis II. Ce monument, qu'on croyait être le plus antique qui fût dans ces lieux, dont l'époque de l'érection n'était point connue, que les protestants mêmes respectèrent dans les guerres de religion, devint à la révolution la proie d'une horde ignorante et sacrilége qui se faisait un jeu de la destruction des monuments des arts, de la violation des tombeaux et de la spoliation des églises. Il ne fut pas plus respecté que celui d'Agnès Sorel. En 1794, quand tous les édifices étaient encore intacts, il ne restait plus que quelques fragments de marbre et de pierre, épars sur le pavé, qui décélaient au voyageur qui parcourait ces lieux l'endroit où avait reposé le cœur de l'amante

de Charles VII, et la place où avait existé le tombeau dit des Énervés, sujet de recherches pour les historiens et les antiquaires. La même horde dévastatrice, poussée par le génie ou le démon de la destruction, n'avait pas non plus épargné la contre-table en pierre de l'autel de cette même église, chef-d'œuvre de sculpture, représentant dans huit cartouches les principaux mystères de la religion chrétienne, et dans laquelle la plupart des figures, exécutées d'après le style grec [1], offraient des draperies de la plus grande perfection.

En sortant par le portail de cette église, à l'occident, on se trouve dans l'emplacement qui formait le cloître; c'est un carré long; il était entouré d'arcades. C'était là que les moines avaient prodigué les ornements avec le plus de profusion. De 1820 à 1821, on en voyait encore quelques vestiges dans l'angle de l'orient au midi.

La majeure partie des piliers et colonnes qui soutenaient les voûtes, était sculptée à jour, et le haut des voûtes, au croisement des nervures qui les soutenaient, était orné de pendentifs ou culs-de-lampe, les uns sculptés en filigrane,

1. Noël, *Essais sur le département de la Seine-Inférieure.*

et les autres offrant la représentation d'anges, de saints, de fruits, de fleurs et d'autres objets d'un travail très-estimé.

Les moines avaient réuni sous les arcades, ou autrement autour du cloître, la plus grande partie des monuments qui servaient à rappeler le souvenir des faits mémorables qui s'étaient passés dans ces lieux. Quatre fresques, qui ne pouvaient être considérées comme des chefs-d'œuvre de l'art, même en se reportant à l'époque [1] où elles avaient été peintes, étaient très-incorrectes, surtout sous le rapport des costumes : mais on sait que les moines, pour leurs prétendus faits historiques, n'avaient pu inventer que des choses imaginaires.

La première représentait la punition extraordinaire des Énervés.

La seconde, la révélation mystique faite à saint Aicadre que Dieu devait appeler à lui une partie de ses religieux. On y voyait l'ange et le diable dont il est parlé dans l'historique qui précède.

La troisième, le débarquement des Danois et l'incendie du monastère en 840. L'abbaye s'y

1. Elles ont dû être faites postérieurement au gouvernement de l'abbé François de Fontenai, qui fit construire ce cloître en 1530.

trouvait représentée, mais infidèlement, avec les deux clochers du portail et la grande pyramide ou aiguille qui s'élevait sur l'entrée du chœur [1]. On y voyait en outre les religieux fuir en enlevant leurs richesses ; l'abbé marchait à leur tête et portait un ostensoir. Le feu était aux quatre coins de l'abbaye, dont les flots venaient battre les murs. On voyait une grande partie des Danois se jetant à l'eau pour débarquer. D'autres, à peu de distance, escaladaient les murs ou lançaient des brandons enflammés sur les édifices.

La dernière représentait la rencontre faite par Guillaume-Longue-Épée des deux religieux qui lui offrirent les aliments grossiers qu'il refusa.

Il y a peu d'années, tous ces tableaux existaient sur les murs du cloître, et la majeure partie des habitants du pays se rappellent encore de les avoir vus.

On aperçoit dans cette enceinte, à l'orient, contre l'église Saint-Pierre, un enfoncement demi-circulaire : c'était la salle du chapitre, où reposent les restes d'un grand nombre d'abbés. On y remarquait en 1820 plusieurs colonnes

1. Ce tableau, où l'abbaye se trouvait figurée très-grossièrement et sans proportions régulières, était tout-à-fait imaginaire.

dont les chapiteaux étaient ornés de décorations bizarres. Sur la partie inférieure des murs, une fresque, dont restent les fragments de quelques personnages, y représentait la cérémonie du lavement des pieds. Au septentrion du chapitre, était l'appartement du trésor[1].

C'était dans le cloître que les moines enterraient leurs morts. Les pères étaient mis sous les arcades, et les novices dans le milieu de l'enceinte, où les religieux cultivaient des fleurs.

Tous les murs qui entourent cet emplacement ont été dépouillés dans leurs bases des pierres dont ils étaient revêtus. Il ne reste maintenant que des masses énormes de mortier qui, par le temps, ont acquis plus de consistance que la pierre.

Au milieu de ces débris, on remarque un if

1. Une croyance populaire dans le pays est qu'il y avait dans plusieurs abbayes un trésor pour la rançon du roi, en cas de captivité, et que Jumiéges possédait une somme immense pour ce sujet. Ce prétendu trésor était, dit-on, caché de manière à ne pouvoir être découvert, et l'endroit ne devait être connu que de quelques religieux, qui devaient en garder le plus grand secret. La cause de cette croyance fut peut-être la rançon de Richard-Cœur-de-Lion, ou de quelqu'autre souverain, à laquelle les moines de Jumiéges contribuèrent. Ils ont eu si souvent besoin d'argent à certaines époques, que cette croyance est absurde, et qu'il n'est pas à présumer qu'ils eussent pu conserver des sommes considérables, sans en user dans les pressants besoins où ils se sont souvent trouvés.

qu'on a déshonoré en l'ébranchant il y a quelques années, et qui a survécu à la plupart des monuments dont il était entouré et qui paraissaient indestructibles.

A l'occident du cloître, on passe sous la voûte obscure d'un édifice dont il n'est guère facile d'assigner la destination. Aucun des ornements dont il était décoré en 1821 n'avait rapport à la religion. Plusieurs colonnes offraient sur leurs chapiteaux la représentation de crapauds, de têtes de lézards, de larges feuilles, etc. En voyant ces ornements, on aurait pu penser que l'artiste chargé de diriger les travaux de cette construction avait pris pour modèles de ses décorations les animaux et les productions de la péninsule. La façade de cet édifice est placée à l'occident, comme le portail de la principale église, mais avance un peu plus. Tout ce corps de construction, dont une partie de la voûte est tombée, formait un carré long parallèle au cloître. Il avait sur sa façade deux entrées ; la principale était surchargée d'ornements d'un travail très-délicat. Plusieurs petites colonnes surmontées de figures grotesques soutenaient les bases d'un cintre qui formait un peu l'ogive ; ce cintre renfermait plusieurs rangs de moulures sculptées avec

beaucoup de soin. Le dernier se composait d'un zig-zag dont les angles nombreux renfermaient chacun une fleur-de-lis. Ce cintre, ainsi que les chapiteaux les plus remarquables des colonnes de cet édifice, enlevés de 1820 à 1821, ont eu la même destination que les attributs des évangélistes qui décoraient la grande église. L'autre entrée, de moindre grandeur, est très-simple et paraît plus antique que celle qui précède ; le haut est en plein cintre. Entre ces deux entrées, il y avait une galerie exhaussée de 2 mètres (5 à 6 pieds) environ du sol. La muraille extérieure, à l'occident, est détruite, et laisse voir sur la partie qui se trouvait être intérieure des croisées factices d'un très-bel effet ; elles sont de formes différentes et marquées par des moulures en zig-zag, surmontées d'un filet au-dessous duquel, de distance en distance, sont des têtes d'hommes et d'animaux sculptées avec beaucoup de délicatesse. C'était à côté de cette galerie et sur la voûte de cette vaste construction qu'était placée la bibliothèque. Le dessous, dont il n'est guère facile d'indiquer l'usage primitif, servait de cellier lors de la suppression du monastère.

D'après le style d'architecture que présente

une partie des restes de ce monument, où toutes les croisées sont en plein cintre à leur sommet, et par son état de vétusté, il paraît remonter à une époque très-reculée ; mais il présente les traces d'un grand nombre de changements. L'entrée principale et la galerie ont été ajoutées et sont moins antiques que le reste de l'édifice, et ce ne fut sans doute que cette partie qui fut construite sous l'abbé de Harlai, dans le XVIIe. siècle, ainsi que celle supérieure, qui n'existe plus, et où la bibliothèque fut transférée.

Un cintre intérieur de la principale entrée est d'une construction singulière, qui dut demander beaucoup de travail, et qui paraît offrir une grande solidité. Au lieu que les pierres soient taillées en coin, elles sont l'une en gouttière dans le milieu, et celle posée contre saillante d'un côté, et en gouttière, comme la précédente, de l'autre, et ainsi de suite de chaque côté du cintre ; elles s'emboitent toutes les unes dans les autres. Celle du milieu, qui ferme la voûte, est saillante des deux côtés, et pour être posée, il a fallu la pousser de côté dans l'espace qu'elle occupe. Ces pierres sont si bien jointes, que ce n'est qu'en examinant avec attention qu'on

peut s'apercevoir de la manière dont elles sont disposées.

En se dirigeant au midi de tous ces monuments, on découvre une élévation qui paraît régulière et très-étendue. C'est la place où existait le dortoir, et l'élévation est formée des débris restés de sa démolition. Cet édifice, bâti dans le goût moderne, ne faisait que d'être achevé quand la révolution a commencé. On peut juger de sa longueur par la trace de l'élévation que ses débris ont formée, et de sa largeur par un reste de muraille qui subsiste à son extrémité septentrionale, contre l'église Saint-Pierre.

Jadis il y avait à Jumiéges un autre édifice qui servait de dortoir et que les moines auraient dû conserver par rapport aux souvenirs qu'il rappelait : on le nommait le Vieux-Charles VII. Il avait été construit pour loger les rois de France, des princes et des grands seigneurs, quand ils venaient à Jumiéges. Ce roi l'avait habité durant ses guerres dans la Normandie; mais il y séjourna peu de temps. On connaissait par tradition dans le pays les appartements qu'il avait occupés, et plusieurs personnes ont conservé le souvenir d'avoir parcouru le vaste appartement voûté désigné sous le nom de la salle de ses

Gardes [1]. Les moines finirent de détruire cet édifice il y a au plus quarante ans, quand la majeure partie du nouveau dortoir fut en état d'être habitée. A l'endroit où il était, on voit encore, au niveau du gazon, quelques pierres qui formaient la base des murailles.

A l'extrémité septentrionale des décombres du nouveau dortoir, on découvre une voûte qui sert d'entrée à plusieurs souterrains qui communiquent les uns aux autres, et qui s'étendent de l'orient à l'occident [2]. La partie à l'occident servait de cave au vin. C'est une allée le long de laquelle sont vingt-six caveaux, treize de chaque côté, dont chacun pouvait contenir au moins cinq à six cents bouteilles et plus. Ce monument, par sa solidité, la difficulté de le démolir et le peu de parti qu'on tirerait de ses débris, sera peut-être un

1. Selon Duplessis, ce monument avait 102 pieds de long sur 33 de large.

2. On prétend dans le pays qu'il existe des souterrains qui partent de l'abbaye et vont à plus d'une lieue de là. Cette prétention est mal fondée; du moins qui que ce soit ne peut fournir d'indication sur ces prétendus souterrains, créés sans doute par l'imagination effrayée de quelques individus qui n'auront osé parcourir dans toute leur étendue ceux existant réellement et que la peur leur aura fait exagérer : car ils n'embrassent pas beaucoup plus que la longueur des édifices qui s'élevaient sur le sol.

de ceux qui subsisteront le plus long-temps à Jumiéges.

En remontant vers l'orient, on parcourt un autre souterrain très-long et très-étroit (attribué à l'abbé Martinbos). De là, marchant dans la même direction, on en trouve un autre soutenu dans le milieu par trois fortes colonnes; de leurs chapiteaux partent des nervures en très-grand nombre qui supportent une vaste voûte et correspondent à des appuis pratiqués dans les murailles. Cet édifice paraît être un des plus antiques de l'abbaye. Son étendue ferait présumer qu'il a pu servir d'église. Quelques-uns prétendent que c'était un lieu de sépulture, ce qui n'est pas à réfuter, ce lieu n'étant propre qu'à cet usage. D'autres affirment, sur la foi d'antiques traditions qui ne méritent peut-être pas toute confiance, qu'il a servi de prison d'état, et qu'il a renfermé plusieurs prisonniers de marque. Si la chose était vraie, on doit gémir sur le sort des malheureux qui furent séquestrés dans un réduit où pénétrait à peine, en plein midi, la plus faible lueur, et d'où il était de toute impossibilité de chasser l'humidité. On prétend également que jadis les moines qui violaient leurs vœux étaient obligés de rester là,

réduits au pain et à l'eau pour le reste de leurs jours [1].

Une construction moderne pratiquée au fond témoigne que, dans les derniers temps, il ne servait plus à cet emploi sinistre [2]; c'est une glacière construite en 1736, où les moines mettaient rafraîchir les vins dont ils faisaient usage.

En quittant ces lieux ténébreux, on arrive dans les anciens jardins du monastère, qui se trouvaient placés à l'orient du dortoir et dont une partie s'élevait en terrasse. Un très-bel escalier en pierre, encore intact, qui donnait vis-à-vis le milieu de la maison, servait à accéder dans les jardins supérieurs : tous ont cessé d'être entretenus.

Un petit bosquet qui se trouvait au-dessus, où des treillages de charmille dessinaient des

1. D'après une tradition répandue dans le pays, on y croit qu'un religieux qui violait jadis ses vœux était voué à la mort par les frères, et qu'il était mis dans un cachot pour y mourir de faim; que, pour prolonger son supplice, on mettait près de lui un cierge allumé, un pain et une cruche pleine d'eau, et que la porte se fermait à jamais sur lui. Sans affirmer la chose sincère, on sait que ces atrocités se sont quelquefois commises dans certaines maisons religieuses : c'était le véritable *Vade in pace*, imitation de l'antique punition des Vestales.

2. Dans les derniers temps, la prison était sur le logement du portier, et avait son entrée par la petite tourelle qui se remarquait avant d'arriver au principal édifice.

allées, s'est changé en un fourré épais que les ronces et les buissons permettent à peine de parcourir.

Les restes de tous ces monuments suffisent encore, malgré leur délabrement, pour donner une idée de leur ancienne étendue et de l'opulence de leurs antiques possesseurs. Les travaux des hommes en font disparaître chaque jour quelque partie, et la nature elle-même travaille sans cesse à leur destruction. Des arbres et des plantes ont remplacé, partout où il reste des voûtes, les toits de métal des édifices, et tapissent les murs que leurs racines dégradent. Des saules ont poussé sur les voûtes de l'aile septentrionale[1] de la grande église, et en ont détruit une partie; un lierre digne d'admiration cache sous sa verdure épaisse presque toute la partie extérieure de ce qui reste de la muraille de la chapelle où reposait le cœur de la belle Agnès, et tapisse un côté de l'intérieur de la croisée qui se trouve percée dans cette muraille; une cépée d'orme sort des vieux murs de l'église Saint-Pierre, qu'elle dégrade, et voile de ses rameaux l'antique chapelle de Saint-André. La clématite et la ronce étendent

1. Ils y poussent en quantité suffisante pour engager à les couper de temps à autre.

leurs longues tiges sur presque tous les décombres qui gissent depuis quelques années à peu d'élévation au-dessus du sol, et les couvrent de leur feuillage.

Ces lieux qu'animèrent pendant tant de siècles le séjour de ses nombreux habitants et le concours des fidèles qui venaient y rendre à Dieu leur tribut de louange et d'adoration, n'offrent, dans ce moment, qu'une solitude affreuse où presque tous les habitants du pays répugnent de pénétrer. Le morne silence qui règne dans cette enceinte n'est le plus souvent interrompu que par le manouvrier qui vient détruire les restes des édifices pour en employer les débris à des constructions que font faire les habitants.

Depuis que tous ces monuments sont livrés à la destruction et que leur enceinte est déserte, un grand nombre d'oiseaux et d'animaux sauvages s'y sont établis comme dans un refuge où ils pensent être à l'abri des atteintes de l'homme. Des choucas (connus dans le pays sous le nom de *corneillards*) se sont emparés des clochers, et en sont les seuls habitants ; la cresselle s'est établie dans les vieux trous des murs ; le hibou, le chat-huant et l'effraie en sortent tous les soirs, et font retentir

l'air aux environs de leurs cris lugubres ; l'hirondelle revient tous les ans confier l'espoir de sa génération aux abris peu solides que lui offrent les corniches à moitié détruites de ces murs délabrés ; des nuées de chauves-souris se réfugient dans les souterrains et dans tous les lieux obscurs qui se trouvent dans ces débris ; le lézard, le crapaud et la couleuvre se traînent dans le sanctuaire des églises, et se cachent dans les déblais parmi les broussailles, aux lieux où jadis le marbre et la pierre artistement taillés annonçaient la magnificence.

A l'orient et à quelque distance de ces décombres, existe une maison spacieuse : c'était le logis abbatial qui fut construit sous l'abbé de Harlai, et qui n'offre rien de remarquable, si ce n'est la hauteur des appartements, élevés de 4 à 5 mètres. Elle était ordinairement occupée par le receveur. L'abbé de Saint-Simon, connu par ses exactions, est le seul auquel elle ait servi de demeure. Ceux qui l'ont successivement possédée ont fait sculpter leurs armoiries sur la façade orientale, et les armes de Jumiéges sur la façade occidentale. A la révolution, on les a détruites. Cependant on aperçoit encore quelques vestiges des armes des princes de Lorraine et de celles de Jumiéges.

Les ruines du célèbre monastère de Jumiéges, maintenant la propriété de M. *Casimir Caumont*, n'éprouveront à l'avenir d'autres destructions que celles du temps. Ami zélé des arts, ce propriétaire cherche non seulement à ce qu'il ne soit porté aucune atteinte à ce monument (peut-être un des plus curieux de l'antique Neustrie), mais il se plaît en outre à recouvrer les débris épars dispersés par le vandalisme révolutionnaire. Déjà il en a recueilli de très-curieux. Les archéologues et tous ceux qui s'intéressent à notre gloire nationale doivent lui savoir gré d'avoir mis des inscriptions aux lieux où se rattachent des souvenirs historiques.

Une colonne tumulaire, élevée avec des débris provenant de ces ruines et ombragée d'un saule-pleureur, a été mise par ses soins à l'endroit où reposait le cœur de celle qui fit délivrer la France du joug honteux des Anglais, et contient plusieurs inscriptions.

Celles suivantes m'ont paru devoir trouver place ici :

Agnès, cet être objet des royales amours,
Près du vieux monastère a terminé ses jours;
Sur sa tombe élevée en la sainte chapelle,
De nombreux pélerins venaient prier pour elle.

Au-dessous on lit :

Passants, ne priez plus,
L'Eternel a fait grâce :
Agnès a trouvé place
Au séjour des élus.

Comme il a déjà été dit, Agnès habitait le manoir du Mesnil, et Charles VII le monastère de Jumiéges. M. Caumont a fait placer une barrière à un endroit où jadis existait une porte par laquelle cette femme célèbre avait coutume de passer pour visiter son royal amant. Sur les panneaux qui sont au bas de cette barrière, on remarque cette inscription qui mérite d'être connue par rapport aux idées gracieuses qu'elle renferme :

Agnès, par cette porte, arrivait du manoir;
Un page la guidait vers le royal dortoir.
Agnès de Charles VII ranima le courage.
Son nom cher à la France a passé d'âge en âge :
Belle était son surnom,
Et de la belle Agnès cette porte a le nom.

D'autres qui se rattachent au monument en général méritent surtout de fixer l'attention des savants. Comme elles sont ostensibles, je m'abstiendrai de les citer, désirant que les

visiteurs de Jumiéges puissent en apprécier le mérite, et vouer, ainsi que moi, en les lisant, leur reconnaissance à celui qui a bien voulu les placer aux endroits où ils les trouveront. J'espère qu'il m'excusera d'en donner une difficile à découvrir. Elle est placée dans l'ancienne salle du Chapitre, et cachée par un buisson, sans doute pour ménager une surprise, et en même temps faire réfléchir celui qui en fera la découverte :

Du besoin du passé notre ame est poursuivie,
Et sur les pas du temps l'homme aime à revenir.
Il faut aux jours présents de la plus belle vie
L'espérance et le souvenir.

Il serait à désirer que tous ceux qui possèdent des monuments auxquels se rattachent des souvenirs historiques, suivissent l'exemple de ce propriétaire: ils auraient droit à la reconnaissance des savants et des amateurs qui, guidés par le goût des arts, étudient l'histoire des peuples sur les monuments. Car rien ne prouve mieux la civilisation que la beauté des édifices que ce peuple a possédés; et les ruines de Jumiéges, grâce aux soins de M. Caumont, attesteront encore long-temps aux hommes studieux que les sciences et les arts, qui marchent

toujours de pair avec la civilisation, furent, il y a plusieurs siècles, cultivés avec beaucoup de zèle par les pieux cénobites qui ont habité cette enceinte, d'où ils répandaient les connaissances dans les environs.

A trois kilomètres (trois quarts de lieue) de là, au midi de la péninsule et presqu'à son extrémité, dans la commune du Mesnil, on trouve le manoir de la belle Agnès. Tout porte à croire que cet endroit a été dévasté. On y voit une petite maison qu'on dit être celle qui fut occupée par l'amante de Charles VII; mais son peu d'étendue et sa simplicité, par rapport à d'autres édifices qui l'avoisinent et qui paraissent de la même époque, font présumer qu'elle ne devait être qu'une dépendance d'un château plus considérable où elle a pu résider. L'édifice désigné pour être sa maison devait être la chapelle du château; toute sa disposition l'annonce : car, malgré les changements qu'il a subis pour être mis à usage de demeure, on voit à sa charpente qu'il y avait sous le toit un berceau en planches, tel qu'en offrent plusieurs églises. Il présente en outre d'autres traces de son ancienne destination. Il n'offre de remarquable que quelques croisées, dont l'embrasure a la forme d'un

fauteuil. Il existe à l'entrée de la cour un édifice beaucoup plus considérable que cette maison et mieux bâti, qui ne devait être aussi qu'une dépendance du château. On y voit les traces d'une cheminée très-spacieuse qui paraissent indiquer que ce devait être une cuisine. Cependant les moines prétendaient que cet appartement avait servi de salle à la belle Agnès. D'après l'historique qui précède, ce fut sur cet édifice que tomba le tonnerre pendant la nuit que Stanislas, roi de Pologne, passa à Jumiéges. On voit dans ce même édifice une grande voûte qui servait et sert encore d'entrée au manoir. Cette entrée, malgré son délabrement, semble annoncer un château considérable, et non une aussi chétive habitation que celle qui reste et qui n'a jamais pu servir de séjour à l'amante d'un roi de France. A en juger par les décombres qui se trouvent à quelque distance en fouillant devant cette maison, et par les arrachements qui se remarquent sur ce qui reste de ces édifices, il n'est pas douteux que le château était placé au septentrion de la bâtisse qu'on désigne maintenant pour être celle où la belle Agnès a résidé. Ce qui peut avoir donné lieu de croire, dans les derniers temps, qu'elle l'avait occupée, c'est qu'il y a

près d'un siècle qu'une dame dont on vantait la beauté (madame Leguerchois) demeurait dans cette maison, où elle est décédée. On voit encore sur les murailles les traces des écussons où étaient peintes les armes de sa famille ; elle donna quelques propriétés aux moines, pour être enterrée dans l'abbaye avec ses ancêtres, dans la chapelle de la Vierge. Les moines, par reconnaissance, laissèrent son mobilier intact dans l'habitation du Mesnil ; et ceux qui l'occupèrent depuis faisaient voir aux curieux le lit et les meubles de cette dame, comme étant ceux de la dame de Beauté ; ce qui fait encore dire dans le pays à plusieurs personnes qu'elles ont vu au Mesnil les meubles de la belle Agnès.

C'est peut-être à madame Leguerchois qu'il faut appliquer l'anecdote suivante qu'on attribue dans le pays à la belle Agnès, anecdote qui, si elle était vraie, dénoterait des sentiments peu compatibles avec l'attachement qu'on lui a toujours supposé pour Charles VII. On doit d'autant moins y ajouter foi, qu'elle n'est fondée que sur d'anciennes traditions ou autrement des dictons populaires qui nécessairement ont dû s'altérer par le laps de temps qui s'est écoulé depuis. On prétend que, pendant

le séjour qu'Agnès Sorel fit au Mesnil, elle se promenait souvent le long de la Seine, sur une prairie nommée le *Vasier*, avec un moine de Jumiéges nommé D. Bernard, qui se disait son confesseur, mais qui passait pour avoir des privautés avec elle ; et que chaque fois qu'ils y paraissaient ensemble, les habitants de l'autre rive se réunissaient pour les huer, et on prétend de plus que ces mêmes habitants reçurent à ce sujet la dénomination de *joleux* (c'est-à-dire moqueurs). Malgré le peu de vraisemblance que présente cette anecdote, toujours est-il qu'il existe à Yville (commune sur la rive de la Seine opposée au Mesnil) un endroit qui porte le nom de *Jolerie* ou *Heulerie*, qu'il doit, selon cette tradition, à ce que c'était là que les habitants se réunissaient pour huer la belle Agnès.

L'église de la paroisse, placée à l'orient de l'enclos désigné sous le nom du Manoir, n'offre rien qui mérite de fixer l'attention. La première sera sans doute tombée en ruines. Celle qui se voit aujourd'hui présente dans ses murailles des parties qui sont en charpente et plâtrage. Il existe devant le portail un if qui doit être le plus ancien de ces contrées ; il est remarquable par la grande circonférence

de son tronc, divisé en plusieurs parties, dont il ne reste qu'une faible épaisseur contre l'écorce, l'intérieur étant détruit.

L'église d'Yainville, à l'autre extrémité de la péninsule, quoique peu considérable, mérite de fixer l'attention des amateurs, par rapport aux vestiges d'antiquités qu'elle présente. Sa fondation doit remonter au commencement du XIe. siècle. En l'examinant attentivement, on doit penser qu'elle ne devait être d'abord qu'un simple oratoire, qui ne consistait qu'en la tour carrée qui s'élève au milieu, et bâtie dans le même genre d'architecture que la grande tour de l'abbaye. La nef et le chœur ont été ajoutés ensuite. On peut remarquer vers le septentrion les traces de la porte qui servait d'entrée, qui fut bouchée sans doute lorsque la nef et le chœur furent ajoutés. Les croisées de cette tour sont en plein cintre, et le milieu est orné d'une colonne. Il existe tout autour un rang de fausses croisées dont le haut est semi-circulaire.

Si cette péninsule est remarquable par les faits qui s'y sont passés et par les ruines qu'elle possède, ruines qui servent encore à perpétuer leur souvenir, elle ne mérite pas moins d'être connue sous le rapport de la singularité de

son territoire ; car peu d'endroits, dans un espace aussi resserré, sont susceptibles d'offrir autant de variétés dans la nature et la disposition de leur sol, et dans celle de leurs productions. Elle est composée de collines, de plaines arides et sablonneuses, et de parties aquatiques ou marécageuses.

Sa partie orientale est une côte assez escarpée, coupée à pic au levant, et qui descend en pente douce vers l'occident et le midi ; sa base est de pierre calcaire propre à bâtir ; ce qui doit avoir facilité les premiers cénobites de Jumiéges dans les moyens d'étendre et d'élever leurs nombreuses constructions. Elle est divisée horizontalement par des rangs de silex, et renferme une très-grande quantité de coquilles pétrifiées. Plusieurs excavations règnent le long de cette côte ; elles ont été produites par les nombreuses extractions de pierre qui s'y sont faites jadis ; il s'en fait encore en ce moment. La pierre est très-dure dans certains endroits, surtout à la base de la côte, et celle qu'on extrait maintenant s'emploie principalement à la construction des talus sur les rives de la Seine.

Il existe le long de cette côte plusieurs crevasses et plusieurs trous qui descendent

perpendiculairement à une grande profondeur, et dans l'hiver il en sort continuellement de la vapeur[1], ce qui provient sans doute d'amas de pyrites qui subsistent au pied de cette côte, et que l'air et l'humidité décomposent. Ces crevasses sont connues dans le pays sous la dénomination de *Trous-Fumeux*.

L'excavation la plus renommée de l'endroit est une carrière d'où jadis on a tiré de la pierre; elle s'étendait horizontalement à une très-grande profondeur. Depuis plusieurs années, des éboulements en ont bouché une partie. On prétend qu'il était impossible de pénétrer au fond, faute de pouvoir y tenir de flambeau allumé. Cette singularité, qui pouvait avoir les mêmes causes que la fumée des trous près desquels elle est placée, a fait penser à quelques habitants superstitieux que ceux qui auraient osé y pénétrer seraient tombés au pouvoir de démons qui l'habitaient. On nomme cet endroit le *Trou-de-Fer*, dénomination qu'il doit sans doute à la grande quantité de marcassites qui s'y trouvent et que les habitants

1. Presque toutes les côtes qui contiennent des excavations, et même beaucoup d'autres endroits où la terre est creusée, tels que les puits, les marnières, etc., fument en hiver, mais moins abondamment et moins constamment que les Trous-Fumeux du Mesnil

nommment de la mine de fer, quoique ce minéral n'y soit qu'en petite quantité. Il y a environ quarante ans qu'un individu qui se prétendait sorcier, et qui sans doute avait quelques notions sur ce que plusieurs personnes pensaient de cet endroit, parvint à faire croire, par ses discours, à un assez grand nombre d'habitants, que cette excavation renfermait un trésor immense. Il leur indiqua même l'endroit où il fallait creuser pour le trouver. Un grand nombre de particuliers, la plupart domestiques ou gens de journée, ont, d'après cette croyance, passé plusieurs années à creuser dans le rocher, dont la masse était compacte, pour en faire la découverte. Ils n'y travaillaient qu'au milieu de la nuit, après certaines préparations et à la lueur de cierges bénits, précautions que leur indicateur les avait engagés de prendre de peur d'être enlevés par le diable, possesseur de tous les trésors, selon la croyance la plus générale du pays [1]. Malgré les éboulements qui ont eu lieu, on voit encore les traces de

1. Une croyance non moins absurde répandue dans l'endroit et les environs, c'est que celui qui découvre un trésor doit mourir dans l'année s'il l'enlève lui-même du lieu où il l'a trouvé. Pour éviter ce sort, il faut le faire enlever par un animal; et d'après la même croyance, c'est lui qui devient victime de la fatalité attachée à une semblable découverte.

ce travail, qui fut commandé par la supercherie, et que la sottise et la crédulité firent entreprendre.

Le sommet de la côte est recouvert d'une couche de sable peu épaisse, où, de temps immémorial, existe une forêt dont quelques parties sont bien garnies, et d'autres n'offrent qu'un terrain nu ou tout au plus couvert de bruyères et de mousses, où l'on remarque çà et là quelques cépées de chênes abroutis et quelques bouleaux qui, par le peu d'activité de leur végétation, révèlent la mauvaise qualité du terrain. La partie la mieux garnie est vers le nord : on la nomme la *Réserve*; elle est plantée de baliveaux de chêne, qui, dit-on, ont cinquante ans de pousse. Il existe quelques hêtres à son extrémité septentrionale et sur les lisières; une partie a été coupée depuis deux ans, et le surplus doit l'être incessamment. Cette forêt appartenait jadis à l'abbaye, et faisait partie des revenus de l'abbé. Les habitants des communes (ou ci-devant paroisses) de la péninsule y possédaient divers droits d'usance, dont les titres ont été brûlés à la révolution; cependant les habitants d'Yainville ayant conservé les leurs, ont le droit d'y mettre pâturer leurs vaches.

Il existe dans le milieu de cette forêt une petite chapelle dédiée à la Vierge, où l'on vient de très-loin en pélerinage pour la fièvre; elle fut érigée il y a près de trente-six ans par les soins et aux frais de quatre femmes du pays, à l'endroit où existait un vieux chêne dans lequel il y avait une statue de la Vierge, où l'on venait en dévotion pour les mêmes causes qu'à présent. Non loin de là est un chêne extrêmement vénéré. On le connaît dans le pays sous la dénomination du *Chêne-à-l'Ane* [1].

Au pied de la côte où est la forêt, vers le levant, se trouve une langue de terre; le sol est considéré comme le meilleur du pays: elle a au moins 6 kilomètres (une lieue et demie) de long, et n'a pas 30 mètres de large dans certains endroits; elle est plantée d'arbres fruitiers de diverses espèces; les fruits qu'ils produisent sont d'une très-bonne qualité, ce qui provient sans doute de la manière dont elle est orientée. Le soleil depuis son lever jusqu'au milieu de la journée frappe dessus, et la chaleur qu'il produit se trouve concentrée

1. Ce fut là, dit-on, que l'âne de sainte Austreberthe fut étranglé par un loup. Il y a eu jadis une chapelle érigée en cet endroit; elle est tombée en ruines. On éleva une croix sur ses décombres; et enfin la croix étant détruite, on s'est contenté de placer de petites statues de la Vierge dans l'arbre le plus voisin, autour duquel on vient en dévotion.

par la côte, qui, par sa position du nord au midi, met cette langue de terre à l'abri des vents les plus nuisibles aux arbres fruitiers. Ceux qu'on y cultive principalement sont des pommiers de reinette et autres, des poiriers de diverses espèces, des pruniers, surtout ceux d'avoine, dont les fruits ont la réputation d'être les meilleurs du pays et des environs pour confire. Les produits de ces arbres sont une des principales sources de la prospérité des habitants de ce quartier, qui dépend du Mesnil et qui en forme la partie la plus étendue en longueur. Ce doit être le peu d'élévation de ce territoire, plus bas que la majeure partie de celui de Jumiéges (en ne le mettant pas en parallèle avec celui du hameau de Conihout, dont nous allons parler, moins exhaussé, puisqu'il est plus souvent submergé), qui vaut à la commune d'où dépend cette langue de terre la dénomination du Mesnil-sous-Jumiéges, qu'elle ne peut tenir du cours de la Seine, puisque, d'après ce cours, elle est au-dessus de Jumiéges.

En quittant la forêt vers le milieu de sa longueur, à l'occident, on se trouve sur une plaine de sable qui s'étend sur toute la longueur de la péninsule, excepté sur une faible partie

à son extrémité méridionale, et qui comprend plus de moitié de sa largeur. On cultive cette plaine (vraie Thébaïde) : son aridité et sa stérilité suffisent pour conserver à Jumiéges son antique nom de Terre-Gémétique (ou terre de douleur). Le sol est tel, que le blé ne peut y croître que dans les meilleures parties, qui sont peu considérables relativement à la quantité des mauvaises, où les seuls grains qui puissent y produire, après bien des travaux pénibles, sont le seigle, l'orge et le sarrasin, ainsi que les diverses plantes qui peuvent vivre dans un terrain ingrat. La partie à l'occident de cette région de sable, qui donne contre les marais, est plus basse, et la terre est un peu plus féconde. On y trouve des vergers plantés d'arbres qui sont peu productifs; cependant les cerisiers y réussissent assez bien : mais le plant a souvent besoin d'être renouvelé. C'est dans cette partie que sont les demeures des habitants de ce quartier, qui se nomme le *Sablon*, nom qu'il doit à la nature de son terrain. C'est là que sont les ruines de l'abbaye, le petit bourg dont il a déjà été parlé, l'église paroissiale, et où jadis avait existé une léproserie.

A l'extrémité septentrionale du Sablon de

Jumiéges et sur Yainville, on remarque une élévation qui traverse toute la péninsule. En la creusant on y trouve des pierres taillées, ce qui prouve, d'une manière incontestable, qu'elle est l'ouvrage des hommes. D'après des fouilles faites récemment, on a acquis la preuve que la majeure partie de cette espèce de retranchement était composée de silex sans mortier, et paraît avoir été détruite par l'effet du feu, d'après la grande quantité de charbon trouvée parmi les décombres, moyen qui sans doute aura été mis en usage par la connaissance de l'effet que cet élément exerçait sur cette matière. On ne possède dans le pays aucunes notions relatives à l'époque de la construction de cette espèce de retranchement. Les profondeurs produites par la terre et les matériaux pris pour l'élever, se nomment les *Fossés-de-Saint-Filibert*.

D'après les événements funestes dont ces lieux ont été le théâtre, on serait porté à croire que ce travail fut fait lors des guerres de religion, dans le XVIe. siècle, où Jumiéges fut pillé par les protestants. On ne connaît guère que cette époque désastreuse où les habitants et les religieux eurent à craindre d'être investis par cet endroit. Car les Normands et, dans des

temps plus modernes, les Anglais, ont toujours pu facilement y pénétrer par la Seine, et ce rempart était tout-à-fait inutile pour s'opposer à leurs entreprises. Ce qui fait présumer de plus en plus que son élévation doit appartenir à ces temps malheureux, c'est qu'outre les témoignages de l'histoire, qui constatent tout ce que les habitants eurent à craindre alors, on trouve de temps à autre dans la terre des sommes d'argent assez considérables en monnaie de cette époque ; ce qui paraît indiquer d'une manière certaine que les habitants, lors des troubles dont il s'agit, cachèrent leurs richesses pour les soustraire à leurs ennemis, et que plusieurs ayant succombé, leurs trésors sont restés aux lieux où ils les avaient cachés [1].

Il existe une vallée qui traverse la péninsule à son extrémité septentrionale, et qui règne de Saint-Paul à Yainville, endroit où la péninsule a le moins de largeur (moins d'un kilomètre ou quart de lieue). Le maréchal de Vauban, qui, parmi les nombreux travaux qui ont rendu sa mémoire immortelle, s'était beaucoup

1. Il a été trouvé, il y a quelques années, par un particulier qui abattait un arbre, un vase d'étain plein de pièces d'argent du temps de la ligue, valant chacune à peu près 22 sous de la monnaie actuelle.

occupé des moyens d'améliorer la navigation du bas de la Seine, avait formé le projet d'ouvrir un canal dans cet endroit ; ce qui eût mis Yainville, Jumiéges et le Mesnil dans une île, et aurait abrégé la navigation de la Seine de deux myriamètres (cinq lieues) au moins, et dans une étendue que les navires parcourent difficilement, attendu que, dans différents endroits, il est impossible de pratiquer le halage. Ce projet, d'une très-grande utilité pour le commerce, eut un commencement d'exécution; mais il fut abandonné, dans la crainte, dit-on, de ne pouvoir assez maîtriser l'effet des marées dont la violence est extraordinaire dans ces parages. On voit encore à peu de distance du château du Taillis la partie de tranchée qui fut ouverte, malgré les travaux entrepris en 1821 pour la faire disparaître et rendre à l'agriculture le terrain qu'elle occupe [1].

1. Ce projet n'est pas tout-à-fait tombé dans l'oubli. Il m'a récemment été communiqué un travail à ce sujet, que je crois devoir transmettre ici.

COUPURE D'YAINVILLE A SAINT-PAUL.

Lorsque l'on examine avec attention la configuration du terrain entre Yainville et Saint-Paul, il semble que la nature l'ait disposé

M. Noël, dans son *Essai sur le département de la Seine-Inférieure*, prétend qu'à l'endroit où le canal devait être pratiqué, c'est-à-dire à l'entrée de l'anse ou presqu'île de Jumiéges,

le plus convenablement possible pour établir un canal de communication entre ces deux points. Une forte dépression de terrain forme une vallée précisément dans la ligne de plus courte distance entre les deux cours de la Seine qui entourent cet isthme et qui ont deux directions tout-à-fait opposées. Cette vallée est assez vaste pour que l'on puisse y établir, à côté de la route départementale que l'on construit en ce moment, un canal d'une largeur suffisante pour donner passage à la fois à deux bâtiments de deux cents tonneaux. Enfin la direction du fond de la vallée serait celle que l'on choisirait, comme étant la plus convenable à suivre. Le terrain du fond de la vallée est tantôt au-dessus et tantôt au-dessous du chemin de halage; en sorte que les déblais seraient suffisants pour former les digues, et que le superflu ne serait pas considérable. Toutes ces considérations avaient déjà été appréciées; car l'on trouve dans la vallée d'Yainville les traces d'un commencement d'exécution de canal : on attribue ce projet à Vauban, peut-être à cause des grands projets d'amélioration, de plus d'un genre, que cet ingénieur célèbre a mis en exécution sur plusieurs points de la France. On donnerait à ce canal 10 mètres de largeur dans le fond et 30 mètres d'ouverture en gueule à la hauteur des chemins de halage ; le fond du canal serait à 3 mètres au-dessous de l'étiage, et les chemins de halage à 8 mètres au-dessus du fond, ce qui les mettrait à 46 centimètres au-dessus des plus hautes eaux de 1740; ils auraient chacun 6 mètres de largeur.

ESTIMATION DE LA DÉPENSE.

Si l'on suppose le terrain partout au niveau des chemins de halage, la surface du profil des déblais sera égale à 240 mètres.

se trouvait l'abbaye de Duclair, détruite par les Normands dans les premières invasions. Il est à présumer qu'il a été induit en erreur [1] par

Mais comme dans beaucoup d'endroits le terrain naturel sera au-dessous, l'on peut la supposer de 200 mètres. La longueur du canal serait de 3,500 mètres : ainsi le cube des déblais serait 200 X 3,500 = 700,000 mètres cubes. On peut estimer le mètre cube à 1 franc 25 centimes, à cause des transports et des épuisements : on aura donc 700,000 mètres cubes à 1 franc 25 centimes. 875,000 fr. » c.

Il faudrait faire aux deux têtes du canal deux ouvrages d'art pour le défendre contre le flot, et même les disposer de manière à pouvoir interrompre la communication avec la Seine, dans le temps des glaces, afin de garantir les ponts et d'offrir un refuge aux navires. On estime ces ouvrages à. . .	200,000	»
Quatre ponts-levis ou tournants.	50,000	»
Indemnité de terrains qui seraient plus coûteux, à cause des jardins et des maisons. . .	75,000	»
TOTAL.	1,200,000 fr.	» c.

Il faudrait déduire de cette dépense celle nécessaire pour établir des chemins de halage sur la partie de rivière que l'on propose d'abandonner sur 18,000 mètres de longueur; d'après l'estimation que l'on en a faite précédemment, les économies sur cette dépense seraient de 180,000 francs. En y ajoutant 20,000 francs pour ponts ou autres ouvrages, le total à déduire serait 200,000 francs, ce qui réduirait la dépense réelle pour la coupure à 1,000,000 de francs.

(L'auteur est redevable de cette note à l'ogligeance de M. FRISSARD, ingénieur des ponts et chaussées, à Fécamp.)

1. C'est d'après l'ouvrage de M. Noël que l'auteur a rapporté la même chose dans sa petite notice intitulée : *La Terre-Gémétique*.

quelqu'auteur moderne qui peut-être avait vu les ruines de la léproserie et de la chapelle placées sur le Mont-d'Avilette, et les aura désignées comme étant les vestiges d'un ancien monastère. Depuis peu, on a fait des fouilles dans cet endroit pour en tirer du caillou qui a servi à la confection de la route départementale de Rouen au Havre. On a trouvé plusieurs petites pièces de monnaie en cuivre, dont trois ont été données à l'auteur. L'une frustre en partie, sauf l'effigie bien conservée, autour de laquelle s'aperçoivent distinctement ces lettres LES, qui devaient être la terminaison du mot CHARLES. L'effigie représente un prélat qu'on croit être Charles de Bourbon oncle, abbé de Jumiéges. Une autre, très-bien conservée, est à l'effigie du bon Henri IV, et la troisième à celle de Louis XIII.

A l'occident du Sablon de Jumiéges et sur la partie où est la pointe de la péninsule, au midi, s'étend un marais dépendant de Jumiéges et du Mesnil. Il est d'une étendue considérable, et une partie ne dessèche jamais. Les eaux en y séjournant se corrompent et en rendent le voisinage malsain. Les habitants en jouissent en commun; mais ils y mettent pâturer leurs bestiaux en trop grand nombre pour qu'ils

puissent s'y nourrir suffisamment. Il serait facile, sans faire beaucoup de dépenses, d'en tirer un meilleur parti, et surtout d utiliser les fonds les plus aquatiques, en y faisant des plantations d'aulnes, de saules ou de peupliers, qui y croîtraient facilement. On pourrait même faire, dans certains endroits, des plantations d'arbres fruitiers, ce qui, loin de nuire à l'herbe, y serait même favorable dans les temps de sécheresse, et pourrait être susceptible de beaucoup de rapport. Il existe un petit marais séparé du précédent, placé à l'extrémité méridionale de la péninsule, dans lequel on a fait quelques plantations d'arbres fruitiers et de saules, qui prouvent, par leurs produits, qu'il serait à désirer qu'il en fût fait autant dans tous les autres marais.

Le long de la Seine et sur le bord occidental de la péninsule, se trouve un hameau nommé *Conihout*, qui s'étend sur Jumiéges et le Mesnil. Il est composé de prairies le long du marais, qui produisent généralement d'excellents fourrages ; néanmoins quelques parties, un peu trop aquatiques, ne donnent que de gros foins qui contiennent beaucoup de laiches et de roseaux, productions primitives de ce sol. A côté sont des terres mises

en labour, où le blé produit beaucoup dans les années de sécheresse. Contre la rive droite de la Seine, sont des vergers (nommés masures dans le pays) plantés de pommiers, de poiriers, de pruniers, etc., dont les fruits font la principale richesse de ce hameau.

Une tradition qui passe pour constante dans le pays, c'est que tout ce quartier était jadis détaché de la péninsule et formait une île ; qu'un bras de la Seine passait alors à l'endroit où est le marais, et que l'eau venait battre sous les murs de l'abbaye [1], dont les ruines

1. La superficie du sol marécageux de Jumiéges a haussé considérablement. En 1822, en creusant un puits près des clochers, on a trouvé, à plus de 5 mètres de profondeur, des ossements humains d'une dimension au-dessus de celle ordinaire, et très-bien conservés. A peu d'élévation au-dessus de ces ossements, les couches de terre se composaient d'argile et de terre glaise, qui paraissaient régulières et formées par le sédiment des eaux ; les lits supérieurs étaient des terres rapportées, mélangées de cailloux, et provenant des fouilles faites sans doute pour placer les fondations des édifices environnants. Plusieurs habitants du pays prétendent avoir entendu dire à leurs ancêtres qu'ils avaient vu de gros anneaux de fer scellés dans les murs de l'enclos de l'abbaye, que l'on disait avoir servi pour attacher les navires.

Il y a quelques années, en creusant également un puits dans le hameau de Conihout, on a trouvé, à près de 6 mètres de profondeur, un bateau chargé de bois de charpente très-bien conservé. Outre que le terrain qui se trouvait submergé a haussé par les dépôts formés par les eaux, les travaux faits le

sont maintenant à un demi-quart de lieue de la Seine. L'époque où ce quartier a été joint à la péninsule par la retraite des eaux, ne remonte pas à plus de quatre siècles, d'après des titres qui, dit-on, existaient il y a encore peu de temps dans le pays, titres qui portaient que ce hameau tirait son nom d'un individu qui inféoda l'île des moines. On prétend qu'il était anglais d'origine. Sa postérité possède encore la plus grande partie des terres de ce quartier, et elle s'est tellement multipliée, que, pour distinguer les individus de ce nom qui sont dans le pays, leurs prénoms sont insuffisants, et qu'il a été imposé à presque tous des sobriquets pour les faire reconnaître.

Sur la rive opposée de la Seine, il existe une côte assez élevée (la côte du Lendin).

long de la Seine ont accéléré le courant de ce fleuve dans ces parages où jadis les eaux devaient être presque stagnantes, ce qui nécessairement a dû en creuser le canal et laisser à découvert les endroits submergés précédemment.

Jumiéges n'est pas le seul endroit dans le bas de la Seine où semblable chose soit arrivée. On lit dans l'*État historique abrégé des communes de Berville, Anneville*, etc., qu'il y a environ trois siècles la Seine s'était ouvert trois courants à travers les terres de Berville, où les bateaux chargés pouvaient passer facilement. Les habitants sont parvenus à intercepter les courants, et le terrain a tellement haussé, que maintenant il ne serait guère facile d'en découvrir la trace.

Son flanc oriental, qui fait face à la péninsule, se compose d'un grand nombre de collines en cône, de grandeur égale, rangées avec tant d'ordre, qu'elles paraissent plutôt l'ouvrage de l'art que celui de la nature; leurs bases se touchent, et elles laissent entr'elles une espèce de vallon garni de bois, qui s'élargit à leur sommet. La rivière s'avance presque jusqu'au pied de cette côte, vers la partie méridionale de la péninsule, et ne laisse qu'un espace très-étroit sur une assez grande longueur : même elle y touche dans certains endroits ; mais vers le septentrion la côte s'éloigne dans les terres à l'occident, ou autrement les terres forment un avancé vers l'orient ; ce qui finit par donner une étendue de sol assez considérable, dont la surface est plane, qui existe entre la côte et la Seine, et qui compose un hameau connu sous le nom de *Heurteauville*, qui dépend de Jumiéges, quoiqu'il soit sur la rive opposée. Les produits sont les mêmes qu'à Conihout : ce sont des vergers le long de la Seine, ensuite des terres en labour et des prairies.

Sa principale propriété, et celle la plus remarquable du pays et même des environs, est un marais nommé vulgairement *la Harelle*.

Cet endroit mérite principalement d'être connu par rapport aux singularités qu'il présente. Le sol n'est composé que de tourbes qui sont les détritus de végétaux qui se sont décomposés sous l'eau. L'exploitation qui s'en fait révèle, pour ainsi dire, une forêt submergée. On y trouve des fragments d'arbres dont il est encore facile de reconnaître l'espèce, tels que des chênes, des aulnes, des bouleaux, des coudriers, etc. Ce sont principalement les pieds des arbres qui se sont ainsi conservés, parce que cette partie s'est trouvée garantie du contact de l'air, qui a décomposé la partie supérieure, qui s'est trouvée réduite en terreau. Le tout est mêlé de lentilles d'eau, de joncs, de roseaux, de racines, et forme une masse spongieuse qui n'a besoin que d'être desséchée au soleil pour être mise au feu en guise de bois et de charbon. La couche a 4 mètres et demi (environ 12 à 14 pieds) d'épaisseur. Le dessous a dû être un lit de la Seine : on y trouve toutes les preuves qu'il a existé dans cet endroit un courant d'eau ; le fond présente un banc de sable et de gravier qui dénotent qu'il devait être rapide. On exploite cette couche de végétaux jusqu'à près de 3 mètres (environ 9 pieds) de profondeur. Les tourbes du lit supérieur ainsi que celles au-dessous du niveau

où l'on cesse de creuser, sont de mauvaise qualité; elles varient aussi dans les couches intermédiaires : quelquefois dans un espace très-resserré on en trouve de différentes qualités au même niveau ; il est facile de distinguer les bonnes des mauvaises. Ces dernières sont jaunâtres ou roussâtres, se ressèrent peu en séchant, et deviennent très-légères; tandis que les bonnes sont noires, se ressèrent beaucoup, et conservent plus de poids après la dessiccation. Les débris d'arbres qui se trouvent dans cette tourbière produisent un effet singulier en séchant. Dans la plupart, quoique la partie ligneuse paraisse très-intacte, elle ne conserve sa forme que par la grande quantité d'eau dont elle est imbibée, et l'évaporation de cette eau la réduit à presque rien, tandis que l'écorce conserve toujours sa forme. Près de cent ouvriers sont quelquefois employés, pendant la belle saison, à faire cette exploitation, qui n'est pas sans difficulté. Les tourbes sont extraites, à même le sol, avec une bêche extrêmement tranchante, qui a un appendice ou oreillon formant un angle aigu avec la partie principale de l'instrument. Chaque coup de bêche enlève une tourbe en forme de parallélipipède ayant 4 à 5 pouces d'épaisseur sur

7 à 8 de longueur. Une personne placée avec une brouette sur le bord de la fosse, vis-à-vis de chaque bêcheur, reçoit les tourbes, qui sont portées ensuite à l'endroit destiné pour les faire sécher. Leur dessiccation demande beaucoup de soin : il faut qu'elles soient souvent maniées et retournées, ce qui dure ordinairement de six semaines à deux mois. Trop de sécheresse et trop d'humidité nuisent aux travaux, et font perdre aux tourbes leur consistance. On a essayé, mais en vain, de réunir les parcelles de tourbes déformées en les mettant dans des moules, comme on le pratique dans les environs d'Amiens : mais en séchant elles se réduisent en poussière. Pour en tirer parti, il faut qu'elle sèche par morceaux tels qu'ils ont été tirés avec la bêche. Tous les débris et les tourbes déformées sont rejetés dans les fosses, comme ne pouvant servir.

La principale consommation de ces tourbes se fait à Rouen, dans les usines des curanderies et autres, où elles remplacent avec avantage le bois et le charbon. On en brûle une assez grande quantité dans le hameau où elles s'exploitent. Il ne s'en vend pas ordinairement aux habitants de l'autre rive. Elles donnent peu de flamme et chauffent beaucoup ; mais elles ont le

désagrément de répandre une odeur très-forte, qui se conserve long-temps dans les habits; elles forment en outre, en brûlant, une poussière imperceptible qui salit le linge, en pénétrant dans les endroits où on l'enferme, et laissent pour résidu des cendres jaunes qui ressemblent à du sable. Elles ne peuvent être employées pour blanchir, parce qu'elles font au linge des taches indélébiles. On a essayé d'en tirer parti en les semant sur les prairies, ainsi que cela se pratique ailleurs : mais on a reconnu qu'elles étaient nuisibles.

Les endroits non exploités sont d'une couleur noire, et l'herbe est rare sur ceux où la tourbe est de qualité supérieure. Il y croît un arbuste, le galé odorant (*myrica gale*, de Linnée), avec les feuilles duquel on a cru, pendant un temps, pouvoir remplacer celles du thé : mais on a reconnu que leur usage était dangereux pour le cerveau. On l'emploie maintenant en Hollande pour parfumer les caques ou barils dans lesquels on met le hareng [1]. La présence et l'abondance de cette plante indiquent les endroits où sont les meilleures tourbes. Cet arbuste, dont les tiges

1. *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*. Paris, 1818.

et les feuilles portent une forte odeur balsamique, est un de ceux qui ont la qualité d'absorber en plus grande quantité les gaz délétères qui règnent dans l'atmosphère des marais. L'individu femelle porte de la cire et en donne en assez grande quantité. Pour l'obtenir, il ne s'agit que d'en faire bouillir les tiges dans l'eau, et de la laisser refroidir : la cire se fige à la surface. Jamais on n'a tenté d'utiliser cette plante, sous ce dernier rapport, où peut-être les dépenses surpasseraient les bénéfices, et il est même à désirer qu'on ne le tente pas. Jusqu'à présent, la personne chargée de diriger l'exploitation de la tourbière (M. Hue, ex-maire) a toujours eu grand soin de veiller à sa conservation, tant pour sa qualité sanitaire, que parce qu'elle contribue beaucoup, par le volume et l'étendue de ses racines, à la formation de la tourbe.

Le sol a une grande élasticité : en marchant dessus, on le sent remuer sous ses pas, et quand un gros animal, tel qu'un cheval, le parcourt avec promptitude, il lui communique un mouvement très-sensible à la vue sur une grande étendue. Ce sol est d'une nature tellement spongieuse, qu'avec peu d'efforts on peut y enfoncer une perche, jusqu'à ce qu'elle

ait pénétré toute l'épaisseur de la couche de tourbe. Il paraît en outre constant que, par sa nature, ce sol est plus léger que l'eau, ce qui fut cause qu'en 1740, lors de l'inondation qui eut lieu dans le pays, une partie du marais s'éleva constamment au-dessus des eaux, quoique les lieux environnants, avec lesquels elle était ordinairement de niveau, fussent submergés. Après l'inondation, elle reprit son état naturel.

Cette masse de végétaux a la propriété, comme plusieurs autres de même nature, de conserver long-temps les corps étrangers qu'elle renferme, sans les altérer. Il y a quelques années, on a trouvé, à une assez grande profondeur, un bois de cerf et des instruments en fer et en cuivre qui devaient y être depuis plusieurs siècles, en songeant à la lenteur avec laquelle la tourbe se forme, et qui cependant étaient parfaitement conservés.

Les endroits exploités sont promptement envahis par les eaux; et lorsqu'il y a quelques années que l'exploitation a eu lieu, il s'opère dans ces endroits une végétation extraordinaire. Il y croît une variété infinie de roseaux. L'espèce nommée linaigrette, qui porte à son sommet plusieurs flocons cotonneux, s'y trouve surtout

en telle abondance, qu'à l'époque où le coton en est développé (en Août), elle fait paraître de loin les endroits où elle croît comme s'ils étaient couverts de neige. Une autre espèce, la massette à longues feuilles, y vient d'une grandeur extraordinaire. Les habitants recueillent la bourre qu'elle porte à l'extrémité de sa tige, ainsi que le coton de l'espèce précédente, pour en faire des matelas. Outre une quantité de plantes, dont le nombre ne peut se mentionner, qui croissent ordinairement dans les marais, tels que les choins, le rubanier ou ruban d'eau, les laiches, les souchets, etc., cet endroit renferme un nombre infini de plantes rares qu'on chercherait peut-être en vain ailleurs en Europe. C'est là qu'il y a près de cinquante ans on a découvert l'*andromeda polifolia*, qu'on ne croyait exister que dans l'Amérique-Septentrionale. On pense que Jumiéges est le seul endroit de France où elle pousse spontanément[1].

Dans les endroits exploités depuis longtemps, il croît du bois dont les graines ont été apportées de la forêt voisine par le vent. Le saule-marsault, le bouleau et l'aulne, sont les

1. Noël, *Essais sur le département de la Seine-Inférieure.*

espèces qui s'y trouvent le plus communément. Toute cette végétation, avec le temps, formera de nouvelle tourbe ; mais il faudra qu'il s'écoule plusieurs siècles avant d'y tenter une nouvelle exploitation, où la tourbe ne sera jamais aussi abondante que dans les endroits qui s'exploitent maintenant, parce que ne pouvant se former que sous l'eau, et les travaux pratiqués pour l'exploitation actuelle en ayant fait baisser considérablement le niveau, celle qui se forme ne pourra jamais acquérir l'épaisseur de la première.

Le sol ne se consolide que lentement, et les endroits les plus anciennement exploités[1] ne peuvent être parcourus que très-difficilement. Il existe cependant quelques portions de terrain sur lesquelles il est facile de marcher ; mais dans beaucoup d'endroits, quoique la surface du sol paraisse offrir quelque solidité par l'enlacement des racines des végétaux qui y croissent, il serait imprudent de s'aventurer à les parcourir. Cette surface fait l'effet d'une toile qui serait tendue sur l'eau ; le terrain s'enfonce sous les pas lorsqu'on marche dessus, et l'eau s'élève à l'endroit où on fait la pression ; les

1. Il y a environ soixante ans.

arbres mêmes remuent et s'enfoncent lorsqu'on se promène auprès. Si le réseau que forment les racines des végétaux se déchirait, on s'embourberait de manière à ne pouvoir s'en tirer, et même il y a des endroits où l'on pourrait disparaître. Quand on parcourt ces lieux et que le terrain fléchit sous les pas, il ne faut aucunement hésiter; c'est de marcher le plus vite possible, et on évite par là le danger: car si l'on s'arrêtait, on serait certain de s'embourber, ce qui est arrivé à quelques curieux, quoiqu'ils eussent été prévenus auparavant des accidents qui pouvaient leur arriver. Quelques-uns auraient pu y périr, sans les précautions que leurs conducteurs avaient prises pour les garantir des événements qui sont à redouter pour ceux qui ne connaissent pas parfaitement ce sol.

Les endroits exploités depuis peu d'années forment de petits lacs au milieu desquels poussent des cressons, des conferves et d'autres plantes aquatiques, qui forment des espèces d'îles de verdure. Des nénuphars (*nymphea*) dont les plantes sont d'une étendue considérable, ornent les grandes pièces d'eau. Dans l'été, on découvre de très-loin leurs grosses fleurs blanches, qui brillent et se détachent sur les eaux, qui paraissent noires, parce

que le sol sur lequel elles reposent est de cette couleur, et qu'elles paraissent en avoir la teinte, quoiqu'elles soient au contraire plus limpides que celles de la Seine. Elles proviennent d'un grand nombre de sources qui existent au pied de la côte où est la forêt de Brothone; elles sont toujours au-dessous de la température en été, et bien au-dessus en hiver, ce qui fait qu'elles ne gèlent que très-tard. Il y a même des endroits où sont des sources qui ne gèlent presque jamais. Ces eaux sont peuplées d'un grand nombre de poissons et d'une quantité innombrable de reptiles et d'insectes qui attirent dans ces lieux, à certaines époques, des légions d'oiseaux aquatiques. Les poissons qui s'y pêchent le plus ordinairement sont l'anguille, la tanche et le brochet; mais ils répugnent au goût, et n'offrent qu'un mets peu délicat, par rapport à l'odeur de bourbe dont ils sont imprégnés. Les hérons, les butors, les canards, les sarcelles, les judelles, les poules d'eau, les marouettes et les bécassines, sont les oiseaux qui s'y trouvent le plus communément. Une chose digne de remarque, c'est que la bécasse, qui est un oiseau de passage pour nos contrées, et qui ne quitte les montagnes éloignées où elle niche et passe

la belle saison, qu'à la fin de l'automne, pour venir dans nos parages, s'y trouve en toutes saisons, et que souvent on y en a tué au mois de Juin. Les canards y séjournent également toute l'année; mais la meilleure époque pour en trouver, est la fin de Juin et le commencement de Juillet, où dans certaines années les halbrans y sont en abondance.

La tourbière s'exploite au profit des habitants de Heurteauville, sur les fonds desquels il existait une bâtisse ayant cheminée, lors du commencement de l'exploitation. Ils nomment parmi eux un administrateur qui se trouve chargé de faire faire les travaux et de vendre la tourbe. Il leur rend compte tous les ans de son administration; mais nul travail n'est plus incertain. On a vu plusieurs années les dépenses surpasser les bénéfices, et dans d'autres revenir 100 et même 150 francs à chaque propriétaire d'un droit, et il y en a 112. Cette différence dans les produits est souvent causée par l'intempérie des saisons, qui, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, contrarie les travaux relatifs à l'exploitation. Les endroits exploités deviennent des fondrières dont on ne peut tirer aucun parti. Il serait intéressant pour les propriétaires de pouvoir les utiliser, ce qui

jusqu'à présent n'a paru guère possible ; et les habitants voient avec peine, malgré le bénéfice qu'ils en tirent maintenant, détruire un terrain précieux qui par la suite ne leur offrira qu'un objet nuisible, une espèce de cloaque où les eaux en croupissant rendront l'air insalubre dans les environs.

Cependant un essai fait pour tirer parti de ces marécages a paru donner l'espoir aux propriétaires que tous les endroits envahis par les eaux, après l'exploitation de la tourbe, pourraient bien ne pas rester sans utilité. En 1820, MM. Dubreuil, directeur du Jardin des Plantes à Rouen, et Lebret, pharmacien en la même ville, ont tenté d'y introduire la macre ou châtaigne d'eau (*trapa natans*[1] de Linnée). Ils

1. *Trapa natans*, macre, saligot, cornuelle, châtaigne ou truffe d'eau, est une plante annuelle qui croît dans les rivières, les lacs, lès étangs, etc., et dans tous les endroits où il y a des eaux croupies et où le sol est limoneux. Cette plante appartient à la tétrandrie monogynie. Les fleurs sont petites, axillaires et composées de quatre pétales blancs, avec autant d'étamines et un seul style. Le calice est placé sur l'ovaire, et divisé profondément en quatre segments pointus. Sa racine est très-longue et garnie par intervalle d'un grand nombre de fibres en partie flottantes dans l'eau, et en partie attachées à la vase. Elle pousse des tiges minces, herbacées et rameuses, qui s'élèvent jusqu'à la surface de l'eau et qui sont garnies de deux sortes de feuilles, les unes opposées et plumeuses à folioles capillaires, et les autres alternes, de forme

ont jeté des fruits de cette plante en assez grande quantité dans plusieurs pièces d'eau. Leur essai a très-bien réussi; et en 1821, le semis a produit des fruits aussi parfaits que ceux qu'ils avaient semés. Mais par défaut de surveillance, tous les plants ont été enlevés en 1821 et ne se sont pas perpétués.

Les endroits non exploités sont à usage de pâture, et tous les habitants du hameau, sans distinction, y mettent paître leurs bestiaux [1].

Il existe une chapelle dans ce hameau, bâtie en 1730, qui fut érigée en succursale par l'abbé de Saint-Simon. Elle était jadis dans un autre endroit, et fut fondée par la piété des habitants, à la suite d'un événement où vingt personnes périrent en voulant traverser la Seine pour assister à la messe paroissiale à Jumiéges.

rhomboïdale et assez semblables à celles du peuplier commun; les unes flottent dans l'eau, et les autres nagent à sa surface. Les fruits, semblables à de petites châtaignes, sont armés de quatre cornes opposées deux à deux, et sont noirs comme du jais. Ils renferment une amande blanche ayant la forme d'un cœur. Cette amande est très-bonne à manger; son goût approche de celui de la châtaigne, mais est un peu plus fade. Cette plante pousse spontanément en Italie et dans le midi de la France, où ses fruits se vendent comme on vend dans ce pays les châtaignes et les noisettes. On les mange crus ou cuits sous la cendre.

1. Le droit des habitants à la Harelle remonte à 1311, époque où ils en obtinrent la concession des religieux.

Elle fut dotée suffisamment pour y entretenir un chapelain à perpétuité. A la révolution, une partie des dotations ont été vendues. Elle est connue des marins qui parcourent le bas de la Seine sous la dénomination de *Chapelle du Bout-du-Vent*, nom qui lui provient de ce que les vents qui règnent le plus ordinairement dans ces parages, les obligent fort souvent de relâcher là.

Le territoire des hameaux de Heurteauville et de Conihout ne s'élève que de très-peu au-dessus du niveau de la Seine dans son élévation ordinaire, et se trouve souvent submergé. Dans les inondations, l'eau séjourne long-temps dans l'intérieur des terres, détruit une partie des récoltes, rend l'air malsain, et occasionne des maladies, surtout des fièvres très-opiniâtres.

Outre ces désagréments, la marée endommage considérablement le terrain de ces hameaux. C'est principalement sur la rive droite qu'elle fait le plus de ravages.

Il y a trois endroits où elle cause beaucoup de dommages.

Le premier et le plus considérable maintenant est le *Trou-des-Iles* ou *Trou-Couturier*. Quand la marée y arrive, pour peu qu'elle

ait de force, elle enlève toujours quelques parties du sol; quelquefois elle emporte des pierres d'un volume considérable, déracine des arbres, et lance le tout à de très-grandes distances. Une maison qui existait dans cet endroit et qui se trouvait éloignée de la rive, il y a quelques années, a disparu. L'endroit endommagé forme un avancé dans les terres, où l'eau s'engouffre de manière à ne pouvoir s'en faire d'idée, à moins de l'avoir vu. Quand elle est arrivée à l'extrémité, elle retourne avec la même violence et fait autant de dégâts le long de la rive qu'en arrivant. Ce trou s'est agrandi considérablement depuis quelques années, et l'eau menace d'envahir une très-grande étendue de terrain. Il est même à présumer que si elle pénétrait jusqu'aux terres en labour, la Seine s'ouvrirait un nouveau cours dans cet endroit où elle passait jadis.

Un autre se nomme le *Trou-des-Haugues.* C'est un des plus anciennement formés. Il est au-dessus du premier et presqu'au milieu du hameau de Conihout. Il a été question de le barrer il y a quelques années. Des architectes étrangers aux localités n'avaient estimé les travaux à faire qu'à 76,000 francs; mais il est certain que ceux qui les connaissent savent

qu'un entrepreneur ne serait pas venu à bout d'y faire faire un travail solide en ne dépensant que cette somme. Il a été beaucoup plus grand qu'il n'est en ce moment. La rivière n'a maintenant aucune tendance à l'augmenter ni à laisser le terrain se rétablir, et il est à présumer qu'il restera long-temps dans le même état. Une prairie placée à côté s'endommage par les deux extrémités, et sous peu pourra disparaître.

Le troisième, sur la même rive, se nomme le *Trou-Canepin*. La marée y fait beaucoup de ravages.

Il existe sur la rive gauche plusieurs endroits qui s'endommagent également. Le plus remarquable est près la chapelle du Bout-du-Vent. Il y a quelques années, l'excavation formée par l'eau a été barrée par un talus d'au moins 1,200 pieds de longueur sur 12 à 14 pieds d'épaisseur; et au moment où le travail venait d'être terminé, une seule marée en a enlevé plus de 100 pieds.

La violence de l'eau est telle dans tous ces endroits, que si un des plus forts navires qui montent la Seine se trouvait vis-à-vis au moment où la marée arrive, il serait brisé ou submergé. Cet effet terrible ne dure que

quelques minutes, seulement au moment de l'arrivée du flot. Les dommages qu'elle cause au terrain sont si considérables, qu'il est impossible à la plupart des propriétaires d'y faire faire les travaux nécessaires pour les empêcher. Cet inconvénient valut aux habitants de Jumiéges et du Mesnil, sous Louis XIV, d'être déchargés du droit de halage sur leurs propriétés [1].

Si la partie la plus basse du territoire de Jumiéges a le désagrément de se détruire par l'effet des marées, et que l'air y soit insalubre, elle a l'avantage d'être très-productive, et sous ce rapport, c'est la plus précieuse et la plus estimée du pays.

La partie sablonneuse, qui n'a pas à redouter les mêmes inconvénients, a le grand désavantage d'être peu féconde; cependant la salubrité de l'air qu'on y respire [2], son exhaussement qui la fait dominer sur les lieux environnants, en rendent le séjour agréable à ceux qui ne sont pas obligés de se livrer aux travaux pénibles de l'agriculture pour suffire à leurs besoins.

1. Arrêt du conseil, du 17 Octobre 1676.

2. Les brouillards qui règnent souvent sur la partie marécageuse s'étendent rarement jusqu'au Sablon.

De cette partie on jouit, dans différents endroits, de plusieurs points de vue qui peuvent être mis au nombre des plus beaux qu'offrent les rives de la Seine.

En portant ses regards vers le septentrion, la perspective n'est bornée que par la côte de Villequier, entre laquelle on découvre les plaines de Bliquethuit, le château, le beau parc et le bourg de la Mailleraye, et, plus près, le hameau de Heurteauville avec sa tourbière, ses vergers et ses prairies, qui paraissent encadrés dans le circuit que trace la côte où est la forêt de Brothone, et l'œil peut suivre le cours sinueux de la Seine sur une étendue d'au moins 18 kilomètres (4 lieues).

A l'occident et au midi, la vue est bornée par la côte du Lendin et celle d'Yville, dont les formes variées produisent un très-bel effet; leurs bases paraissent cachées par les arbres de la péninsule qui dérobent également la rivière à la vue, ce qui souvent produit une illusion singulière; car lorsque des navires sont dans ces parages, on remarque souvent leurs voiles entre les arbres, et on croirait les voir errer au milieu de bosquets. Vers l'orient, du haut de la côte où est la forêt, la perspective s'étend à plus de 24 kilomètres (6 lieues). On

découvre la Seine au pied de la côte, et, sur la rive opposée, les riches vergers des communes d'Yville, d'Anneville et de Berville, ensuite les marais de ces communes divisés en plusieurs endroits par des rangées de saules, et, au-dessus, des plaines sablonneuses qui, dans leur culture, offrent un nombre infini de carrés de diverses couleurs. La vue dans cette direction n'est bornée que par la forêt de Roumare et par les bois de Canteleu, qui se perdent à l'horizon.

La population de la péninsule s'élève à près de trois mille ames. Jumiéges en contient à lui seul mille neuf cent cinquante-cinq, le Mesnil près de huit cents, et Yainville environ deux cent cinquante [1].

Les occupations des habitants sont la culture des terres et des arbres fruitiers.

Comme une partie du pays abonde en pâturages, on y fait quelques élèves de bêtes à cornes et de chevaux; mais on s'occupe peu du perfectionnement des races. On s'y livre surtout à l'engrais des veaux, qui se vendent ordinairement à Rouen, où ils sont connus,

1. Cette population pour Jumiéges est d'après un relevé fait en 1820, et pour les autres communes d'après un relevé fait en 1818.

ainsi que ceux de beaucoup d'autres communes voisines, sous la dénomination de veaux de rivière. Il existe quelques troupeaux de bêtes à laine dans la partie sablonneuse; mais leur éducation est peu soignée : il n'y en a point au marais [1]. On y fait un grand nombre d'élèves en volailles, surtout en dindons et en canards, dont on alimente une partie du marché de Duclair, où viennent se pourvoir la plupart des marchands qui les vendent à Rouen, où les canards sont connus sous la dénomination de canards de Duclair, ce bourg étant renommé depuis long-temps par la qualité de ceux que fournit son marché.

Outre les produits en grains, tels que blé, seigle, orge, sarrazin, etc., pois, féves, etc., qu'on porte au marché de Duclair, et les fourrages, tels que foins, trèfles, luzernes, etc., qui se vendent à Caudebec, on y fait une assez grande quantité de cidre et de poiré. La consommation de cette dernière boisson se fait en partie dans le pays, surtout par les habi-

1. Les moutons y sont bientôt atteints d'une maladie au foie connue sous le nom de pourriture, qu'ils gagnent, dit-on, en mangeant d'une herbe que les habitants nomment *douve*. Il est plutôt à présumer qu'ils doivent cette maladie à la trop grande humidité des pâturages.

tants du Sablon. Le cidre, qui est généralement de bonne qualité, est destiné pour Rouen.

La plupart des habitants des hameaux de Conihout et de Heurteauville sont pêcheurs pendant la saison des aloses; ensuite ils font commerce de fruits qu'ils portent à Caudebec avec leurs bateaux.

Les poissons que l'on pêche à Jumiéges sont l'alose (clupée), qui monte la Seine au commencement du printemps pour frayer, et qui s'y trouve quelquefois en grande quantité. C'est un des meilleurs poissons de cette contrée après le saumon, qu'on y pêche également; la feinte (autre clupée), qui monte après l'alose; les flondes (pleuronectes), l'anguille (murène), l'éperlan (osmère), etc. Cette branche d'industrie est maintenant peu lucrative, par rapport aux droits que les pêcheurs sont tenus de payer. Il y a cependant une pêcherie établie à un endroit nommé *la Piette*, dont les produits sont ordinairement assez considérables.

Avant la révolution, la pêche le long de la majeure partie des communes de Jumiéges, du Mesnil, d'Anneville et de Duclair, appartenait à l'abbé et aux moines, qui la louaient aux pêcheurs moyennant une faible rétribution

en argent (6 francs par bateau), et la redevance de différents poissons qu'ils réservaient pour leur monastère, tels que les esturgeons, les premiers saumons que chaque pêcheur prenait, et une certaine quantité d'aloses et d'autres poissons.

Comme seigneurs de ces paroisses, les religieux astreignaient tous les pêcheurs de leur dépendance à diverses redevances féodales qui ne sont remarquables que par leur puérilité. Pour en donner à peu près une idée, on rapportera celle qui suit. Chaque année, au commencement du printemps, tous les pêcheurs vassaux des moines étaient tenus de se présenter à l'abbaye, les uns avec un aviron sur l'épaule, et d'autres avec la bricole (nommée *péronne*) dont ils se servaient ordinairement pour tirer leur filet, et un bâton blanc à la main, et tous, pourvus de cet attirail, faisaient processionnellement trois fois le tour d'un colombier placé dans la cour de l'abbaye, et la troisième fois, en passant devant, ils frappaient, chacun à leur tour, à la porte, et faisaient un salut; ce qui s'exécutait en présence de tous les religieux, assis gravement pour voir défiler cette procession burlesque. Les pêcheurs qui manquaient à cet acte de

soumission étaient condamnés à payer une amende. On ignore dans le pays la cause qui avait fait instituer cette cérémonie singulière, qui s'est pratiquée jusqu'à la révolution. Tous les anciens de Jumiéges et plusieurs des environs se rappellent y avoir figuré, et beaucoup d'habitants se souviennent d'en avoir été spectateurs. Tout particulier qui voulait exercer la profession de pêcheur, devait préalablement assister à cette cérémonie avec les attributs exigés.

Puisque nous avons mentionné cet usage singulier, nous ne croyons pas devoir en passer sous silence un autre non moins extraordinaire, qui se pratique encore au Mesnil, où il a lieu de temps immémorial, sans que le but ni les causes qui le firent instituer soient connus. L'autorité supérieure devrait bien le faire cesser, par rapport à ses résultats.

Tous les ans, le jour de Noël, après vêpres, le dernier marié de la paroisse jette ce qu'on appelle *la pelotte* sur une plaine nommée l'Oraille. Cette pelotte se compose d'une boule formée de morceaux de tôle ou d'autre matière capable d'offrir de la résistance, dans laquelle celui qui la jette à mis une pièce de monnaie de la valeur qu'il juge convenable.

Aussitôt qu'elle est lancée, les garçons de

la paroisse qui sont présents cherchent à s'en emparer. Pour en être maître, il faut la déposer sur sa cheminée sans avoir été atteint. On en a vu, pour la conserver, faire plusieurs lieues. Presque toujours il s'engage des luttes terribles pour l'obtenir, et heureux ceux qui n'en sont quittes que pour quelques contusions! C'est là, disent-ils, qu'ils paient ce qu'ils appellent les vieilles dettes ; malheur alors à celui qui a mérité la haine de ses cohabitants ! car les horions ne lui sont pas épargnés. On prétend que cet usage existait jadis à Jumiéges, mais qu'il a cessé, parce qu'un homme y fut tué, et l'on prétend aussi que, quand une chose semblable arrive dans un pays, on doit être cent ans sans y jeter la pelotte. On dit qu'il y a près d'un siècle que cet événement eut lieu à Jumiéges, et beaucoup de personnes pensent que bientôt cette institution, tombée en désuétude, y sera remise en vigueur.

Elle se pratique aussi à Yville, commune vis-à-vis la péninsule. Elle était également usitée à Hauville, où les moines avaient des propriétés; mais elle a cessé pour les mêmes causes qu'à Jumiéges. Il est étonnant, d'après ce qui s'y passe, que le même motif ne l'ait pas encore fait cesser au Mesnil.

Il est peu d'endroits, si ce n'est dans certains cantons de la Basse-Bretagne, où la superstition ait un culte aussi bien établi qu'à Jumiéges.

Quelques notes relatives à ce sujet, et qui sont l'exacte vérité, ne paraîtront peut-être pas déplacées ici, par rapport à leur singularité.

Une croyance répandue parmi la plupart des habitants, et qui malheureusement existe encore ailleurs, est celle aux revenants, aux sorciers, etc., etc.

On y croit aux maux de saints, surtont pour les enfants.

Il existe dans le pays plusieurs femmes qui se sont créé un certain revenu en exploitant cette dernière partie de la crédulité. Elles se chargent, envers ceux qui veulent bien avoir confiance en elles, de deviner, au moyen de feuilles de lierre qu'elles mettent tremper dans de l'eau bénite, le mal de quel saint est tenu le sujet pour lequel on les consulte (comme si les bienheureux du séjour céleste s'amusaient à tourmenter d'innocentes créatures); et ensuite, au moyen de prières et de pélerinages, elles répondent de sa prompte guérison.

Nous avons dans les environs un saint Fini dont les légendaires ne nous ont pas transmis les faits, mais qui n'en jouit pas moins d'une

grande réputation. Si un parent ou un ami est malade, on va en pélerinage à Saint-Fini, où l'on fait dire une messe à l'intention du moribond, et au moment du sacrifice, le malade se lève, ou autrement, pour abréger ses souffrances, son ame part pour la région céleste.

Une autre croyance est que quand une personne qui vous fut chère est décédée, et que son image vous apparaît pendant le sommeil, on est certain qu'elle est en purgatoire, et qu'elle ne peut se tirer de ce mauvais pas que par des prières et surtout par un pélerinage qui s'exécute ainsi. Il faut déposer pendant la nuit un bâton blanc sur la fosse de la personne décédée, et aller ensuite à la chapelle de la Mère de Dieu (dont il est fait mention dans cet ouvrage) ; on a la certitude que le mort vous accompagne dans cette pieuse course, et concourt à vos prières.

Une superstition généralement répandue dans le pays, est la persuasion qu'on peut guérir tous les bestiaux de diverses maladies, et surtout les chevaux, des coliques ou tranchées par le procédé suivant : Le jour de saint Jean-Baptiste, avant le lever du soleil, il faut aller dans la campagne pieds nus et sans être

vu, arracher dans le champ d'un voisin deux poignées de seigle, en faire un lien, et quand un animal est malade, on le lui passe autour du corps ; on récite ensuite l'évangile saint Jean, et en prononçant ces paroles : *In principio*, l'animal doit bondir et conséquemment être guéri.

Il serait facile de composer un volume sur cet article relativement aux superstitions des Gemiégeois ; pour ne pas abuser de la patience du lecteur, l'auteur pense devoir se restreindre. Cependant il doit encore lui signaler la note suivante : Quand un individu se noie (à Jumiéges, peu d'individus connaissent la natation, quoique journellement les habitants soient exposés à braver un élément où, chaque année on compte toujours un plus ou moins grand nombre de victimes ; il serait à désirer, et je forme des vœux à ce sujet, que dans toutes les communes le long de la Seine, un maître soit chargé d'instruire la jeunesse dans un art qui ne peut qu'être utile à l'humanité), et qu'on ne peut retrouver son cadavre, on prétend être sûr d'y parvenir en faisant bénir un cierge qu'on fixe sur une planche ou sur un morceau de liége ; on allume ce cierge, et ainsi fixé, on le laisse aller au gré du courant,

et nul doute qu'il ne s'arrête à l'endroit où est le corps du submergé.

Comme on l'a dit, beaucoup d'autres superstitions aussi absurdes existent dans cette péninsule, où l'ignorance est faite pour les maintenir encore long-temps, avec le préjugé qu'ont beaucoup de personnes que c'est sottise que de donner de l'éducation aux enfants; de sorte que plusieurs habitants aisés de Jumiéges ne savent ni lire ni écrire; quelques-uns cependant ont fait abstraction à cette règle, et leurs enfants se sont ensuite distingués dans la société. On pourrait en citer plusieurs qui doivent à leur éducation une fortune honorable. Les habitants de la Terre-Gémétique ne demandent que de l'instruction et de l'encouragement; laborieux, industrieux et économes, la force de leur tempérament est à l'épreuve de la fatigue. La marine leur doit un grand nombre de sujets distingués.

Je crois devoir signaler ici une cérémonie trop singulière pour être passée sous silence. J'aurais cependant pu m'abstenir d'en faire mention, d'après le récit qu'en a fait M. E.-H. LANGLOIS; mais comme il a eu la complaisance de graver un dessin représentant cette solennité, pour en orner mon ouvrage, il est nécessaire que

le lecteur en puisse connaître l'explication.

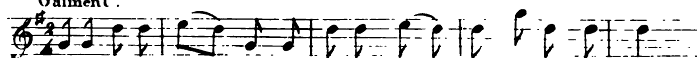
Le 23 Juin, chaque année, une confrérie dite de Saint-Jean-Baptiste s'assemble avec croix et bannière chez un particulier désigné dans le pays sous le nom de *Loup-Vert*. Tous les individus qui composent cette assemblée sont revêtus d'un chaperon portant pour insigne l'image du saint précurseur dont ils vont célébrer la fête. Le particulier chez lequel on s'est réuni, autrement le *Loup-Vert*, se revêt d'une vaste houppelande de couleur verte, se coiffe d'un grand bonnet pointu, sans bords, et de même couleur (pour s'en former une idée, il faut avoir vu jouer le *Devin de Village* : son costume est le même que celui du magicien, à la couleur près), et tout le vêtement quelquefois est chamarré de rubans (car il y a des variations dans le costume); accoutré de la sorte, il se met en procession à la tête des frères, et tous marchent en chantant l'hymne de Saint-Jean, au bruit de deux sonnettes que porte un jeune homme en surplis. A ce départ, quelques salves de mousqueterie annoncent que le loup est en marche; ils se rendent ainsi à un endroit nommé *le Chouquet* (vis-à-vis les ruines de l'Abbaye). M. le curé, qui serait considéré comme hérétique s'il n'allait pas à leur



PROCESSION DU LOUP-VERT

et ronde de la St. Jean à Jumiéges.

Gaiment.



Voi-ci la St-Jean, l'heureu-se journé-e, que nos a-mou-reux

vont à l'as-semblé-e : marchons, joli cœur, la Lune est le-vé-e.

rencontre, se trouvant averti par le bruit des pétards, vient les trouver avec son clergé; de nouveaux coups de feu signalent son arrivée, et son départ n'est pas moins bruyant. Il conduit toute la bande jusqu'à l'église, au son des clochettes et au bruit de la mousqueterie; à l'église on chante vêpres, après quoi toute la troupe retourne, avec croix et bannière, chez le Loup, où l'attend un repas qui, quoique tout en maigre, n'est pas le moindre stimulant de sa pieuse course. A la fin du jour, on allume un bûcher, et ce sont ordinairement un jeune garçon et une jeune fille, parés de bouquets et de rubans, qui sont chargés de ce soin. La procession arrive autour du feu; rien n'est plus pittoresque que la sortie de la maison pour cette partie de la cérémonie. Il faut se figurer le tintement des clochettes, joint au chant de l'*Ut queant laxis*, les croix et bannières défilant comme des lances sous des pommiers dont les branches sont très-basses, et les frères formant le cortége avec beaucoup d'assistants qui suivent toute cette procession. Arrivé près du bûcher, on chante le *Te Deum*, et ensuite on recommence l'*Ut queant*. Les hymnes terminés, le Loup en costume, ainsi que les frères décorés, se tenant tous par une main, courent autour du feu

après celui qu'ils ont désigné pour être Loup l'année suivante. On saura que, dans cette course, il n'y a que ceux qui sont à la tête et à la queue de la file qui aient une main de libre ; cependant il faut saisir trois fois le futur Loup, sans quoi il ne serait pas censé pris ; jusqu'au moment où cet heureux résultat soit obtenu, l'aspirant loup, qui est armé d'une forte baguette, a le droit de frapper le vieux loup et toute sa troupe, ce qui s'exécute ordinairement avec beaucoup de zèle. Enfin, quand le loup est pris, quelques-uns des frères le portent sur leurs épaules près du bûcher, et font le simulacre de le jeter dedans ; c'est dans ce moment qu'en présence de la pieuse association, encore présentes la croix et la bannière, un ancien du pays chante la ronde suivante :

Voici la Saint-Jean,
L'heureuse journée
Que nos amoureux
Vont à l'assemblée :
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Que nos amoureux
Vont à l'assemblée ;
Le mien y sera,
J'en suis assurée :
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Le mien y sera,
J'en suis assurée ;
Il *m'a apporté*
Ceinture dorée :
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Il *m'a apporté*
Ceinture dorée ;
Je voudrais ma foi
Qu'elle fût brûlée :
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Je voudrais ma foi
Qu'elle fût brûlée,
Et moi dans mon lit
Avec lui couchée :
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Et moi dans mon lit
Avec lui couchée ;
De l'attendre ici
Je suis ennuyée :
Marchons, joli cœur,
La lune est levée.

Ce que le ménétrier accompagne de son violon, qui n'est pas toujours d'accord.

Souvent on y joint d'autres couplets qui, comme les précédents, sont en contradiction avec l'espèce de solennité religieuse qu'on veut imposer à cette singulière cérémonie.

Les chants terminés, on rentre chez le Loup, où, comme il a été dit, un souper tout en maigre est servi. Pendant le repas, celui qui parlerait de trafic ou dirait un mot immodeste, serait mis à l'amende, et ce sur le son des clochettes qu'agiterait le Loup près duquel elles sont déposées. Le contrevenant devrait en outre se lever, se découvrir et réciter à haute voix *Pater noster* tout au long. On observe que le Loup et les frères sont toujours décorés ; que le Loup a le droit d'inviter ses amis à ce repas, mais qu'ils ne peuvent être admis à la même table.

Pendant tout ce temps, des danses s'exécutent devant la porte du Loup. Les pétards

et les coups de fusil annoncent dans le lointain la cérémonie.

A minuit, tous les convives se lèvent, mettent chapeau bas, et entonnent de nouveau l'*Ut queant.* On retire ensuite les chaperons, et alors il est permis de dire tout ce qu'on pense ; mais la fête n'est pas encore finie.

Le lendemain, toute la compagnie en joie retourne avec le même attirail jusqu'au *Chouquet*, où elle trouve un pain bénit à plusieurs étages, surmonté de bouquets et d'une grande asperge ornée de rubans.

M. le curé vient encore à leur rencontre ; on va entendre la messe, où le Loup quête en costume, et dépose sur les marches de l'autel, les clochettes, que le futur Loup prend pour gages de la dignité qu'il doit avoir et qu'il a méritée pour l'année suivante. Néanmoins on retourne chez le vieux Loup, qui traite toute la société selon sa fortune, et que souvent il garde plusieurs jours à table.

La plupart des habitants du bourg de Jumiéges sont marchands ; mais ils sont en trop grand nombre, et l'endroit n'offre pas assez de débouchés pour que tous puissent y trouver le débit de leurs marchandises. Jadis il s'y tenait un marché tous les jeudis, qui contri-

buait à entretenir leur aisance. Ils l'ont laissé tomber en désuétude quelques années avant la révolution, parce qu'ils avaient alors d'autres moyens de prospérité. L'abbaye répandait beaucoup de splendeur sur le pays, où elle attirait un concours considérable de personnes des communes environnantes; en outre les religieux procuraient du travail à la classe indigente, et secouraient les individus les plus nécessiteux. Depuis qu'elle est détruite, les biens des moines ont prospéré dans les mains laborieuses de ceux qui les possèdent, et l'agriculture a même subi de grandes améliorations; mais dans le petit bourg qui compose aujourd'hui Jumiéges, tout est dans l'inertie et révèle la détresse des habitants.

Ils ont réclamé le rétablissement de leur ancien marché : s'ils parvenaient à l'obtenir, peut-être leur pays recouvrerait-il une faible partie de son antique prospérité, qu'il paraît avoir perdue pour toujours.

FIN.





Tombeau des Énervés.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

TOMBEAU DES ÉNERVÉS.

Au moment où l'impression de cet ouvrage était terminée, et que S. A. R. Madame la Duchesse de Berry avait daigné en accepter la dédicace, on a trouvé les débris du célèbre tombeau dit des Énervés. Cette importante découverte nous a paru devoir mériter cette note et la planche que nous y joignons.

Ce monument qu'on croyait anéanti, s'est retrouvé enseveli sous des décombres, à l'endroit même où il était jadis assis. Quoique très-mutilés, les précieux restes qui viennent d'être exhumés peuvent encore donner une idée de sa haute importance sous le double rapport de l'histoire et de l'art, et servir en outre à remplir diverses lacunes qui existent dans les descriptions qui nous en ont été données. Parmi ces descriptions, celle de Toussaint Duplessis est regardée comme la meilleure, mais elle est loin d'être complette.

Nous allons la rapporter ici, et sans prétendre en remplir entièrement les lacunes, nous donnerons néanmoins tout ce que la découverte récente peut y ajouter de remarquable.

« Dans l'église de Saint-Pierre (dit T. Duplessis [1]), est un autre tombeau qui a donné » jusqu'ici bien de l'exercice aux savants. Il » est élevé de deux pieds ou environ au-dessus » du pavé, et représente, en relief, deux » jeunes seigneurs, âgés de 16 ou 17 ans au » plus, couchés de leur longueur sur le dos : » leur habillement est noble ; ce sont de » longues robes qui leur descendent jusqu'aux » pieds ; la tunique intérieure, fermée sur la » poitrine avec une boucle ou une agrafe de » pierreries, laisse le cou entièrement découvert ; ils ont la tête nue, ceinte en forme de » diadême, d'un bandeau semé par intervalles » de pierres précieuses ; leur chevelure frisée » et bouclée ne descend guères au-dessous des » oreilles : enfin, leur chaussure était liée » simplement vers la cheville du pied ; mais » l'extrémité de cette espèce de brodequin ne » paraît plus, parce que les pieds ont été » brisés. »

1. Description géographique et historique de la Haute-Normandie, etc., Paris, 1740, vol. 2, pag. 260.

Nous croyons devoir ajouter que les Énervés étaient représentés la tête reposant sur un carreau ou oreiller, que trois anges, l'un placé au milieu d'eux et les deux autres de chaque côté, leur soutenaient la tête. Il ne reste de ces décorations que quelques fragments qui forcent encore à suposer le reste. (Voir la gravure en regard.)

Les statues maintenant sans têtes [1], sont avec leur socle formées d'un seul bloc de pierre, et le tombeau a six pieds quatre pouces de long sur trois pieds deux pouces de large.

Ce monument, divisé en plusieurs morceaux, que l'on a réunis en les fixant sur les brisures, offre un pied revêtu de l'espèce de brodequin dont a parlé T. Duplessis; mais une chose qu'il n'a pas dite, c'est que les personnages avaient chacun un lion à leurs pieds. Un seul pied trouvé, qui s'adapte à l'une des statues est posé sur la partie inférieure d'un lion. D'après des renseignements fournis par les anciens du pays, ces lions se trouvaient placés en sens contraire, c'est-à-dire dos à dos.

Les statues, dans ce qu'elles offrent encore, présentent autour du cou un simple collier

1. Une de ces têtes est en la possession de M. E.-H. Langlois, elle a été rétablie sur la gravure.

qui, probablement, avait un ornement au bas, peut-être l'agrafe dont a parlé Duplessis. Cet ornement n'existe plus. Elles sont revêtues de manteaux ; celui de l'une est ouvert et laisse en évidence une ceinture ornée de pierreries et bouclée, dont l'extrémité descend jusqu'à mi-jambe ; l'autre statue est en grande partie couverte d'un manteau qui cache tous les autres ornements, lesquels devaient étre semblables à ceux de la première, du moins si l'on en juge par l'uniformité qui règne dans les manteaux.

On remarque sur ces débris des traces de dorure d'azur, et l'empreinte de fleurs-de-lis coloriées, en partie effacées.

A l'endroit où ce tombeau était placé, on a trouvé, à quatre pieds de profondeur, une excavation non voûtée et sans murailles, dans laquelle étaient deux squelettes se touchant. On n'en a recueilli que les têtes ; l'une très-bien conservée et à laquelle il ne manquait pas une dent. Elle a été jugée appartenir à un sujet d'au moins 70 ans [1] ; l'autre était moins bien conservée et a été remise en terre.

1. D'après l'inspection anatomique de la périphérie du crâne de l'une de ces têtes, il résulte de l'ossification complète des sutures sagittale et lambdoïde, que le sujet auquel il a appartenu devait être au moins septuagénaire. (Observation communiquée par M. Hodiesne, D. M., à Jumiéges.)

Une observation que nous croyons devoir faire sur cette sépulture, est que les prêtres étaient enterrés jadis, comme à présent, la tête vers l'orient et les pieds en sens contraire. Le tombeau, dit des Énervés, avait les pieds vers l'orient, et les squelettes trouvés sous le lieu de son assiette étaient placés dans la même direction, ce qui doit faire croire que ce tombeau était celui de séculiers.





CHRONOLOGIE

DES ABBÉS DE JUMIÉGES.

NOMS.	ÉPOQUE DE LEUR NOMINATION.	ÉPOQUE DE LEUR DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
1. Saint Filibert	654	20 Août 684	
2. Saint Aicadre		15 Sept. 687	
3. Cochin	687	724	
4. Saint Hugues	724	9 Avril 730	
5. Hildegard			On ignore la durée de l'abbatiat de ces trois abbés. Hildegard vivait encore en 743.
6. Droctegand			
7. Landric			
8. Adam	vers 807	13 Déc. 815	
9. Hélisacar	815	837	Mort en exil.
10. Angilbert			Il est douteux s'ils ont administré. Des auteurs pensent que Foulques succéda directement à Hélisacar.
11. Ansegise			
12. Foulques			On ignore la durée de son abbatiat. Il était encore abbé en 833.
13. Ricbodon			On n'a conservé d'eux que le souvenir de leurs noms.
14. Baudri			
15. Héribert			Héribert obtint, comme abbé, une restitution de biens, par lettres du 23 Avril 838.

NOMS.	ÉPOQUE DE LEUR NOMINATION.	ÉPOQUE DE LEUR DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
16. THIERRI Ier.	....	....	Assista à une assemblée à Germigny, en 843. C'est tout ce qu'on sait de lui. Cependant on pense que son administration va jusqu'en 847 ou 848.
17. RODOLFE	....	16 Avril 889	
18. GAUZALIN	....	....	On ignore leurs actions. Quoique l'abbaye fût détruite, ils prirent le titre d'abbés de Jumiéges. Des auteurs prétendent que Welpon fut martyrisé par les Danois; mais on sait que l'abbaye fut détruite avant son administration.
19. CODIME	....	....	
20. LOUIS	....	....	
21. WELPON ou GUELFE	....	....	
22. MARTIN	930	....	
23. ANNON	....	7 Janv. 973	
24. RODERIC	....	....	Il vivait en 983.
25. ROBERT Ier. dit HISPAQUE	....	....	On croit qu'il est mort vers 1014.
26. THIERRI II	....	17 Mai 1028	
27. GUILLAUME Ier.	1028	9 Avril 1037	
28. ROBERT II dit CHAMPART	1037	26 Mai 1052	
29. GODEFROI	1045	14 Mai 1048	
30. ROBERT III	..Août 1048	10 Juin 1078	
31. Saint GONTHARD	1078	....	Il assista au concile tenu à Rouen, en Février 1096.
32. TANCARD	...Mai 1097	....	Chassé de l'abbaye, a dû mourir à Fécamp.
33. URSON	....	29 Oct. 1127	
34. GUILLAUME II	1128	10 Août 1142	
35. EUSTACHE	Septem. 1142	17 Déc. 1154	
36. PIERRE DE CLUNI	1155	20 Juin 1159	

NOMS.	ÉPOQUE DE LEUR NOMINATION.	ÉPOQUE DE LEUR DÉCÈS.	OBSERVATIONS.
37. Roger Ier.............	1169	15 Août 1177	
38. Robert IV dit d'Argences	20 Mars 1178	10 Juin 119	
39. Roger II...............	13 Juil. 1190	29 Oct. 1191	
40. Richard Ier. dit Delamare	16 Déc. 1191	20 Janv. 1198	
41. Alexandre............	Février 1198	25 Oct. 1213	
42. Guillaume III dit de Rançon............	1213	6 Mai 1239	
43. Guillaume IV dit Decordieu...............	1239	7 Nov. 1247	
44. Guillaume V dit Defors.	1247	4 Oct. 1248	D'après des mémoires conservés à Jumiéges, il y erreur dans le *Gallia Christiana* qui donne à Guillaume encore plus de douze ans de vie.
45. Robert V dit d'Etelan..	1249	18 Juill. 1286	
46. Richard II de Belleville.	1258	1273	
47. Jean Ier. Dutort.......	1286	20 Juin 1299	
48. Guillaume VI dit Becquet	1299	17 Fév. 1311	
49. Geofroi Ier. de Pigues...	..Mars 1311	14 Mai 1312	
50. Mattieu Cornet.......	...Juin 1312	16 Juin 1327	
51. Robert VI dit de Bordeaux	19 Juin 1327	20 Mars 1330	
52. Guillaume VII Gemblet dit le jeune.........	1330	16 Sept. 1349	
53. Jean II Boisracher......	7 Avril 1350	29 Août 1362	
54. Pierre de Mauroi......	1362	1364	
55. Jean III de Saint-Denis ou Papillon.........	1364	1377	
56. Jean IV de Fors........	1377	22 Avril 1389	
57. Geofroi II Harenc.....	....	....	On prétend qu'il fut élu avant la mort de son prédécesseur, qui s'était démis de sa charge. Son gouvernement ne dura que treize mois. Il quitta Jumiéges pour l'abbaye du Bec, le 22 Mars 1390.

Nous allons la rapporter ici, et sans prétendre en remplir entièrement les lacunes, nous donnerons néanmoins tout ce que la découverte récente peut y ajouter de remarquable.

« Dans l'église de Saint-Pierre (dit T. Du-
» plessis[1]), est un autre tombeau qui a donné
» jusqu'ici bien de l'exercice aux savants. Il
» est élevé de deux pieds ou environ au-dessus
» du pavé, et représente, en relief, deux
» jeunes seigneurs, âgés de 16 ou 17 ans au
» plus, couchés de leur longueur sur le dos :
» leur habillement est noble ; ce sont de
» longues robes qui leur descendent jusqu'aux
» pieds ; la tunique intérieure, fermée sur la
» poitrine avec une boucle ou une agrafe de
» pierreries, laisse le cou entièrement décou-
» vert ; ils ont la tête nue, ceinte en forme de
» diadême, d'un bandeau semé par intervalles
» de pierres précieuses ; leur chevelure frisée
» et bouclée ne descend guères au-dessous des
» oreilles : enfin, leur chaussure était liée
» simplement vers la cheville du pied ; mais
» l'extrémité de cette espèce de brodequin ne
» paraît plus, parce que les pieds ont été
» brisés. »

1. Description géographique et historique de la Haute-Normandie, etc., Paris, 1740, vol. 2, pag. 260.

Nous croyons devoir ajouter que les Énervés étaient représentés la tête reposant sur un carreau ou oreiller, que trois anges, l'un placé au milieu d'eux et les deux autres de chaque côté, leur soutenaient la tête. Il ne reste de ces décorations que quelques fragments qui forcent encore à suposer le reste. (Voir la gravure en regard.)

Les statues maintenant sans têtes [1], sont avec leur socle formées d'un seul bloc de pierre, et le tombeau a six pieds quatre pouces de long sur trois pieds deux pouces de large.

Ce monument, divisé en plusieurs morceaux, que l'on a réunis en les fixant sur les brisures, offre un pied revêtu de l'espèce de brodequin dont a parlé T. Duplessis; mais une chose qu'il n'a pas dite, c'est que les personnages avaient chacun un lion à leurs pieds. Un seul pied trouvé, qui s'adapte à l'une des statues est posé sur la partie inférieure d'un lion. D'après des renseignements fournis par les anciens du pays, ces lions se trouvaient placés en sens contraire, c'est-à-dire dos à dos.

Les statues, dans ce qu'elles offrent encore, présentent autour du cou un simple collier

1. Une de ces têtes est en la possession de M. E.-H. Langlois, elle a été rétablie sur la gravure.

Nous allons la rapporter ici, et sans prétendre en remplir entièrement les lacunes, nous donnerons néanmoins tout ce que la découverte récente peut y ajouter de remarquable.

« Dans l'église de Saint-Pierre (dit T. Duplessis [1]), est un autre tombeau qui a donné » jusqu'ici bien de l'exercice aux savants. Il » est élevé de deux pieds ou environ au-dessus » du pavé, et représente, en relief, deux » jeunes seigneurs, âgés de 16 ou 17 ans au » plus, couchés de leur longueur sur le dos : » leur habillement est noble ; ce sont de » longues robes qui leur descendent jusqu'aux » pieds ; la tunique intérieure, fermée sur la » poitrine avec une boucle ou une agrafe de » pierreries, laisse le cou entièrement découvert ; ils ont la tête nue, ceinte en forme de » diadême, d'un bandeau semé par intervalles » de pierres précieuses ; leur chevelure frisée » et bouclée ne descend guères au-dessous des » oreilles : enfin, leur chaussure était liée » simplement vers la cheville du pied ; mais » l'extrémité de cette espèce de brodequin ne » paraît plus, parce que les pieds ont été » brisés. »

1. Description géographique et historique de la Haute-Normandie, etc., Paris, 1740, vol. 2, pag. 260.

Nous croyons devoir ajouter que les Énervés étaient représentés la tête reposant sur un carreau ou oreiller, que trois anges, l'un placé au milieu d'eux et les deux autres de chaque côté, leur soutenaient la tête. Il ne reste de ces décorations que quelques fragments qui forcent encore à suposer le reste. (Voir la gravure en regard.)

Les statues maintenant sans têtes [1], sont avec leur socle formées d'un seul bloc de pierre, et le tombeau a six pieds quatre pouces de long sur trois pieds deux pouces de large.

Ce monument, divisé en plusieurs morceaux, que l'on a réunis en les fixant sur les brisures, offre un pied revêtu de l'espèce de brodequin dont a parlé T. Duplessis; mais une chose qu'il n'a pas dite, c'est que les personnages avaient chacun un lion à leurs pieds. Un seul pied trouvé, qui s'adapte à l'une des statues est posé sur la partie inférieure d'un lion. D'après des renseignements fournis par les anciens du pays, ces lions se trouvaient placés en sens contraire, c'est-à-dire dos à dos.

Les statues, dans ce qu'elles offrent encore, présentent autour du cou un simple collier

1. Une de ces têtes est en la possession de M. E.-H. Langlois, elle a été rétablie sur la gravure.

Pages.

CANARDS SAUVAGES. Sédentaires à Jumiéges. 240
CANONS possédés par les moines. 124
CAPTIFS. Rachetés par les religieux. 10
CARLOMAN. Ses fils tondus et mis dans un cloître, supposé être celui de Jumiéges. 19
CASIMIR (Jean). Voyez JEAN.
CAUCHOIS. Nom d'un parti dans une révolte qui eut lieu à Rouen. 55
CAVES ou souterrains remarquables. 200
CÉRÉMONIES religieuses. 63
— Funèbre d'un abbé, terminée par un repas splendide. 80
CHAPELLE dans la forêt de Brothonne, donnée par Robert, comte de Meulan. 57
— De la Léproserie, sur le Mont-d'Avillette. 225
— Du Bout-du-Vent, connue des marins, souvent obligés de relâcher vis-à-vis. 243
CHARLEMAGNE. Fait grâce de la vie à Tassillon et à Théodon; ils viennent à Jumiéges pour y terminer leurs jours. 31
CHARLES VII. Vient à Jumiéges lors de ses guerres en Normandie. 98
CHARLES DE BOURBON. Abbé, proclamé roi par la ligue. 127
CHARLES DE BOURBON-VENDOME. Abbé, condamné à payer une somme considérable aux religieux. 132
CHARLES IX. Vient à Jumiéges et secourt les religieux. 125
CHARTREUSE (la). Voyez GAILLON.
CHASSE. Défendue aux religieux. 80
CHAZALISTES. Nouvelle congrégation. 115
CLÉMENT. Rachète les tours de Jumiéges, menacées de destruction. 45
CLÈRES (baron de). Ses prétentions ridicules pour le droit de gîte. 77
CLOCHES. Une cloche baptisée par l'archevêque de Nice, sous le nom de Marie. 65
— Fondue en 1651, et bénite par l'archevêque de Rouen. 150
— Cassées et refondues. 155

Pages.

CLOCHES. De l'église paroissiale. 173

— La grosse cloche de l'abbaye, donnée à l'église paroissiale lors de la révolution, a été enlevée depuis par ordre supérieur. 175

CLOITRE. Sa description, et notice sur les fresques dont il était orné. 191

CLOVIS II et SAINTE BATHILDE. Accordent la permission d'établir le monastère sur les débris d'une ancienne forteresse. 7

COCHIN. Abbé, ami des lettres. 30

CONIHOUT. Hameau de Jumiéges, ses productions. 226

CRESPIN, archevêque de Narbonne. S'empare, par supercherie, de l'abbatiat de Jumiéges. 109

D.

DAGOBERT. Offre des emplois à saint Filibert. 5

DANOIS. Détruisent l'abbaye. 35

DECAUX. Chef de parti dans une révolte à Rouen. 55

DECLAIRE. Chef de parti dans Rouen, obtient la tour d'Alvarède, et s'en sert pour faire réussir son entreprise. 55

DÉDICACE de la grande église, après la première restauration. 44

DELACOUR. Réformateur des mœurs monastiques. 136

DESTRUCTION de l'abbaye de Jumiéges. Par les hommes du nord. 35

— A l'époque de la révolution. 163

DIGUE aux Haugues, pour s'opposer aux ravages du flot. 244

DONATION. D'une forêt, faite à l'abbaye lors de sa fondation. 22

— D'une chapelle, etc. 57

DORTOIRS. Saint Filibert en fait construire deux, leur description. 8

— On en construit un nouveau en 1305. 74

— En 1699, on forme le projet d'en construire un autre, qui ne fut habitable que long-temps après. 155

Pages.

DROGTEGAND. Abbé, chargé de missions auprès de deux papes. 31

DUBOSC (Simon). Abbé, fait nommer un pape et obtient des privilèges. 87

DUCLAIR. Sur une contestation entre saint Filibert et saint Wandrille, pour la possession d'une portion de la forêt du Trait, saint Ouen fait donner la portion en litige à l'abbaye de Duclair. 23

— Établissement d'un marché accordé par Richard-Cœur-de-Lion. 61

— Lieu où un savant a prétendu qu'était assise l'abbaye de Duclair. 223

DUNOIS. Bienfaiteur des moines. 98

E.

EBROIN. Maire du palais, persécute saint Filibert, et parvient à le faire mettre en prison. 23

ECHIQUIER DE NORMANDIE. Les abbés de Jumiéges en étaient les conseillers nés. 87

ÉCOLE. Il en existait tant pour les religieux que pour les séculiers ; les pauvres y étaient instruits *gratis*, et souvent nourris aux dépens du monastère. 46

— Les abbés ne dédaignaient pas d'y donner des leçons. 50

— Simon Dubosc, pour entretenir le goût des sciences parmi ses religieux, propose de prendre en pension, dans son hôtel, à Paris, tous les prieurs titulaires qui voudraient s'y rendre, jusqu'à ce qu'ils fussent reçus docteurs. 90

ECUYER. Fonction remarquable par la singularité des attributions du titulaire. 66

ECUELLE (droit d'). Créé par un comte de Meulan. 58

EDOUARD-LE-CONFESSEUR, roi d'Angleterre. Elevé à Jumiéges. 48

Pages.

EGLISES. Celles primitives, bâties par saint Filibert. 7
— Celle construite par Guillaume-Longue-Épée. 43
— De l'Abbaye, description de leurs ruines. 174
— Paroissiale, bâtie à la suite d'un miracle singulier, sous le vocable de saint Valentin. 56
— Paroissiale, sa description, celle de ses vitraux qui sont d'un grand intérêt. 167
— Paroissiale du Mesnil. 211
— Paroissiale d'Yainville. 212
— Paroissiale de Heurteauville. 58
EMME, reine d'Angleterre. 48
ENERVÉS. Notice à leur sujet. 11 et 265
EST (Hippolyte d'), cardinal de Ferrare. Protecteur des savants. 119
ESTURGEONS. Difficultés à l'occasion de ces poissons. 69

F.

FAMINE dans la Normandie. 61, 118
FEMMES. Fête aux vieilles, dîner que leur donnaient les religieux. 114
— Défenses d'en laisser pénétrer dans le monastère. 128
— Mêmes défenses renouvelées sous diverses peines. 133
FIEFFÉS. Serfs appartenant aux moines. 90
FILIBERT. Fondateur de l'abbaye, son histoire. 6
FLAMANDS. Possesseurs de renseignements historiques sur Jumiéges. 39
FLOT. Ses effets. 245
FONTENAI. Abbé, fait faire plusieurs constructions. 117
FONTENELLE (abbaye de), près Jumiéges. Sauvée dans les premières invasions des Normands. 36
FOSSÉS de saint Filibert. Espèce de fortification. 220
FOULQUES. Abbé, renommé pour sa science. 33
FRANÇOIS (Camille de Lorraine). Abbé, mort au commencement de la révolution. 160

Pages.
FRÉCULFE. Auteur d'une Chronique. 33
FRESQUES représentant les principaux faits de l'histoire du monastère. 192

G.

GAILLON (la Chartreuse de), Fondée par le cardinal de Bourbon, oncle. 129
GARET. Historien distingué. 154
GAUVIN. Religieux persécuté. 121
GÉMÉTIQUE. Ancien nom de la péninsule de Jumiéges, son étymologie. 1
GEORGES D'AMBOISE. Deux frères du cardinal de ce nom, successivement abbés. 113
GITE (droit de). Remarquable par sa singularité. 65
— Son abolition. 76
GISELLE, épouse de Rollon. 39
GLACIÈRE. 201
GODEFROY. Ami des lettres, fonde un service pour les auteurs. 49
GOMBARD. S'enfuit du monastère et vient, avec ses parents en armes, attaquer les religieux. 93
GONDOUIN. Revient avec Baudouin à Jumiéges, où ils ne trouvent que des ruines. 41
GONTHARD. Habile médecin. 51
GOODWIN. Accuse de scandale la mère d'Edouard. 48
GRANDIER (Urbain). Voyez URBAIN.
GUILLAUME-LONGUE-ÉPÉE. Restaurateur de l'abbaye. 41
GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT. Bienfaiteur de Jumiéges, assiste à la dédicace de la dernière basilique. 51
GUILLAUME DE JUMIÉGES. Historien, auteur de la Vie des premiers ducs. 50
GUILLAUME DE FORS. Augmente la bibliothèque. 67

H.

Pages.

HARALD ou HAROLD. Fut le compétiteur de Guillaume-le-Conquérant. 53
— Prête serment à Jumiéges de lui livrer l'Angleterre. 52
HARELLE. Marais remarquable par sa tourbière et ses productions. 229
HASPRES. Lieu où se retirèrent quelques religieux après le sac des Danois. 38
HASTING. Détruit l'abbaye ; note sur sa vie. 35
HELLING. Ile donnée aux religieux de Jumiéges. 51
— L'abbaye de Jumiéges en est dépossédée. 83
HÉLISACAR. Homme de lettres. 32
HENRI D'ORLÉANS, duc de Longueville. Vient visiter Jumiéges. 143
HER ou HÉRIO. Ile où saint Filibert surveilla la construction du monastère de Noirmoutier, et dont il fit le lieu de son exil. 25
HEURTAGE. Abolition de ce droit. 67
HEURTEAUVILLE. Hameau de Jumiéges, où est la Harelle. 229
HUGUES (saint). Abbé. 30

J.

JUMIÉGES. Étymologie de ce mot. 2
JEAN CASIMIR, roi de Pologne. Visite Jumiéges. 150
JEANNE D'ARC. Note sur sa vie. 94

L.

LADRERIE ou Léproserie. 83
LAUMESNIL (de). Dernier abbé. 161

Q.

Pages.

QUILLEBOIS. Mis en prison pour des esturgeons. 69

R.

RAOUL TOURTE. Veut faire détruire les tours de Jumiéges. 45

RÉFORMES. Les religieux vivaient dans un tel désordre, que saint Guillaume, évêque de Dijon, vint exprès à Jumiéges, au commencement du 11e. siècle, pour les réformer. 46

— Il y en eut de fréquentes au milieu du 12e. siècle. 57

— De Chazal Benoît. 115

— Au 17e. siècle, Adrien Langlois, malgré beaucoup d'oppositions, introduit la réforme de la congrégation de Saint-Vannes, que le pape Grégoire XV érigea depuis sous le nom de Saint-Maur. 132

RICHARD II, duc de Normandie. Enrichit l'abbaye. 47

RICHARD-CŒUR-DE-LION. Accorde sa protection aux religieux. 60

ROBERT D'ÉTELAN. Abbé, peu régulier. 68

ROBERT, comte de Meulan. Bienfaiteur de l'abbaye. 57

ROBERT, dit Champart. Appelé en Angleterre par Edouard-le-Confesseur. 48

RODOLPHE. Abbé, partage les biens de l'abbaye avec les religieux. 34

ROLLE. Réformateur. 134

ROLLON. Premier duc de Normandie, fait respecter les ruines de Jumiéges. 40

RONSARD. Poëte cité. 18

RUINES de l'abbaye. Leur description. 174

S.

Pages.

SABLON. Hameau. 219
SACRISTAIN. Prérogatives attachées à cette fonction. 59
SAENS (saint). Captif racheté. 21
SAINT-SIMON. Persécute les religieux et les habitants. 157
SALLE des gardes de Charles VII. Sa destruction. 156
— Des Dames. 174
— Du Chapitre. 193
SANGLIER rencontré par Guillaume-Longue-Épée. 43
SAUVE-GARDE accordée aux religieux lors de la Ligue. 131
— Autre sauve-garde leur est accordée au temps de la Fronde. 141
SCIENCES et arts. Cultivés à Jumiéges. 21
SCULPTURES remarquables. Attributs des évangélistes et autres. 178
— Grotesques sur les murs de l'église Saint-Pierre. 188
SÉCULIERS. Prise d'habit *in extremis*. 54
SERFS ou fieffés. 90
SERVICE fondé pour les auteurs. 49
SEVRAN. Moine perturbateur. 86
SIMON DUBOSC. Abbé, concourt à la nomination d'un pape et obtient des priviléges. 87
SORCIERS. 146
SOREL (Agnès). Voyez AGNÈS.
SOUTERRAINS. 199
STATUES des Enervés. Voyez ÉNERVÉS.
SUPERSTITIONS. 254

T.

TABLEAUX. 171
TASSILLON, duc de Bavière. THÉODON, son fils. Viennent terminer leurs jours à Jumiéges. 31

Pages.

THIERRY. Abbé, nommé restaurateur de la vie monastique. 46
TOMBEAUX remarquables. Manière dont on enterrait jadis les prêtres. 83
— Celui d'Agnès Sorel. 102
— Des énervés. 265
TOURBES. 230
TRÉSOR. Les religieux sont supposés en avoir un de caché. 194
— Les habitants croient qu'un trésor est caché dans un trou de la côte. 215
TROUS-FUMEUX, -de-fer, etc. 214

U.

URBAIN GRANDIER, curé de Loudun. Brûlé vif comme sorcier. 146
URSON. Abbé, cède la tour d'Alvarède. 55

V.

VALENTIN (saint). Patron de l'église paroissiale. 56
VANNES. Nom d'une congrégation. 134
VÉGÉTAUX de la tourbière. 230
VITRAUX curieux. 169

W.

WARATON. Donne la terre de Villiers. 26

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 55, lig. 19, au lieu de : comte Heuze, *lisez* Courte-Heuze (courte-botte).

Page 98, dernière ligne, au lieu de : pendant le siége, *lisez* lorsqu'il était encore dans les environs d'Harfleur, etc.





